

Dépôt légal
4ème trimestre 2010

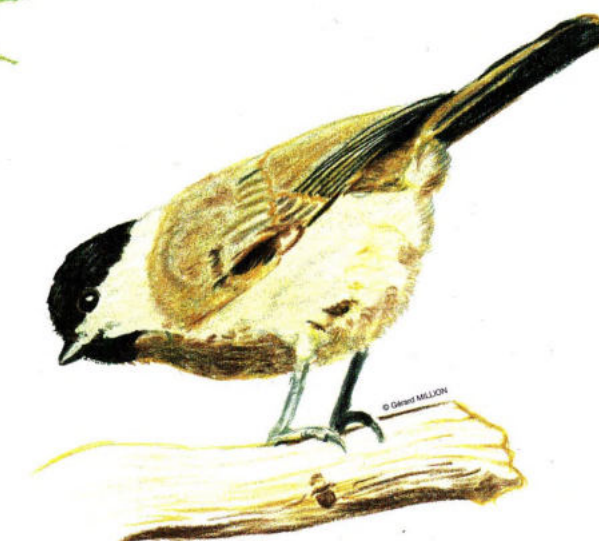
Conseil Général

Haut-Rhin

N°ISSN 0753 8413



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



Bulletin N° 29 - 2010

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBAY**

N° 29 - 2010

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.
Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 29 – 2010 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Dépôt légal : 4e trimestre 2010

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 25 avril 2010 à Orbey.	DEMANGEAT Jacques
7	Membres de la Société d'Histoire en 2009.	DUPONT Rose-Blanche
9	Heurs et malheurs de nos croix rurales	SIMON Armand
11	In memoriam : Henri Petitdemange.	SIMON Armand
12	Riches moisson d'antan au pays welche.	† GUERIN Guy
15	Terres des confins ou terre de passage ? Une vallée welche en vingt-huit volumes.	MULLER Claude
21	Chestion, un château inachevé et un ouvrage de siège.	RUDRAUF Jean-Michel
28	Notes de Lecture : Châteaux forts d'Alsace n° 10, 2009 ; articles de Bernhard Metz et J.M. Rudrauf : le Chestion et le Beffroi à Labaroche	SIMON Armand
29	Les Welches à Aubure au XVIIIème siècle.	BARADEL Yvette
38	Les enfants illégitimes dans le Val d'Orbey au XVIIIème siècle.	BARADEL Yvette
41	Les débuts de l'industrialisation dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIXème siècle.	JÉHIN Philippe
49	Les premières compétitions de ski au début du XXème siècle.	JÉHIN Philippe
52	L'incendie de l'hospice de Pairis en août 1910.	JÉHIN Philippe
54	Mère Marie-Aimée Schaeffer et les débuts de la Grande Guerre dans le Val d'Orbey (1914)	MULLER Claude
56	Les Américains dans le secteur d'Anould – Vallée de la Weiss en 1918 (1 ^{ère} Partie)	GRIMM Vincent HAAS Denis
69	Le classement du champ de bataille du Linge au titre des monuments historiques	HENSEL Florian
78	La légende du barbier du Hohkoenigsburg	DEMANGEAT Jacques
81	Petite étude lexicale de mots patois (2) Les conscrits, l'hiver, les recettes.	MICHEL Gilbert
85	Pèk o ta d'me djènass - Pâques au temps de ma jeunesse	BAUMANN Gaby
86	Avou septant singk' an – Avoir soixante-quinze ans	HERMANN Maurice
87	Prako i paww patwè – Parlons un peu patois	HERMANN Maurice
88	Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1910	JÉHIN Philippe
91	Les tables de patois en 2010, 2011 et le colloque des patoisants du 25 septembre 2010.	SIMON Armand
93	Nos publications : les Cahiers du Généalogiste	SIMON Armand
93	Les publications de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	SIMON Armand
95	Bon de commande ou d'adhésion	

ÉDITORIAL

Novembre 2010 : c'est une date bien tardive pour la sortie de notre Bulletin. Malgré la fourniture dans les délais des articles, je n'ai pas réussi à boucler la présentation dans la période habituelle. La préparation du Colloque a mobilisé beaucoup de temps. Puis les délices des premières semaines de la retraite ont engourdi votre président... J'espère que vous me pardonnerez ces négligences...

Ce bulletin est d'une grande richesse et présente un florilège de beaux articles. Il accueille des contributions de nos fidèles et brillants auteurs, mais aussi de nouveaux, comme M. Rudrauf qui nous avait fait une belle conférence à l'A.G. de 2009, et M. Hensel qui nous livre le résultat de son mémoire sur le classement du Linge comme monument historique.

Grâce à **M. Claude Muller**, nous pouvons voir les fruits remarquables de 28 ans de travail et de publications. La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey est fière de cet hommage rendu par le directeur de l'Institut d'Histoire de l'Alsace !

Cette année, la Société a piloté le **Colloque des patoisants romans**, organisé de main de maître par l'équipe des tables de patois. Dans notre Bulletin, les contributions de Mme Gaby Baumann, MM Maurice Hermann et Gilbert Michel, rajoutent des éléments supplémentaires à la conservation de notre cher patois.

L'entretien et la sauvegarde des **croix rurales** sont aussi une préoccupation constante. Les croix sont fréquemment victimes d'accidents ou bien subissent les outrages du temps. Depuis sa création, la Société d'Histoire s'attache à les protéger. L'édition des « Croix de chemin du pays welche » en est la preuve la plus remarquable. Elle s'efforce de renforcer sa collaboration avec les mairies qui mènent de belles opérations comme les restaurations des croix de Bermont et du Fossé.

La Société d'Histoire a aussi décidé de formaliser ces relations avec les Communes par la signature, avec celles qui le désirent, d'une **Convention**. Elle a aussi décidé la mise en place d'un **Fonds d'Aide à la Protection et la Restauration du Patrimoine Rural**, alimenté par vos dons. La contribution financière à la restauration de la Croix de Bermont sera la première action de ce fonds.

Vous trouverez en encart, dans ce Bulletin, un formulaire de dons que vous pourrez envoyer à la Société d'Histoire.

Nous espérons que vous continuerez, nombreux, à être à nos côtés dans nos différentes actions. Merci d'avance pour votre soutien !

Pour le Comité,
Le Président
Armand SIMON

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture

« Mésange charbonnière, Pic vert, petit oiseau ». Dessins de Gérard Million.

Ces dessins font partie des illustrations de «Lé fyau:v do Jang ; Les fables de Jean de la Fontaine en patois welche », publié par l'Académie patoise de Labaroche en 2008.

Page 4 de couverture

- **Plan d'un moulin à trois tournants**, Orbey, 1801. A.D.H.R. 3 S 310. (voir page 41)
- **Le site de Chestion (Gestion) Bas** ; photo de J.M. Rudrauf. (voir page 20)
- **Le Lieutenant Howard Gamble, officier au 11th RIUS, 5^e Division d'Infanterie américaine** devant un abri dans les Vosges (au Camp Ancel au-dessus de La Beu ?). Photographie tirée d'un site dédié à cet officier tué quelques semaines plus tard lors de l'offensive de Saint-Mihiel le 12 septembre 1918. (<http://www.cstone.net/~rgamble/users/Lt.RobertGamble.htm>) (voir page 59)
- **«Le ski sur les Hautes Vosges**. La pelle, la malencontreuse pelle. Cela arrive à tout le monde, même aux meilleurs skieurs» (Carte postale, début XXe siècle, coll. part.) (voir page 49)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 2010 A ORBEY

Jacques DEMANGEAT

Le président, Armand SIMON, accueille les membres de la Société et les élus locaux, notamment MM. Roger CLAUDEPIERRE, représentant la mairie de Lapoutroie, Antoine BALTHAZARD, adjoint au maire d'Orbey. La commune du Bonhomme s'est fait excuser ainsi que M. Philippe GIRARDIN, président du Parc des Ballons.

L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus, notamment Henri PETITDEMANGE, membre très actif de l'association durant de longues années.

Le secrétaire, Jacques DEMANGEAT, donne lecture du compte rendu de l'assemblée générale de 2009, approuvé à l'unanimité.

Il rend compte des activités de l'année passée.

Compte rendu d'activités

Réunions du comité

Les 7 mars, 4 juillet, 26 septembre 2009, plus les réunions en groupes de travail.

Faits marquants

- Sortie du **bulletin annuel** été 2009 : n° 28.
- **Généalogie** :
Premières publications des « Cahiers de généalogie » pour Orbey village, début 2009. Quatre numéros ont été élaborés en 2009, soit l'état civil de 1793 à 1832. Ces publications se poursuivront courant 2010 pour se terminer, en principe courant 2011, au rythme d'une décennie par numéro.
La publication de la généalogie relative aux Basses Huttes est achevée.
La vente se fait à Guebwiller, au Centre Départemental de l'Histoire des Familles, et à la Bibliothèque municipale d'Orbey, au prix de 15 Euros l'exemplaire.
Rappelons que Michel Masson a réalisé la compilation des actes notariés anciens pour la commune du Bonhomme et a entrepris celle des actes d'État Civil.

Présence de la Société

- Le succès des **Tables de Patois** ne se dément pas, 50 à 100 personnes à chaque fois.
- Nous étions aussi présents au **Salon** du livre de Colmar, à la fête du Hogey à Orbey.

Divers

- Dossier de la **déductibilité fiscale** de la cotisation au titre des dons aux œuvres d'intérêt général: en cours
- **Croix de Bermont**: en cours de rénovation. Une copie sera mise en place au carrefour de Bermont. Le comité de la Société d'Histoire s'est prononcé pour une copie à l'identique, l'original devant être conservé dans l'une de nos églises, à Lapoutroie ou à Orbey.

Rapport financier

La trésorière, Rose Blanche DUPONT, présente le rapport financier. Le solde des recettes sur les dépenses est positif de 3512,19 Euros, sachant qu'il n'y a pas eu, cette année, de frais de publications en dehors du bulletin annuel. La situation financière a été détaillée dans la dernière feuille de liaison.

M.CLAUDEPIERRE suggère que l'on évalue au moins le nombre d'ouvrages en stock, une évaluation comptable du stock de publications s'avérant délicate et peu significative.

Réviseurs aux comptes

Odile FREBOURG et Bertrand MUNIER, réviseurs aux comptes, certifient la fidélité et la sincérité des comptes. Ils donnent quitus à la trésorière.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des réviseurs aux comptes

Annie BALTHAZARD et Claude JACQUES présentent leur candidature. Ils sont élus à l'unanimité moins 2 abstentions.

Cotisations

Le président propose le maintien du niveau actuel des cotisations et du prix du bulletin.

Rapport moral du président

Le président souligne la réussite des Cahiers de Généalogie. Il fait le point sur le bulletin n°29 de 2010.

Le choix du prestataire pour le site Internet se fera après la rencontre des patoisants, action prioritaire qui mobilisera toutes les énergies.

Ce colloque des patoisants est prévu le 25 septembre 2010 à la salle polyvalente d'Orbey. On y attend environ 200 personnes. Appel aux bonnes volontés pour la préparation et l'accueil.

Il évoque aussi la rénovation de la **croix de Bermont** et les incidents survenus récemment sur les croix.

Le président présente un modèle de ce qui pourrait être un reçu de don au « Fonds d'aide à la protection du patrimoine rural ». Il lui est suggéré de bien clarifier l'opération, sachant que la Commune semble être propriétaire de nombreuses croix, dont la croix de Bermont. Il convient donc de s'interroger sur le circuit à mettre en place: faire intervenir le Conseil de Fabrique, passer une convention avec la Commune? Cela reste à définir. Cette démarche pourrait être valable pour d'autres rénovations.

Le président évoque le **déménagement** de la Société d'Histoire dans ses nouveaux locaux, à la bibliothèque municipale rénovée, en fin d'année 2010. Quelques investissements en mobilier sont à prévoir.

Il informe l'assemblée qu'il a fait acte de candidature pour recevoir dans notre canton le **Congrès** de la Fédération des sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, pour 2013.

Élection du comité

Madame Yvette BARADEL, MM. Gérard MILLION et Jean MATTHIEU ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat de membre du comité.

Ils sont chaleureusement remerciés pour leur longue contribution à la vie de l'association. Madame Yvette BARADEL demeure bien entendu, présidente d'honneur.

Madame Odile FREBOURG de LABAROCHE a bien voulu accepter de rejoindre le comité.

Le comité est renouvelé et Madame FREBOURG y est élue, à l'unanimité.

Intervention de M. Éric MANSUY

M. MANSUY est président de « Dialogues Transvosgiens ». Il travaille actuellement sur la correspondance de l'aspirant RIVAL, un jeune Grenoblois engagé volontaire dans les Chasseurs Alpins. L'aspirant Rival a combattu à la Tête des Faux et au LINGE où il a été tué, le 20 juillet 1915.

Sa correspondance abondante décrit la stratégie déployée, les conditions de vie au front, la tragédie au quotidien vécue par ces jeunes hommes qui s'attendent au pire à chaque instant.

M. MANSUY rédigera un article pour notre prochain bulletin.

Le président remercie M MANSUY et les membres présents. Il clôture l'assemblée générale.



MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2009

- | | |
|---|---|
| 1 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains | 11 JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune |
| 2 CHIODETTI Suzy 68370 ORBÉY | 12 MAIRE Marcel 68370 Orbey |
| 3 CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim | 13 MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey |
| 4 DELAROQUE Christophe 68000 Colmar | 14 NOGUES Monique 47000 Agen |
| 5 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland | 15 PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme |
| 6 DEPARIS Fernand 68370 Orbey | 16 PETITDEMANGE Jacques 59700 Marcq/Baroeul |
| 7 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey | 17 TEMPE SA 68650 Le Bonhomme |
| 8 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg | 18 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme |
| 9 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges | 19 (2010) DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay |
| 10 JACQUEY Guy 68370 Orbey | |

MEMBRES ACTIFS 2009

- | | |
|--|--|
| 20 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach | 54 CRENNER Pierre 68370 Orbey |
| 21 ANCEL Bernard 01280 Prévessin | 55 DANIEL François 68370 Orbey |
| 22 BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey | 56 DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie |
| 23 BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie | 57 DELACOTE Évelyne 68370 Orbey |
| 24 BALTHAZARD Annie 68370 Orbey | 58 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey |
| 25 BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey | 59 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey |
| 26 BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme | 60 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie |
| 27 BARADEL Yvette 68240 Fréland | 61 DUPONT Alice 68370 Orbey |
| 28 BARLIER Bernard 68240 Fréland | 62 DUPONT Gérard 68370 Orbey |
| 29 BATOT Annie 68370 Orbey | 63 DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg |
| 30 BATOT Jean-Pierre 68370 Orbey | 64 FRANCESCHI-HAXAIRE 68650 Lapoutroie |
| 31 BATOT Marcel 68000 Orbey | 65 FREBOURG Odile 68910 Labaroche |
| 32 BATOT Marguerite 68370 Orbey | 66 GANDER Pierre 68370 Orbey |
| 33 BATOT Roger 68370 Orbey | 67 GANTER André 68500 Guebwiller |
| 34 BAUMANN Christel 68370 Orbey | 68 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson |
| 35 BAUMANN Gaby 68370 Orbey | 69 GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie |
| 36 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey | 70 GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie |
| 37 BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie | 71 GRIMM Bernard 68370 Orbey |
| 38 BEDEZ Pierre 68370 Orbey | 72 GRIMM Vincent 68370 Orbey |
| 39 BERBACH WIRRMANN Fr. 67 Niederaltdorf | 73 GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller |
| 40 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey | 74 GSELL Fernand 68370 Orbey |
| 41 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim | 75 GUERIN Guy 68240 Fréland |
| 42 BIREBENT Christine 68370 Orbey | 76 GUIDAT François 68370 Orbey |
| 43 BLAISE Paul 68370 Orbey | 77 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey |
| 44 BONIFACI André 68650 Lapoutroie | 78 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille |
| 45 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey | 79 HELDERLE Daniel 68370 Orbey |
| 46 BOULEAU Aurélie 68370 Orbey | 80 HELFER Roland 67450 Lampertheim |
| 47 BRICHLER Benoît 92160 Antony | 81 HERMANN Joseph 68370 Orbey |
| 48 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie | 82 HERMANN Maurice 68370 Orbey |
| 49 BUCKEL Danielle 68910 Labaroche | 83 HERQUE Raymond 68370 Orbey |
| 50 BUSSE Christian 67210 Niedernai | 84 HUSSON Christopher Pittsford USA |
| 51 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey | 85 JACKY Marcel 68240 Fréland |
| 52 COPPE Bernard 68370 Orbey | 86 JACKY MARION Claude 68650 Lapoutroie |
| 53 COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme | 87 JACQUES Claude 68240 Fréland |

- | | |
|---|--|
| 88 JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val | 125 MUNIER Lucie 68240 Fréland |
| 89 JAGER Jeanne 68910 Labaroche | 126 OLRV Simone 68370 Orbey |
| 90 JECKER Lucien 68370 Orbey | 127 PARFAIT François 75116 Paris |
| 91 JEHIN Guy 68920 Wintzenheim | 128 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche |
| 92 JEHIN Irène 68000 Colmar | 129 PARMENTIER Michel 68370 ORBEY |
| 93 JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar | 130 PECORELLI Joseph 68370 Orbey |
| 94 JEHIN Philippe 68000 Colmar | 131 PERRIN André 67150 Erstein |
| 95 JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg | 132 PERRIN Monique 68650 Lapoutroie |
| 96 JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt | 133 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland |
| 97 JUCHS Bernard 68370 Orbey | 134 PIROLA Jeanne 68370 Orbey |
| 98 KELLER Geneviève 68040 Ingersheim | 135 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn |
| 99 KILLY Yvette 68000 Colmar | 136 PRUD'HOMME André 68370 Orbey |
| 100 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey | 137 SCANDELLA Alex 68370 Orbey |
| 101 LAURENT Thierry 91230 Montgeron | 138 SCHMITT Christian 68910 Labaroche |
| 102 LIDY Jean 68370 Orbey | 139 SCHUSTER Jean 68370 Orbey |
| 103 MAIRE Raymond 68370 Orbey | 140 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey |
| 104 MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim | 141 SIMON Armand 68370 Orbey |
| 105 MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie | 142 SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel |
| 106 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim | 143 SIMON Maria 68370 Orbey |
| 107 MARCHAND Ernest 68040 Ingersheim | 144 STELLY Michel 91190 Gif sur Yvette |
| 108 MARCHAND Louis 78230 Le Pecq | 145 STOFIQUÉ Roger 68150 Aubure |
| 109 MASSON Michel 68650 Le Bonhomme | 146 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie |
| 110 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie | 147 THOMANN Jean-Bertin 88100 St-Dié |
| 111 MATTERN Stéphane 68920 Wettolsheim | 148 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey |
| 112 MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr | 149 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar |
| 113 MICHALOWSKI André 68370 Orbey | 150 VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes |
| 114 MICHEL Gilbert 68230 Walbach | 151 VOINSON Etienne 68370 Orbey |
| 115 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline | 152 VOINSON Maurice 68370 Orbey |
| 116 MICLO Raymond 68370 Orbey | 153 WALTER Odile 68370 Orbey |
| 117 MILLION Gérard 68370 Orbey | 154 WALTZER Paul 68370 Orbey |
| 118 MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines | 155 WETTERER Marguerite 68370 Orbey |
| 119 MINOUX Jean 68650 Hachimette | 156 WITT Pierre 67000 Strasbourg |
| 120 MUHR Cécile 68370 ORBEY | 157 ZANN Philippe 68370 Orbey |
| 121 MULLER Germain 67540 Ostwald | 158 ZANN Suzanne 68370 Orbey |
| 122 MULLER Irène 68650 Lapoutroie | 159 LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie (2010) |
| 123 MUNIER Bertrand 68370 Orbey | 160 HAAS Denis 67150 Erstein (2010) |
| 124 MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer | 161 CHEVREAU Patricia (2010) |

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères.

Le président

PRESIDENTE HONORAIRE : YVETTE BARADEL		
MEMBRES DU COMITE DEPUIS 2010		
Bureau		Assesseurs
▪ Président	Armand SIMON	▪ Gaby BAUMANN
▪ Vice-président	Philippe JÉHIN	▪ Pierre BEDEZ
▪ Secrétaire	Jacques DEMANGEAT	▪ Gérard DUPONT
▪ Secrétaire adjoint	Maurice HERMANN	▪ Irène MULLER
▪ Trésorière	Rose-Blanche DUPONT	
▪ Trésorière adjointe	Odile FREBOURG	

HEURS ET MALHEURS DE NOS CROIX RURALES

Armand SIMON

1. Dans le Bulletin N° 28 – 2009, M. Jean-Pierre DIÉNY nous avait donnés de nombreuses précisions et suggestions sur l'étude des croix rurales. Une erreur de mise en page a entraîné une confusion que nous rétablissons ci-dessous.



← A gauche, la Croix dite « Coïa Lotz » au pied du Grand Hohnack, à Labaroche (décrite page 11 du bulletin 2009)



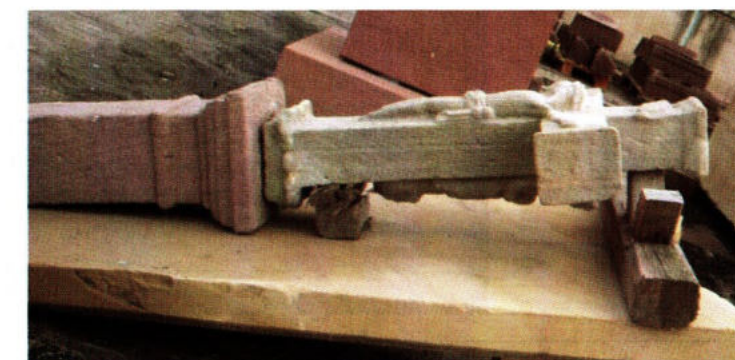
A droite, la Croix des Banbois ou du Meierhof, à Labaroche (décrite page 16 du bulletin 2009) →

2. A Lapoutroie, au courant de l'été 2009, la Croix du Fossé, a été sérieusement endommagée par un engin automobile. Elle était remarquable par sa double face sculptée, d'un côté le Christ en croix, de l'autre la Vierge Marie. Déposée par les soins de la Commune, elle est en réparation dans les ateliers Scherberich de Colmar.



A gauche, la croix brisée, en 2009.

Ci-dessous, la croix en restauration, octobre 2010.



3. **A Orbey, toujours durant l'été 2009, la Croix des Jeunes Champs** a connu elle aussi de sévères dégradations. Renversée suite à la chute de la cime d'un des sapins qui l'ombrageait, elle a été remise en état par les soins du voisin.



← Été 2009 : A gauche, la croix privée de son crucifix. Ci-dessus le crucifix brisé.
Septembre 2009 : à droite, la croix réparée. →

4. **La célèbre Croix de Bermont** fait l'objet d'une importante restauration sous l'égide conjointe des communes d'Orbey et de Lapoutroie. Après avoir été déposée et conduite aux Établissements Scherberich de Colmar, elle a été auscultée et consolidée dans les règles de l'art. Cependant il a été décidé de la mettre à l'abri à l'intérieur d'une église, pour éviter une dégradation fatale. Le choix entre l'église de Lapoutroie et celle d'Orbey est à l'étude.

Bien évidemment, il était impensable de priver le col de Bermont de sa croix, spectatrice de tant d'événements et de passages, rescapée des durs combats du 15 décembre 1944. La fabrication d'une copie a été décidée. Après mûre réflexion : copie de l'original ou ajout d'une croix qui devait certainement surmonter le monument à sa création ? il a été décidé de copier la croix tel que nous la connaissons. Bien sûr à l'état neuf ! Il aurait été stupide d'abîmer le monument en le vieillissant artificiellement. Le temps fera lentement son œuvre d'érosion, en espérant que les hommes ne séviront pas ! La mise en place des deux monuments se fera certainement au retour des beaux jours.

Ci-dessous, la croix restaurée à gauche et sa copie à droite



FONDS d'AIDE à la PROTECTION et la RESTAURATION du PATRIMOINE RURAL

Vous pouvez vous joindre à cet effort en envoyant vos dons à la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, Fonds d'Aide à la Conservation du Patrimoine rural. La Société d'Histoire transmettra aux porteurs des projets.

IN MEMORIAM HENRI PETITDEMANGE (1923 – 2009)



Henri Petitdemange, un des tous premiers membres de la Société d'Histoire, nous a quittés le 25 juillet 2009.

Il était né le 31 décembre 1923 et avait comme frères Camille¹, déjà décédé, François, Paul et Alphonse. Marié à Alice Kraemer, il a eu deux enfants : Jean-Pierre et Michel.

Incorporé de force pendant la 2^e Guerre mondiale, il fut ensuite homologué sergent dans

l'armée française.

Il commença sa carrière d'enseignant en 1946 et travailla longtemps dans la vallée de Guebwiller. Il fut en particulier maître formateur à l'École Normale de Guebwiller.

En même temps, il exerça la fonction de secrétaire de mairie à Munwiller. Cela lui fournit la matière de plusieurs articles des Dialogues Transvosgiens.²

A sa retraite, il revint à Fréland où il occupait une ferme à l'entrée du village, jusqu'à son hospitalisation à Lapoutroie.

Henri Petitdemange était un fin historien. Sa bonne connaissance de l'allemand lui permit ainsi de rédiger des articles très intéressants sur le développement de Fréland à l'époque allemande³. Il connaissait nombre de contes et d'histoires frélandaises, qu'il relatait en français et en patois dans notre Bulletin.⁴

Il s'engagea très vite dans la Société d'Histoire et en sera vice-président pendant plusieurs années. Lors des soirées Pals de Lours organisées par Sœur Beatrix, il interpréta plusieurs rôles dans les pièces en patois⁵. Ses conseils étaient toujours précieux. On peut trouver la liste de ses nombreux articles dans le Répertoire des articles du Bulletin⁶.

Dès l'origine, il fut un ardent défenseur du projet de Maison du pays welche, installée d'ailleurs dans la maison curiale qui fut longtemps une propriété de sa famille. Il exerça longtemps la fonction de trésorier de l'Association de Défense et de Sauvegarde du Patrimoine, qui organise les visites de la Maison. Il rédigea la notice historique de présentation de la maison et plusieurs articles dans le Bulletin à ce sujet⁷.

Henri Petitdemange mérite toute notre reconnaissance !

¹ Henri Petitdemange, « Les vicissitudes d'un incorporé de force 1943-1945, Souvenirs de Camille Petitdemange, Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey n° 4, 1985, p 89.

² Dialogues Transvosgiens n° 6-1988 et n° 8-1990.

³ Bulletin de la Société d'Histoire, années 1995, 1996, 1997, 1998, 2000, 2001, 2004

⁴ Bulletin de la Société d'Histoire, années 1984 à 1994, années 2000 à 2006.

⁵ Bulletin n° 9-1990, p 26

⁶ Germain MULLER, *Répertoire des Articles du Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1982 à 2008*, édité en 2008.

⁷ Bulletins n° 9-1990, n° 21-2002, n° 22-2003.

RICHE MOISSONS D'ANTAN AU PAYS WELCHE

† **Guy GUÉRIN**

Le soleil de juillet inonde de ses rayons
De feu la terre assoupie. A l'horizon
Brûlant s'élève un tissu de brumes opales
Vapeur exhalée des mille épis de céréales,
Chargée des senteurs subtiles issues du terroir.

Dans la grande pièce de blé
Riche mer de bronze par les vents agitée
Depuis de l'aurore la plus fine clarté
La rude tâche est commencée.

Le vieux paysan au visage de cuivre
Les travaux de moissons veut encore conduire.
La vaste campagne est un géant miroir
Où sa longue vie se reflète.

C'est toutefois vers l'azur des cieux qu'il fête
De pénétrants regards interrogateurs.
Il semble y lire un immense bonheur,
Que le temps du lendemain sera encore beau.

Ses rides sourient à l'abri du chapeau
De paille à large bord. Sous la haie de bouleaux
Gisent les faux à l'appareil d'osier au repos.
Hommes et femmes, accablés de chaleur
Sommeillent, allongés parmi les fleurs.

Attendant le signal du vieux paysan,
Insensible, endurci par les ans.
Son appel lointain éveille les dormeurs.
Ils se redressent, les yeux baignés de torpeur,
Secouant, dociles, leur somnolence.

Et les faux repartent, taillant en cadence
Crissant dans la haute paille d'or.
Le sol est rocailleux et le chaume dur
Mais la récolte bonne, cela est sûr.

Des faucheurs avancent, les muscles de leurs bras
Bronzés, tendus, se raidissent, tondent à ras
Les lourds épis, versés en rayons sonores.
Des femmes à longues manches jusqu'aux mains
Suivent le sillon flamboyant des moissons.

A l'aide d'une faucille, amassent les andains
Les serrent en javelles appuyées à leur jupon.
Ruiselant de sueur, les moissonneurs sérieux,
Appliqués, sont attentifs au labeur précieux.

L'écho du marteau frappant l'enclume sonnante
Retentit dans les bois réfugiés sur les pentes.
Aucune brise ne caresse les poitrines ouvertes
Ni des arbres la chevelure à gaie parure verte.

Par delà la crête brillante des coteaux
Le soleil doucement disparaît.
Le maître d'un grand geste brandit son chapeau.
Le chant des faux aussitôt se tait.

De leurs actions les moissonneurs brisent l'élan.
Harassés, membres rompus, à petits pas lents
Gagnent vers la proche haie,
Les restes d'ombre attardée.

Sur le gazon d'herbes folles desséchées
La maîtresse a une nappe étalée.
Il y a un copieux goûter préparé
La grosse miche de pain blanc disposée
Près la bande de lard et les fromages.

Chacun autour prend place. Charitables,
Les femmes servent les hommes. Bien sages,
Les pauvresses savent qu'il est convenable
D'honorer ceux qui sont à plus forte peine
Pour qui la coupe de fatigue est pleine.

De suite rafraîchir leur gosier assoiffé,
Refaire la réserve de vigueur dépensée.
Les faux abandonnées luisent au dernier soleil,
Cependant, avant de mériter le doux sommeil.
Toutes ces javelles gisant sur le chaume hérissé
Assemblées en fortes gerbes sont liées.

Le maître préside et commande l'ouvrage
L'esprit tourné vers l'horizon rayonnant
Du soleil en fuite. Ses lueurs sans courage
Au crépuscule d'été ressemblent.
Des enfants, nus pieds dans ce champ de piques
En toute hâte placent les liens rustiques :
Deux brins de seigle entrelacés.

Les femmes, sans cesse courbées,
 De la pointe de leur faucille,
 Prestement relèvent les tas de grains,
 Les rangent en gerbes graciles
 Que les hommes, avec un bel entrain,
 Pressant du genou, sans trop froisser la paille
 Respectant l'épi, lient juste à la taille,
 Puis, dressant leurs bottes bien haut
 Construisent de glorieux faisceaux.

Foulant d'un pas tranquille le sol dénudé
 Le maître est satisfait de la tâche achevée.
 Il songe à la récolte engrangée,
 La venue du long temps du perfide hiver.
 Le martèlement cadencé des fléaux sur l'aire
 Et aux nombreux sacs de grains roux bien logés.

L'orgueilleux champ ondoyant dans la brise matinale
 Est à présent un désert couvert de meules égales.
 Mais bientôt l'ombre a envahi le frais vallon
 Où retentit la stridente chanson des grillons.

Le chemin pierreux sous le pur scintillement
 Des étoiles, ramène le petit groupe
 A la ferme où attend une soupe
 Campagnarde, légumes, lard nourrissant.

Dans la paille de la grange, les moissonneurs
 Dormiront d'un lourd sommeil réparateur
 Bien court, car aux premières lueurs de l'aurore
 Dispos, ils retourneront aux champs de blés d'or.
 De nombreux jours les faux siffleront encore
 Les boisseaux amassés stimulant leurs efforts.

Sous le ciel clouté d'étoiles, prairies et grands bois s'étreignent
 Le val se repose enfin.
 Une à une, les lumières s'éteignent.

In memoriam : Guy GUÉRIN né le 17 juin 1914, nous a quittés cette année.

Il nous a confié nombre d'articles et était un fin connaisseur de Fréland dont il avait écrit l'histoire.

Dans le Bulletin n° 30, nous reviendrons sur sa longue et riche existence.

TERRE DES CONFINS OU TERRE DE PASSAGE ? UNE VALLEE WELCHE EN VINGT-HUIT VOLUMES

Claude MULLER

Professeur à l'Université de Strasbourg
 Directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace

« La rivière de Val d'Orbey a, à Hachimette, huit à neuf pieds de largeur sur deux à trois pieds de profondeur. Elle est des plus rapides et entraîne de très gros cailloux avec elle. On l'a passé sur un pont de maçonnerie. Depuis Hachimette jusqu'à sa chute dans la rivière de Fecht, elle s'élargit à proportion qu'elle ramasse de gros ruisseaux. On la passe à Kaysersberg une fois sur un pont de bois et une fois sur un pont de maçonnerie dans la ville. Cette rivière est guéable partout où les bords ne sont pas trop escarpés. Les montagnes entre la rivière de Fecht et la rivière du Val d'Orbey sont très hautes. Il n'y a aucun passage pour les voitures d'une vallée à l'autre. Elles sont garnies pour la plupart de bois de sapins, y ayant très peu de chênes. Le grand chemin qui passe dans le Val d'Orbey conduit en Lorraine. Il est très praticable jusqu'à Hachimette, mais fort mauvais depuis Hachimette jusqu'en Lorraine. Il y passe cependant quelquefois des voitures ⁽¹⁾ »

Ces précieuses informations datent de 1732. Elles émanent d'un ingénieur militaire français (25) ⁽²⁾ parcourant la vallée vosgienne de la Weiss, dont curieusement il ne cite pas le nom. Celle-ci constitue, naturellement, une voie de passage dans une gorge empruntée par la route du Col du Bonhomme (6 Lucien Jecker, 21 Francis Lichtlé). Tout aussi bizarrement, l'officier n'indique pas la volonté des puissants de contrôler et cadenasser cette voie de passage par les châteaux médiévaux du Judembourg (14 Philippe Jéhin) et de Kaysersberg. Ce qu'il n'indique pas davantage – mais cela relève-t-il de ses attributions ? –, c'est le mode de vie des habitants de la contrée (23 Yvette Baradel), essentiellement rural (24 Yvette Baradel).

Parfaitement consciente à la fois d'un handicap, soit un endroit reculé, et d'un atout, un espace somme toute bien délimité, une poignée de passionnés fondent en 1979, deux siècles et demi après le passage de notre ingénieur, une société d'histoire « du canton de Lapoutroie – Val d'Orbey ». Quelque trente ans plus tard, sous les trois présidences successives de Sœur Beatrix François (13 Raymond Maire) de 1979 à 1993, Yvette Baradel de 1993 à 2001, enfin Armand Simon depuis 2001, reconnaissons l'existence d'un petit miracle, constamment renouvelé : vingt-neuf volumes parus, six cents articles, trois mille pages d'informations historiques en tous genres pour seulement cinq localités : Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey et leurs écarts (21 Yvette Baradel, Haillant) !. Quel « pays d'Alsace » peut présenter semblable statistique ?

Au terme de presque trois décennies d'intense activité éditoriale, il a paru opportun d'esquisser un bilan historiographique, de regarder en quelque sorte dans le rétroviseur, avant de mobiliser de nouveaux efforts pour mieux envisager l'avenir. Savoir d'où l'on vient pour baliser le chemin où l'on va, le propre d'une vie en somme, tel est l'objet de cette contribution.

VIVRE SUR LES HAUTEURS

« C'est un pays aux sources mélodieuses cernées de rochers gris aux formes fabuleuses... où les fermes accrochées aux pentes juchées sur des promontoires, nichées dans les creux délimités par des murs, jouent à cache-cache avec les bosquets, les rochers et les taillis... Qui mieux que Maria Julliard, née en 1914, décédée en 2007 (26 Eric Hamraoui), n'a chanté la beauté du pays welche ? Pour autant cette vision idyllique correspond-elle à la réalité ? Certes la contrée possède ses montagnes délicieusement arrondies, ses forêts (15 Guy Guérin), ses chaumes dont l'étendue varie selon les époques (17, 18, 23 et 24 Yvette Baradel), ses eaux vives multiples (20 Yvette Baradel) qui se transforment en ruisseaux (19 Guy Guérin) torrents, lacs (13 Yvette Baradel) que l'on endigue, étangs dont on exploite la tourbe (13 Philippe Jéhin et 24 Gilbert Michel) *a priori* ravissement du citadin parti pour s'oxygéner dans la nature.

Toutefois les chiffres sont têtus. Armand Simon (1) dénombre 2000 habitants vers 1700, la moitié de la population de la seigneurie de Ribeaupierre, 3927 en 1732, 8120 en 1771, 13859 en 1846, 8256 en 1982. Cette faible densité tend à démontrer que la montagne devient plus répulsive qu'attractive au fil du temps. La population autochtone est constamment irriguée et renouvelée par des apports extérieurs, lorrains ou savoyards sous l'Ancien Régime, ainsi les Patry (1 Hervé Patry) et Besson (19 Claude Muller). Celle, locale, apparaît bien à travers les remarquables études démographiques de Philippe Jéhin (14-18, 24, 25), d'Yvette Baradel (26) ou de Geneviève Rivière (16).

Émergent bien sûr de grandes familles comme les Lefébure (1, 2, 3, 4, Sœur Beatrix) alliés aux Herzog (25 Paul André Cattin). Mais aussi des individus à la condition sociale plus modeste, ressuscités par la grâce d'une recherche, ainsi les Ancel (4 Marie-Josée Couty), les Bajo (7 Maria Julliard), les Coudre (22 Claude Muller), les Lamaze (4 Maria Julliard). Signalons aussi quelques biographies : Marie-Josée Couty (1943-2006), correspondante de presse (26), Jean-Nicolas Delacôte (1797-1868) par Évelyne Delacôte (25) bel exemple de recherche généalogique intelligente ou Marie-Catherine Gander (1799-1852) par Évelyne Delacôte (26). Des pistes de recherche sont signalées par plusieurs auteurs : les registres de conscription par Pierre Colin (6), la généalogie par Pierre Colin (6), Pierre Bedez (9) et Philippe Jéhin (14), les donations et testaments par Charles Schillinger (15).

Affirmons-le avec force. La population, essentiellement rurale, s'arqueboute, plus qu'elle ne s'épanouit, sur ses prairies, ses vaches, ses poules, signe de pauvreté (10 Francis Lichtlé), situation corroborée par les statistiques médicales (19 Yvette Baradel). L'activité agricole y est attestée depuis toujours : avant la guerre de Trente Ans (3 Annie Pichler et Odile Kammerer), sous l'Ancien Régime (8 et 16 Francis Lichtlé, 11 Philippe Jéhin), au tournant du XXème siècle (12 Yvette Baradel).

Curieusement les « souvenirs d'antan » tendent à magnifier « l'apogée de la société rurale ». Dans cette veine, relevons les articles intitulés « Dans le temps à Fréland (1 et 2 Josée Hurstel), « les souvenirs d'autrefois » (6 Maria Julliard), « la joyeuseté d'antan » (7 Marie-Josée Couty), « le charivari » (9 Myriam Strobel), « la moisson » (12 Marcel Eitel), « les pommes de terre (13 Gaby Baumann), « la fenaison » (11 Maurice Hermann, 15 Gaby Baumann), « les fruits » (9 Philippe Girardin), la vie du quartier (28 Yvette Killy). Mais quid des mains calleuses et des dos cassés, traduction du travail, physiquement dur, de la ferme (8 Francis Lichtlé) ? Faut-il se priver de l'électricité, dont Anny Bloch-Raymond (3-4) et Marcel Eitel (13) relatent l'apparition ? Même si elle a conduit à « neuf cercueils » (21 Armand Simon) ? En relation avec la nature, Philippe Jéhin évoque la pêche (17), la chasse (23, 27), les forestiers (13) ; Gaby Baumann le bûcheron (14), Guy Guérin les prévisions météorologiques (28), Christian Busser les plantes qui soignent (22), Guy Guérin les morts-bois (15), Pierre Bedez les vignes (15).

Parmi les métiers, citons le forgeron (12 Virginie Haxaire), le meunier (13 Lucien Jecker), le distillateur (15), le tailleur de pierre (25 Yvette Baradel). L'irruption de l'industrie dans la vallée vosgienne modifie, au XIXème siècle, la donne (25 Paul-André Cattin, Yvette Baradel ; et dans ce numéro 29 Philippe Jéhin). Une analyse fine de ces ouvriers-paysans mériterait sans doute de voir le jour. Quant au commerce, attesté avec l'entrée de la vallée (14 Francis Lichtlé), il est actif sur place (5 Armand Simon), grâce à ses foires (4 Francis Lichtlé), mais ne traduit pas un grand rayonnement. La terre des confins l'emporte bien ici, sur la terre de passage. Où il faut noter l'activité du chapitre de Saint-Dié (21 Damien Parmentier), la visite du Kronprinz le 15 août 1902 (27 Germain Muller) et celle du Président Coty les 7 et 8 juillet 1957 (21 Benoît Wirrmann).

Vivre difficilement n'exclut pas l'instruction. Écoles, écoliers, maîtres sont évoqués par Catherine et Armand Simon (2, 3, 6, 7), Jean Collin (17, 18), Pierre Bedez (21), André Perrin (3), Maria Julliard (6), Françoise Prunier (9,11), Aurélie Bouleau (18), Philippe Jéhin (20). Aux côtés de l'instruction, le divertissement comme le relèvent Pierre Erny (23), Jean Mathieu (21), Benoît Wirrmann (26), Guy Jéhin (20), Maria Julliard (2), Philippe Jéhin (22), Benoît Wirrmann (25, 27, musique). Et quand arrive le XXème siècle, voici les colonies de vacances (20 Jean Collin) et le ski (26 Pierre Bedez).

DE L'INCULTURE A LA CULTURE : L'IDENTITE PATOISANTE

Géographiquement en Alsace, le pays welche se rattache pourtant linguistiquement à la Lorraine (19 Yvette Baradel). Une curieuse et inconfortable position, mais un particularisme hautement revendiqué. « Le patois est un pouvoir de parole qui participe à la mémoire sociale d'une région, notre région. Pouvoir de parole aujourd'hui menacé et dont il importe de garder les derniers tenants », écrit Sœur Beatrix dans un de ses éditoriaux (10). Promouvoir, ou plutôt sauver, le patois - une originalité comparée à toutes les autres sociétés d'histoire alsaciennes - constitue par conséquent un des objectifs clairement affichés de la jeune société.

Dans le sillage de l'abbé Séraphin Simon, né à Lapoutroie en 1835, décédé à Paris en 1909 (28 Philippe Jéhin) à la fois premier historien du pays welche et grammairien du « patois wallon », il faut d'abord citer l'œuvre pionnière des lexicologues : Wulf Müller (4, 5, 6, 8, 9, 14, 15, 16, 18) et Pierre Colin (5, 16), s'appuyant sur des recherches historiques poussées, ainsi que celles de Suzanne Rominger-Prud'homme (14, 16, 17). Puis relever les nombreux textes, poésies, légendes, récits rédigés à la fois en patois et en français, traduction d'un bilinguisme de fait. Saluons ici l'œuvre de Maurice Hermann (de 1 à 28 sans discontinuer), de Henri Petitdemange (de 3 à 28 sans discontinuer), de Jean Mathieu (16, 20, 21, 22, 23) et Gilbert Michel (20, 21, 23, 24, 26, 27, 28). Le patois, le sel de la terre ?

Le bulletin rend compte du prolongement de l'activité linguistique : messes en patois roman (11, 22) et tables de patois (9, 25, 26, 27) mais aussi du débat entre celles qui constatent un déclin inéluctable (3 Danièle Hasenfratz, Catherine Simon, Marie Thesmar) et d'autres attentifs à sa sauvegarde (23 Yvon Martin). Osera-t-on écrire qu'à mesure qu'il quitte l'oral quotidien, le patois investit le livre ? Et que ce qui autrefois suscitait les quolibets devient désormais lettres de noblesse pour une élite ? Kok ki di ?

LES SPLENDEURS DU XVII^{EME} SIECLE

« Le XVIIIème siècle a la faveur de nos chercheurs » relève Armand Simon (23, éditorial). Par l'intérêt que portent les deux chercheurs les plus actifs du canton, Yvette Baradel et Philippe Jéhin, au siècle des Lumières, on a le sentiment que les autres périodes sont un peu les parents pauvres du bulletin.

Occultée sans aucun doute, l'archéologie, qui représente pourtant le fer de lance de la Société d'histoire et d'archéologie de la Hardt et du Ried ⁽³⁾, une situation somme toute banale, les fonds de vallée étant dans l'ensemble peu étudiés en règle générale ; seule émerge la découverte d'une céramique protohistorique par Pierre Brunel (7).

Occultée surtout la longue période médiévale. Aucune étude de première main. A cause du document rare ? La méconnaissance du latin, plus que de l'allemand, s'avère insurmontable. Dans ce silence, saluons tout de même les articles de Jean Ittel sur le prêtre Guckerdey et le verrier Gutmann (5), de Sœur Beatrix sur le chanoine Pierre de Blaru (5), de Pierre Fluck et Nicolas Florsch sur les fonderies d'argent du Bonhomme (15, 16). Seul Francis Lichtlé, remarquable historien local, assure dans quelques textes de qualité la transition entre l'époque médiévale et l'époque moderne (8,14) alors que Damien Parmentier évoque les relations entre le chapitre de Saint-Dié et la vallée (21) et Philippe Jéhin énumère les seigneurs du Val d'Orbey (21).

Par ses articles de fond, érudits et exhaustifs, Yvette Baradel renouvelle et enrichit constamment notre connaissance du XVIIIème siècle alsacien, à travers l'exemple du Val d'Orbey. Ses angles d'approche sont multiples, des institutions à la société : les communautés à travers leurs comptes (9), les médecins (21), les administrations seigneuriales et royales (22), celles des communautés (24), la justice et le sergent seigneurial (23), le travail de la pierre (25), l'immigration (25), les épouses (26) et les enfants en tutelle (27), les costumes (28), les relations avec le Conseil Souverain de Colmar (12), la vente des biens nationaux (17), la vie politique sous la Révolution (20) l'industrie et le commerce sous le Directoire (10). Est-il nécessaire d'ajouter que ce type de travaux constitue un modèle à suivre ? Et que la quête d'Yvette Baradel : « Qui détient le pouvoir ? », mérite

d'être poursuivie ? Non moins productif, voici Philippe Jéhin, également spécialiste du siècle des Lumières. Pour mémoire, car certains de ses titres ont déjà été évoqués, rappelons la chasse (10, 26), l'agriculture (11), la sorcière (12), la démographie (15, 16, 17, 24, 25), les prénoms (18), l'alphabétisation (19), un prélat à Labaroche en 1748 (23). Il s'agit là aussi d'études de valeur.

Le XIX^{ème} siècle est bien représenté dans la recherche. Il faut d'abord insister sur les travaux d'Yvette Baradel : la population (11), un couple de paysans (12), l'endiguement des lacs d'Orbey (13), le paupérisme et la bienfaisance publique sous le Second Empire (14), la vie municipale (17), les médecins cantonaux (18), les maires (25). Citons encore le plébiscite de 1851 par Philippe Jéhin (26), les élections au Reichstag en 1898 (22) par Alexandra Grévillet. Les événements dans le canton, relevés d'abord par Lucien Jecker, puis par Philippe Jéhin depuis le bulletin 13 avec l'année 1894, nous amènent au XX^{ème} siècle.

LA GLOIRE DE DIEU

La religion catholique a occupé – occupe encore ? – une grande place dans la société du Val d'Orbey. L'église qui se dresse vers le ciel, constitue à la fois le centre de la communauté et le signe visible de la présence de Dieu. Ainsi tous les édifices culturels ont fait l'objet de plusieurs études.

Une place à part doit être faite à l'abbaye cistercienne de Pairis, le Versailles de la vallée de la Weiss, à la fois communauté – lieu de prière « au désert » - et seigneur, une confusion de genre responsable de sa disparition lors de la Révolution. Une remarque dès l'entame : Pairis, de Paradis (3 Pierre Colin) mérite encore des études, notamment pour la période médiévale. Toutefois une belle moisson est d'ores et déjà engrangée. Pionnière, l'étude d'Armand Simon (7) peut être complétée par celles de Pierre Brunel (5, 6, 13, 14, 15, 16), Benoît Jordan (14), Jean-Luc Eichenlaub (15), Jean-Jacques Wolff (16, 23), Lucien Jecker (26, 27), Claude Muller (9, 10, 16, 24, 26). Si les cisterciens ont désormais disparu, des dominicaines (Sœur Élie 4 et 5) perpétuent la vie de prières à Orbey.

Outre ces églises conventuelles, la chapelle Saint-Thiébaud de Fréland est particulièrement bien évoquée par Christophe Barlier (7), Charles Schillinger (13, 14), Alexandra Grévillet (22) et Guy Guérin (25). Complètent ce thème, le culte de saint Thiébaud (14 Henri Baradel) et l'histoire de l'orgue (22 Benoît Wirrmann). Rica Locicero-Reecht écrit la chapelle Notre-Dame du Hohnack (15), Sœur Beatrix et Myriam Strobel l'église d'Orbey (9), Sœur Beatrix la chapelle funéraire de la famille Lefébure (4), Lucien Jecker l'église des Basses Huttes (15, 16), Marie-Josée Couty l'église Sainte-Richarde de Hachimette (5, 6).

L'église Sainte-Odile de Lapoutroie « démesurée et témoin d'une époque révolue » (27 Yvette Baradel) est abordée sous plusieurs angles : les cloches (5 Maria Julliard), le bâtiment (7 Pierre Bally), les peintures de Maurice Denis (18 Fabienne Stahl et 19 la même avec l'œuvre de Robert Gall), l'incendie de 1750 (22 Yvette Baradel).

Saint-Nicolas du Bonhomme est décrit par l'abbé Jean Georges Habig (3, 4), et Francis Lichtlé (18), la chapelle Sainte-Claire du Bonhomme par Michel Masson (28). Attirons aussi l'attention sur l'étude de Benoît Wirrmann consacrée à trois siècles d'histoire de l'orgue dans le pays welche, de Jean André Silbermann à Antoine Bois (25).

Les prêtres ayant animé l'église et dirigé la communauté sont bien présents : Jean de Martimprey, curé de Lapoutroie de 1674 à 1722 par Jean Mathieu (22), Noël Guillaume Balthazar, curé du Bonhomme de 1707 à 1730 par Claude Muller (23), Louis Petitdemange (1743-1814) curé de Labaroche et d'Orbey par Jean Claudepierre (25), Charles Jacques Chevallier, curé de Fréland de 1891 à 1901 par Alexandra Grévillet (18, 19), le rédemptoriste Ernest Collet (1872-1942) par Maurice Hermann (20), André Glory, vicaire à Orbey de 1937 à 1939 par Gilles Delluc (25). D'autres hommes ou femmes d'Église sont encore mentionnés : les Lamaze par Maria Julliard (4), les sœurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy par Sœur Beatrix (6), Sœur Jeannette Marie Grivel par Bernadette Schéhin (13), Sœur Camille Jacobberger par Lucien Jecker et Armand Simon (28).

Les fidèles apparaissent dans les confréries du Bonhomme (13 Armand Simon) et de Lapoutroie (14 Armand Simon), les servants de messe (15 Pierre Bedez), les rites d'enterrement (15 Bernadette Schéhin), à travers les visites pastorales comme celles de Fréland (20 Claude Muller), la sanctification

du dimanche (21 Jean Mathieu), les relations entre la religion et la politique (22 Alexandra Grévillet), le dogme de l'Immaculée Conception (23 Philippe Jéhin), les fêtes patronales (27 Maurice Hermann). Relevons l'importante étude sur la religion communautaire au XVIII^{ème} siècle par Yvette Baradel (26) et notons encore les nombreuses investigations sur les croix champêtres par Armand Simon (2), Sœur Beatrix (11) et Jean-Pierre Diény (28).

LA GUERRE ET LA FRONTIÈRE

La guerre, irruption de l'extraordinaire dans le quotidien, constitue un traumatisme par sa violence institutionnalisée et ses bouleversements, autant éphémères que brutaux. À ce titre, elle marque les esprits. Quiconque connaît une personne l'ayant vécue dans sa chair sait qu'elle devient intarissable sur le sujet. L'Alsace, prise dans une valse à quatre temps entre 1870 et 1945 (21 Yvette Baradel), change quatre fois de cavalier pour être prise dans l'étau de deux nationalismes jaloux (7 Raymond Steffann).

Le premier temps de la valse débute avec la guerre franco-prussienne et le traité de Francfort du 5 mai 1871 qui cède l'Alsace à l'Allemagne. Ce qui nous vaut le journal du conscrit Nicolas Minoux (26 Francis Jacky), le témoignage d'un Barotché (3 René Prud'homme), une liste des optants de 1872 (25 Lucien Jecker), une nouvelle administration dans le canton de Lapoutroie (14 Henri Petitdemange) et en particulier à Fréland (15 Henri Petitdemange). Désormais le Val d'Orbey se trouve sur la frontière, avec de multiples incidences : la contrebande (19 Armand Toscani), le bal qui dégénère (23 Philippe Jéhin), les jeunes incorporés dans l'armée allemande (21 Pierre Bedez).

La Première Guerre mondiale, en raison de la proximité du front, marque durablement les esprits (3 Armand Simon). Énumérons les mémoires de Jean Dodin en 1915 (6), les carnets de Julien Arène (8 Armand Simon) et de Nicolas Minoux (28 Francis Jacky), les souvenirs de Joseph Balthasar (11 Sœur Beatrix), le capitaine Belmont (14), les cantonnements possibles de 1915 (18) et les abris (19) par Lucien Jecker. Concernant Orbey, signalons des journaux de guerre (6,7, 8 Gisèle Gruener), les souvenirs de l'abbé Eugène Eschbach (24) et de Mère Schaeffer (29). Maria Julliard présente des témoignages de Lapoutroyens (7). Xavier Dumoulin s'intéresse au Bonhomme (27). Les opérations militaires sont minutieusement décrites par Vincent Grimm et Denis Haas (27, 28), la bataille de la Tête des Faux par Jules Réveillet (4), l'abbé Jean Georges Habig (8) et Marguerite Ory aidée de Marie Thérèse Géhin (13), la bataille du Linge par Pierre Crenner (20). Pour Fréland, relevons les études de Marguerite Bedez-Ory (14), Benoît Wirrmann (21), Henri Petitdemange (23). Pour Labaroche, évoquons les travaux de Jeanne Jéhin (5), Pierre Bedez (16), Gilbert Michel (21). Au bout du compte, des pleurs, des monuments aux morts (19 Pierre Bedez et 23 Alain Bouleau), un mémorial (16 Pierre Crenner), une croix (18 Pierre Bedez) et la joie de l'armistice (18 Yvette Baradel). Études et témoignages permettent bien de reconstituer les trois phases du conflit : tout d'abord la guerre de mouvement, puis la guerre de position et d'usure, enfin à nouveau la guerre de mouvement.

Curieusement la Seconde Guerre mondiale génère moins d'écrits. Armand Simon présente quelques documents (3). Maria Julliard évoque les aléas du destin d'un jeune de Lapoutroie (3), Henri Petitdemange les vicissitudes de Camille Petitdemange (4), Gilbert Michel une escapade d'enfants en 1941 (20), Philippe Jéhin la politique de germanisation (22), Benoît Wirrmann la chronique de l'abbé Voegeli (23), Pierre Erny des souvenirs d'enfance (23), Jean Mathieu le recours au patois dans l'armée allemande (23), Germaine Lamaze un journal de guerre (24), Yvette Killy la solitude des habitants de la Rancature (24). Surtout éclate la joie de la Libération et l'épopée héroïque y aboutissant : Armand Simon (3), Gérard Lefebvre (7), Yves Martin (11), Suzanne Rominger-Prud'homme (17), Marie Thérèse Didier (18), Guy Guérin (23, 24). Alain Bouleau relate l'érection du monument aux morts de Labaroche (23). Les larmes de grès ou de granit comme toujours.

EN CONCLUSION

Au terme de ce parcours sans doute trop synthétique, il est possible de se rendre compte de l'ampleur de la tâche accomplie. Il reste à mettre en exergue les trois caractéristiques essentielles de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey.

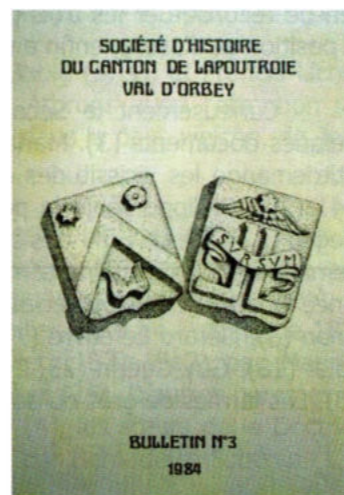
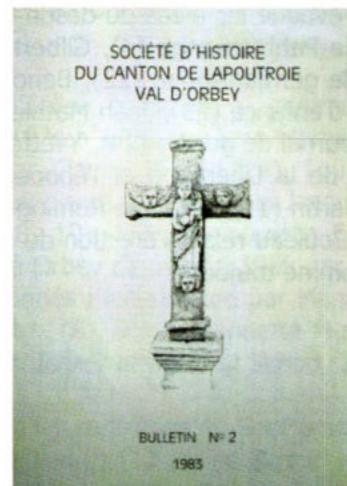
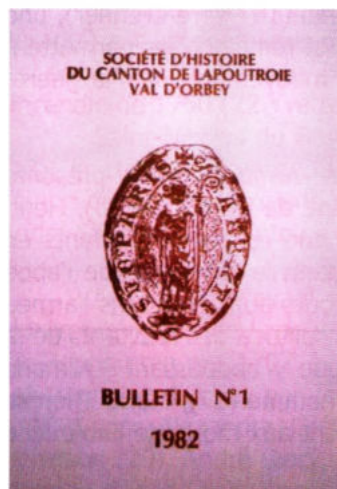
Insistons d'abord sur l'importance réelle des articles de fond du trio Yvette Baradel, Philippe Jéhin et Armand Simon (autant organisateur que chercheur d'ailleurs), lesquels assurent la renommée scientifique de la revue. N'omettons pas pour autant l'apport des passionnés locaux comme Sœur Beatrix, Pierre Bedez, Jacques Demangeat, Lucien Jecker, Benoît Wirrmann ou extérieurs comme Francis Lichtlé.

En deuxième lieu, signalons la ferme volonté de la société de ne pas s'enfermer dans une recherche érudite. « Le Bulletin allie la recherche historique savante à l'anecdote populaire » souligne Sœur Beatrix dans un éditorial (3). Ce qui nous vaut des textes littéralement ethnologiques de Marie Josée Couty ou Maria Julliard, ainsi qu'une extraordinaire ouverture sur plus d'une centaine d'auteur(e)s.

Car c'est bien là, en troisième lieu, la vraie caractéristique, voire la modernité, de la société : l'importance réjouissante qu'y prennent les femmes : Yvette Baradel, Gaby Baumann, Évelyne Delacôte, Rose Blanche Dupont, Alexandra Grévilot, Gisèle Gruener, Virginie Haxaire, Irène Muller, Catherine Simon.... Contrairement à toutes les autres sociétés d'histoire alsacienne, où domine la société patriarcale d'antan.

NOTES

- (1) Archives du Service Historique de la Défense à Vincennes, section Mémoires, 1 M 974, f 204.
- (2) Le numéro entre parenthèses renvoie au tome où l'on peut trouver l'article mentionné, le nom étant évidemment celui de l'auteur(e).
- (3) Claude MULLER, « Pauvreté endémique et richesse historiographique. La Hardt et le Ried en vingt volumes » dans *Annuaire de la Société d'histoire de la Hardt et du Ried*, n° 21, 2008-2009, pages 5-10. Le lecteur curieux d'historiographie voudra bien se reporter à la *Revue d'Alsace*, 2000.



CHESTION, UN CHATEAU INACHEVE ET UN OUVRAGE DE SIEGE

Les derniers témoins castraux des rivalités territoriales entre les vallées de la Weiss et de la Fecht ?

Jean-Michel RUDRAUF

→ Cet article est un résumé de la conférence donnée au Bonhomme, le 19 avril 2009.

Au Nord de Labaroche et de son écart de la Chapelle, le Gestion est un sommet de 826 mètres d'altitude qui fait partie de cet ensemble de sommets souvent en forme en trapèze (tels le Grand- et le Petit-Hohnack, le Grand-Faudé, le Vorhofkopf, le Noirmont ou le Linge) car coiffés par des rochers tabulaires de conglomérat gréseux qui sont les vestiges de la pénéplaine de la fin de l'ère primaire.

La dénomination actuelle est une interprétation erronée du parler local qui désignait ce site comme *Chestiau* (le « château »). En 1702 est mentionnée la « forêt ... du Chesthetion qui est derrier Phimaroche »¹ alors que le site est déjà orthographié Gestion sur le plan de finage de 1760² et sur une carte des forêts communales de Labaroche de 1783³. Par contre, sur la carte de Cassini de 1775, on peut encore lire *le Chestion*.

Cette appellation montre que depuis des siècles y avait été reconnue la présence d'éléments de fortification mais la perception de ce qu'étaient ces derniers n'a pas été clairement établie par les quelques auteurs qui mentionnent le site⁴.

LES DEUX SITES FORTIFIES DE CHESTION 5

L'enceinte de siège (Chestion-Bas)

Le premier de ces sites et le plus lisible se trouve au bas du court versant Sud, dominant de quelques mètres le col séparant le Gestion du Cras, auprès de la Maison Forestière de Phimaroche. Le bord d'un petit replat constitué d'un affleurement de conglomérat gréseux a été utilisé pour l'aménagement d'un site fossoyé d'environ 45 x 38 m qui se trouve ainsi à la limite d'une forte rupture de pente. Le fossé possède une largeur de 6-7 m et était lui-même, au moins en partie, entouré par un mur en pierres sèches qui suivait sa contrescarpe.

Au sommet de la butte, un mur construit en blocs à peine équarris, non surfacés, assemblés en lits irréguliers, qui n'est guère conservé sur quelques assises que du côté Sud, délimitait un polygone proche du rectangle, de 10 à 16 m de largeur, sa longueur ne pouvant clairement être définie car il ne subsiste aucune trace du côté oriental. L'angle Sud-ouest de la structure est le seul encore repérable.

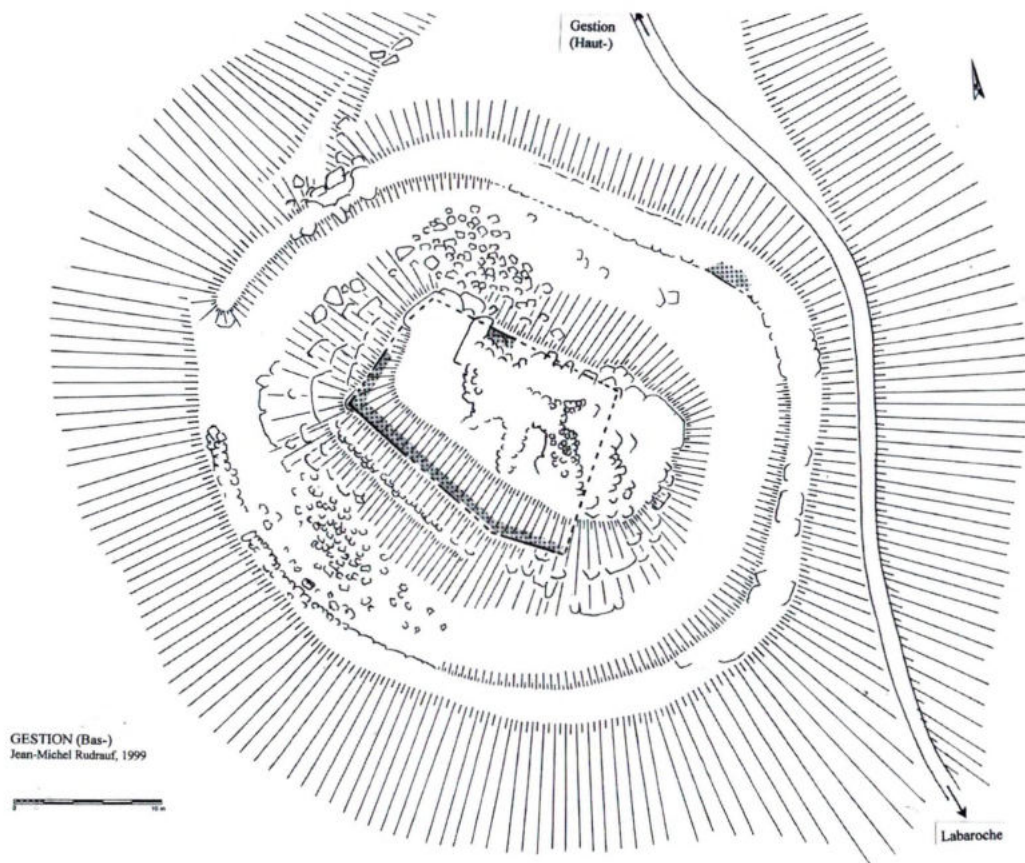
¹ADHR E 1543.

²ADHR C 1158/3.

³ADHR C 1310/14.

⁴Le premier auteur à distinguer clairement deux sites différents est B. METZ, dans *Encyclopédie de l'Alsace*, 7, Strasbourg, 1984, p. 3365-3366.

⁵Voir l'étude plus détaillée du site dans J.-M. RUDRAUF, *Les châteaux forts ignorés de l'Alsace* : 12. Chestion (Gestion). Un château inachevé et une enceinte de siège ? *Châteaux Forts d'Alsace*, 10, 2009, 71-84.



Le site de Chestion (Gestion) Bas



Le sommet de la butte présente trois excavations qui proviennent probablement de fouilles entreprises vers 1920. Au niveau des deux plus petites, on observe la présence de deux pierres de granite ovalaires, d'environ 35 x 25 cm, une pierre similaire étant repérable dans l'amoncellement chaotique de blocs qui recouvre le fond du fossé Sud-ouest. Il s'agit d'éléments roulés par les eaux d'une rivière ou d'un torrent et donc transportés sur le site, probablement pour faire office de projectiles pour des machines de jet.

Dans le fossé Sud gît par ailleurs un élément d'une baie d'éclairage. Il semble donc y avoir existé au moins un bâtiment d'habitation.

Le site de sommet (Chestion-Haut)



Quelques dizaines de mètres au Nord de cet ouvrage, une courte mais raide pente permet d'accéder au sommet du Gestion. Au contraire du premier, ce site présente un aspect confus, le rocher ayant été attaqué en plusieurs endroits par des carrières ayant exploité le grès pour la seigneurie de Ribeaupierre au XVIII^e siècle et probablement déjà auparavant, avant d'être réutilisé lors de la Première Guerre Mondiale avec la construction de plusieurs ouvrages maçonnés ou bétonnés. Par ailleurs, les buissons qui se développent sur ce sommet ne permettent guère l'exploration du site.

L'affleurement rocheux qui coiffe le sommet du Gestion atteint environ 65 m de longueur pour une largeur qui ne dépasse guère 15 m. Les traces d'aménagement se composent essentiellement de deux types de structures. En premier lieu, il s'agit de nombreuses traces d'extraction de pierres, la table rocheuse étant attaquée de toute part, mais plus particulièrement aux deux extrémités, par des fronts de taille. Il existe d'autres traces d'extraction au bord supérieur de l'affleurement rocheux, notamment à la face Ouest. Elles sont toutefois plus anciennes et on n'y trouve pas de véritable front de taille, l'extraction de blocs se présentant comme une exploitation de surface, présentant un tracé plus rectiligne, avec des angles droits bien marqués. On peut y observer les traces laissées par les coins de débitage. Un grand bloc déjà dégagé du rocher présente également des encoches de débitage, traces d'outil qu'on ne retrouve pas au niveau des fronts de taille.

A ces diverses traces de carrières s'ajoutent donc celles de l'occupation du site au moment du premier conflit mondial, le sommet du Gestion permettant une vue remarquable sur la moyenne et haute vallée de la Weiss et les pentes vers Orbey. Un poste d'observation a été aménagé au fond de la carrière Nord alors qu'un abri bétonné a été creusé dans le substrat rocheux entamé par la carrière Sud. Entre les deux, adossés au rocher du côté Est, se trouve un ensemble constitué d'un ouvrage en arc-de-cercle, à moitié éboulé, relié à une petite construction carrée.

Au niveau d'une dépression quadrangulaire qui est la trace de la plus visible de l'extraction de surface, est planté, comme fiché dans le sol, un grand bloc de forme trapézoïdale dont la racine plus étroite est creusée d'un trou de louve, système de préhension des blocs fréquemment utilisé au XII^e siècle et qui disparaît vers le milieu du XIII^e siècle. Par ailleurs, d'autres blocs qui gisent en contrebas sur cette pente, sont taillés avec soin et présentent également un trou de louve. Un autre bloc présente à un angle une large découpe quadrangulaire qui montre qu'il était destiné à une partie de mur présentant un décrochement d'assise, autre caractéristique de l'appareil de l'époque romane.

Ces éléments pourraient faire supposer que le site n'était qu'une carrière médiévale, pas l'emplacement d'un château. L'absence de fossé, de parois au sommet desquelles se serait développé un mur d'enceinte et d'aménagement du rocher sommital, pourraient en effet faire douter de l'existence d'un site fortifié. Mais pour quel autre site auraient été taillés ces blocs ? Le château de Hohnack se trouve relativement loin et il existait pour celui-ci des lieux d'extraction beaucoup plus proches, à commencer par la hauteur sur laquelle il se dresse. De plus, la partie la plus ancienne de ce château est construite en pierres à bosse, type de pierre qui fait défaut à Gestion. Par ailleurs, on ne connaît aucun autre site des environs où on aurait des traces d'une volonté d'aménagement. Il paraît ainsi probable que ces blocs étaient bien destinés à édifier un château sur ce sommet qui, comme il a déjà été indiqué, est un point d'observation remarquable sur la haute vallée de la Weiss.

LA SITUATION TERRITORIALE DE CETTE PARTIE DES VOSGES ENTRE VALLEES DE LA FECHT ET DE LA WEISS AUX XIE - XIIIIE SIECLES.

Pour essayer de comprendre l'origine de ces deux sites fortifiés que ne mentionne apparemment aucun texte historique, il faut évoquer quelle était la situation territoriale de cette partie des Vosges entre vallées de la Fecht et de la Weiss aux XII^e-XIII^e siècles.

Pour cela, nous allons prendre les choses chronologiquement à l'envers et partir de l'année 1227, au moment où l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen fait construire le château de Kaysersberg et, à ses pieds, une localité à laquelle il accordera le droit de ville. Pour cela, il dédommage les propriétaires du terrain qui sont les sires de Horburg et de Rappoltstein. Parallèlement, il a naturellement fallu doter la nouvelle localité d'un ban qui ne pouvait être pris que sur les terrains relevant des localités voisines, à savoir Kientzheim et Ammerschwih. Or les Horburg étaient dès les années 1110 les avoués de la cour domaniale de l'abbaye Saints-Félix-et-Régula de Zurich à Kientzheim, sur le terrain de laquelle ils fondèrent l'abbaye d'Alspach et possédaient des biens autour de Riquewihr et Mittelwihr. C'est donc à eux que l'empereur acheta la partie du ban de Kaysersberg au nord de la Weiss.

Par conséquent, les Rappoltstein lui cédèrent la partie au Sud, du côté d'Ammerschwih. En fait Ammerschwih n'était pas à l'époque la localité que l'on connaît aujourd'hui mais elle ne se constitua au tant que ville qu'au XIV^e siècle par la réunion entre les bans de plusieurs habitats relevant de trois seigneuries (Empire, comte de Ferrette, abbaye de Murbach). Les Rappoltstein possédaient en fief des comtes de Ferrette l'un de ces habitats, Meywihr, où ils avaient un petit château dont subsiste la base de la tour-habitat qui en constituait l'élément principal et qui, d'après son appareil, peut être daté de la première moitié du XIII^e siècle ⁶.

⁶ T. BILLER-B. METZ, *Burgen des Elsaß*, II : 1200-1250, 338-343.

Il existait en réalité dans le ban d'Ammerschwih (aujourd'hui à cheval sur le ban de la localité et de celui de Kaysersberg) un château plus ancien, situé sur le Firtischberg (nom donné du côté Kaysersberg) ou Vorder Sommerberg (nom donné du côté Ammerschwih), sommet qui domine au Sud l'entrée de la vallée de la Weiss⁷. On peut y voir des pierres placées de chant, parfois en arêtes de poisson, technique de construction archaïque que l'on trouve essentiellement dans des sites du XI^e ou du début du XII^e siècle. La première mention indirecte du château est de 1331 quand est cité un *Burchwege*, toponyme qui réapparaît plusieurs fois du XIV^e au XVI^e siècle. Mais tout semble indiquer que le nom du château était alors déjà oublié, ce qui indiquerait qu'il était abandonné depuis longtemps. Ce n'est que vers 1750 que le site est qualifié de *alten Schloß*. Toutefois la découverte de fragments de céramique culinaire et de poêle que l'on peut attribuer à des périodes allant de la seconde moitié du XII^e au milieu du XIV^e siècle, indiquerait que le château a subsisté un certain temps après la fondation de Kaysersberg.

Qui a pu construire ce château de type relativement primitif ? On a vu que les Rappoltstein tenaient Meywihr en fief des comtes de Ferrette, lesquels détenaient aussi avant 1225 le proche château du Wineck, au-dessus de Katzenthal. Or les droits de ces derniers viennent des comtes d'Éguisheim, en réalité une branche des comtes de Vaudémont qui se nomma d'Éguisheim par le mariage du comte Gérard de Vaudémont avec Heilwig von Eguisheim. C'est cette famille de Vaudémont-Éguisheim qui détenait le massif montagneux entre la Fecht et la Weiss où sera construit le château de Hohnack, y détenant la paroisse de Labaroche et y fondant vers 1138 l'abbaye cistercienne de Pairis. A leur extinction en 1143 ou peu après, avec le comte Ulrich, ce sont les comtes de Ferrette qui héritèrent de ce domaine, Stéphanie, la sœur du défunt ayant épousé le comte Frédéric de Ferrette. Les Vaudémont-Éguisheim ou les Ferrette peuvent ainsi avoir été les bâtisseurs du château sur le Firtischberg.

Ce sont sans doute les comtes de Ferrette qui ont bâti le château de Hohnack qui, d'après l'appareil en pierres à bosse du donjon, date du milieu de ce XII^e siècle. C'est naturellement aux comtes de Ferrette que l'église de Labaroche doit d'appartenir au prieuré de Feldbach, *Eigenkloster* des Ferrette où la majorité d'entre eux se fit inhumer.

Le château de Hohnack fut confié à la garde d'une famille qui en prit le nom et qui est mentionnée vers 1150 avec un *Luprandus de Hohinnac* puis, vers 1162, avec *Adelheidis et Detricus de Honach*. C'est un petit-fils de ces derniers, Ulrich, qui fit construire le château de Gutenberg, dont il porte le nom, avant sa mort survenue vers 1202. Ce château, qui dominait l'ancienne route romaine de Lorraine vers la plaine d'Alsace via le col du Bonhomme et un péage établi à ses pieds, était également un fief des comtes de Ferrette. Sa première mention, en tant que *Judenburg die burge*, remonte à 1317 lorsqu'il est tenu en fief du comte Ulrich III par Heinrich von Rappoltstein.

Tout comme à Meywihr et au Gutenberg, les Rappoltstein occupaient aussi la seigneurie de Hohnack, composée du château et des quatre paroisse (*kirchspiele*) de Zell (Labaroche), Urbeis (Orbey), Schnierlach (Lapoutroie) et Urbach (Fréland). Ceci est attesté en 1241, date à laquelle ils occupent auprès de l'abbaye de Pairis une fonction que l'on peut assimiler à celle d'avoué. On ne sait comment ils y parvinrent. On ne connaît à cette époque aucun lien familial entre eux et les Ferrette mais on sait qu'Anselm et Egenolf von Rappoltstein possédaient dès 1219 des biens au-delà du col du Bonhomme et qu'ils étaient les fils d'Ulrich et d'une Guta. Celle-ci aurait-elle été une Hohnack-Gutenberg et les Rappoltstein aurait-ils hérité les droits de ces derniers ?

⁷ J.-M. RUDRAUF, *Les châteaux forts ignorés de l'Alsace* : 9. Un château à l'entrée de la vallée de la Weiss, antérieur au château de Kaysersberg ? : le château du Firtischberg ou Vorder-Sommerberg, *Châteaux Forts d'Alsace*, 8, 2006, 27-40.

QUESTIONS SUR L'ORIGINE DE CHESTION :

Le site serait-il identique à celui de Belfroi, non localisé, qui apparaît au milieu du XIII^e siècle ?

Revenons-en à Chestion et au problème de qui peut avoir pris l'initiative de sa construction. Pour cela, intéressons nous à Labaroche mais également à un autre site fortifié du secteur, mais non localisé, celui de Belfroi⁸.

Au Moyen-âge, l'actuel village était constitué de quatre habitats : Zell, La Haute-Paroisse, Payoncelle et Faîte (First). Les trois premiers devaient appartenir à la même paroisse que l'abbaye de Feldbach reçut des comtes de Ferrette. Quant à Faîte, c'est un hameau à 1,5 km au Sud-ouest de La Chapelle, établi à l'origine autour d'une cour domaniale appartenant au chapitre de Saint-Dié. En 1114, quand l'empereur Henri V confirma au chapitre l'ensemble de ses possessions, il y est fait mention du ban de Faîte (*Festum*) jusqu'à une source de Saint-Dié. En 1522, ce ban est délimité ainsi : « d'un côté le grand chemin d'Orbey au village de Faîte, et de Faîte à Charmolles en allant au Pré de la Haie par le chemin de Bois-le-Sire ».

Or, en janvier 1255, le duc Ferry de Lorraine transmet en fief à Ulrich von Rappoltstein la moitié de son ouvrage fortifié (*firmitas*) du Beffroi, sis en deçà de la source Saint-Dié, ainsi que la moitié de la villeneuve qu'Ulrich et lui avaient l'intention de fonder en ce lieu. Ce document stipule que les hommes qui peupleront cette localité pourront prendre autant de terres et de bois qu'il leur faudra dans les forêts et terres du duc en deçà de la source, et dans celles du seigneur de Rappoltstein au-delà de la même source. Par ailleurs, les deux seigneurs ne devront entretenir dans ce château qu'autant d'hommes qu'il conviendrait pour sa défense. Les occupants du château et de la villeneuve devront résister à toute attaque contre le duc venant d'Alsace, sauf si cette attaque venait des Rappoltstein, ou venant de Lorraine contre les Rappoltstein, sauf si elle venait du duc et de ses hommes. De même, le duc devra défendre Beffroi contre attaque venant de Lorraine et le sire de Rappoltstein contre toute agression venant d'Alsace. Enfin un péage sera perçu sur tous ceux qui passent par cette villeneuve avec des marchandises, le revenu étant partagé entre les deux seigneurs.

Ce document indique que le château existait avant la conclusion de ce contrat (donc avant 1255). Par un autre acte donné trois mois plus tard, le duchesse Catherine de Lorraine et son fils le duc Ferry, qui est en fait encore mineur, déclarent avoir érigé Beffroi sur les terres de Saint-Dié « pour la protection des terres et des biens du chapitre » et exempter les gens du chapitre de Saint-Dié d'avoir à payer ces droits de péage. Le duc Mathieu II, époux de Catherine et père de Ferry, étant décédé en février 1251, le château aurait donc été bâti entre cette date et 1255.

Il ne sera par la suite plus question de la « Villeneuve » projetée qui, soit a rapidement périclité, soit n'a même pas été construite ou été achevée. Quant au nom de Beffroi, il réapparaît plusieurs fois jusqu'en milieu du XIV^e siècle mais alors qu'en 1328, il est encore clairement indiqué qu'il est en relation avec un péage, sa dernière mention en 1343 ne le considère que comme une limite de *Landfrieden*. En tout cas, aucun de ces textes ne fait plus référence à un ouvrage fortifié.

C'est probablement l'existence de ce péage qui explique l'existence de cet ouvrage fortifié et de cette tentative de création d'une localité à ses pieds. Si Chestion et Belfroi correspondent à un même site, il est peu probable que la route sur laquelle était prélevé le péage ait été celle de la vallée, passant par Le Bonhomme, Lapoutroie et Hachimette. Une possibilité de tracé pourrait être celle du chemin qui, à hauteur de Kaysersberg, monte par le Geissbrunnerthal jusque sur la crête dominant au Sud la vallée de la Weiss, en amont de la Fliegerkapelle, et de là suivait en gros cette crête jusqu'au col du Herrenwasen. De là, suivait-elle le versant Sud ou Nord du Vorhofkopf (en ce dernier cas, elle serait passé au pied de Chestion) ? Passait-elle ensuite par Labaroche et, de là, par Orbey, pour rejoindre la crête vosgienne ?

⁸ Bernhard METZ, Hypothèses sur l'histoire du Chestion et du Beffroi, *Châteaux Forts d'Alsace*, 10, 2009, 61-70.

La dernière mention de ce péage est quasiment contemporaine de la première mention du péage du village du Bonhomme (*Judelins hus*), au pied du Gutenberg, engagé en 1329, avec le château et le village, par les Rappoltstein aux Awelin. Mais ceci ne veut pas dire que l'un a remplacé l'autre. Il serait quand même étonnant qu'à peine créé, un péage ait aussitôt été ainsi cédé. Par ailleurs, la situation du Gutenberg peut faire supposer que dès l'origine, il ait été en relation avec la route passant à ses pieds. On peut ainsi admettre l'existence de deux voies menant des cols vosgiens vers le débouché de la vallée de la Weiss, dont l'un aurait peu à peu périclité.

Revenons-en aux deux sites fortifiés de Chestion et aux observations que permettent leurs vestiges. On a vu que les pierres taillées sur le site sommital présentent des caractéristiques que l'on trouve dans les maçonneries de l'époque romane mais qui disparaissent au plus tard vers le milieu du XIII^e siècle. Quant au siège, on peut admettre qu'il n'est pas antérieur aux années 1200. En effet, les annales de Marbach disent du siège de la Runneburg à Weissensee, en Thuringe, par le roi Othon IV en 1212, qu'il s'agit de la première fois qu'on utilisa un trébuchet (*tribok*). En fait, déjà lors du siège de Strasbourg par le roi Philippe de Souabe en 1199, sont mentionnées des « *tormenta* », ce qui doit désigner des machines de jet sans que l'on sache de quel type elles étaient. Quel que soit l'endroit où de tels engins ont été utilisés pour la première fois, il semble bien que ce soit vers l'an 1200 que ce moyen d'attaque apparut dans le monde germanique. Ceci placerait l'épisode de la tentative de construction avortée de Chestion entre le début et le milieu du XIII^e siècle, ce qui pourrait donc à la limite s'accorder avec la construction de Beffroi entre 1251 et 1255.

En ce cas, qui pourrait alors avoir entrepris de détruire ou d'empêcher la construction de ce château par les ducs de Lorraine ? Les comtes de Ferrette, seigneurs de Labaroche, qui ne pouvaient naturellement voir de bon œil un château apparaître à proximité de Hohnack ? Si les Rappoltstein paraissent être devenus dans la seconde moitié du XIII^e siècle les véritables maîtres de la seigneurie de Hohnack, il s'agit peut-être du dernier acte d'autorité de leurs suzerains dans ce secteur. Mais il y a trop d'incertitudes au sujet de l'histoire et des connaissances archéologiques de ces sites pour que l'on puisse faire davantage que d'émettre des hypothèses.

Pour tout compliquer encore, il convient de signaler la découverte de quelques objets lors de fouilles entreprises sur le site, objets déposés au musée des Unterlinden mais semblant avoir été égarés.

Il s'agit notamment d'un pot de poêle du XIII^e siècle et deux clés, une grande du XIII^e et une petite du XV^e siècle, selon des datations indiquées par Gilbert Meyer, qui lui alors a fourni des photos de ces objets. La datation de ce dernier objet pose évidemment un sérieux problème si effectivement, ils proviennent bien de Gestion car cela indiquerait que ce dernier était encore occupé à la fin du Moyen Age.

Ceci n'est donc qu'une énigme de plus pour ce site plein de mystères, irritant même pour qui cherche absolument à trouver réponse à toutes ses interrogations.

Voilà donc encore un site pour lequel seule l'archéologie semble pouvoir permettre des progrès dans sa connaissance.

Note de lecture : CHATEAUX FORTS D'ALSACE, N° 10, 2009

Le Chestion et le Beffroi, à Labaroche

Armand SIMON

CHATEAUX FORTS
D'ALSACE



Histoire • Archéologie • Architecture

10



Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs
CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES MÉDÉVALES DE SAVERNE
2009

Le Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Saverne, le CRAMS, publie une revue annuelle de très haute qualité. Son numéro 10 – 2009 renferme deux articles concernant Labaroche, par deux des plus grands spécialistes alsaciens.

Jean-Michel RUDRAUF décrit le Chestion (Gestion),
pages 71 à 84.

Il décrit les vestiges se trouvant au bas du Chestion, puis ceux du sommet du Chestion. Il essaie de résoudre nombre de questions. Les vestiges appartiennent-ils au même château ? Quel était l'utilité du Chestion Bas ? Pourquoi le Chestion Haut n'a-t-il pas été achevé ? Il inventorie les différents objets trouvés sur le site et présente beaucoup de photos, de plans et de dessins.

L'article de notre bulletin, ci-avant page 21, est le condensé de cet article bien plus détaillé, qui renove et enrichit considérablement notre connaissance de l'époque médiévale de Labaroche.

Bernhard METZ étudie les « Hypothèses sur l'histoire du Chestion et du Beffroi »,
pages 61 à 70.

Bernhard Metz se livre à une enquête quasiment policière, en interrogeant toutes les sources écrites et en présentant une abondante bibliographie

Il explore d'abord l'histoire de Labaroche au Moyen âge. Labaroche est un village de défrichement ayant apparemment deux pôles : une partie, Faîte, appartient au chapitre de Saint-Dié, l'autre dépend des comtes d'Eguisheim, puis de Ferrette. Nous trouvons aussi les sires de Hohnack et au XIIIème siècle les Rappoltstein (Ribeaupierre).

Ces derniers concluent en 1255 avec le duc de Lorraine, avoué de Saint-Dié, un traité de pariage pour le Beffroi, une fortification autour de laquelle ils veulent créer une « villeneuve ». Cette villeneuve semble restée à l'état de projet.

Ce Beffroi pourrait être à l'emplacement du Chestion. Il est cité jusqu'en 1328 comme lieu de perception d'un péage. Il reste effectivement les traces d'un chemin ancien entre Kaysersberg et le Chestion, mais l'axe majeur de la vallée de la Weiss passe ailleurs. De sorte que la question de l'identité du Beffroi avec le Chestion reste en suspens.

Il faudrait des fouilles scientifiques et des recherches complémentaires sur ce chemin Kaysersberg – Chestion pour résoudre ces questions et faire progresser l'histoire médiévale de la vallée de la Weiss.

Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Saverne, BP 90042 67701 Saverne Cedex
(N°10, 112 pages, 15 Euros + 3 Euros de frais d'expédition.)

LES WELCHES A AUBURE AU XVIII° SIECLE

Yvette BARADEL

Au début du XVII° siècle, vivaient à Aubure des Alsaciens de langue germanique et quelques Welches de langue romane, venus surtout du val d'Orbey voisin.

Au XVIII° siècle, les Welches composaient la majorité de la population, les Alsaciens n'étant plus qu'une minorité.

Pourquoi cette transformation ? Qui étaient ces Welches d'Aubure ?

AUBURE AU DEBUT DU XVII° SIECLE

Au début du XVII° siècle, Aubure faisait partie de la seigneurie de Riquewihr, domaine des ducs de Wurtemberg depuis le XIV° siècle.

Celle-ci s'enfonçait en coin dans les terres des sires de Ribeaupierre, bordée à l'est par le baillage de Ribeauvillé et à l'ouest par celui du Val d'Orbey.

Aubure, à 800 mètres d'altitude et au milieu de forêts, était situé à l'extrémité nord-ouest de cette seigneurie. Son ban était limité à l'est par un ruisseau, le Strengbach, appelé Weissenbach à l'époque, frontière avec le ban de Ribeauvillé. Au sud, il était collé à celui de Riquewihr et à l'ouest à celui de Fréland. Au nord s'étendait la forêt d'Aubure qui atteignait le ban de Sainte-Marie.

Pour entrer à Aubure ou en sortir, il n'y avait que des chemins forestiers. Par le Strengbach, on atteignait la route royale qui joignait Ribeauvillé à Sainte-Marie. On descendait directement à Fréland par la Halle et la Chaude-Côte. Le chemin pour aller à Riquewihr traversait les terres de la seigneurie et celles de cinq communautés de la plaine, Riquewihr, Béblenheim, Hunawihr, Mittelwihr et Zellenberg qui ne s'entendaient pas pour l'entretenir si bien que l'on estimait en 1758 que "le chemin est depuis bien des années presque impraticable" ¹. Aubure était donc relié, plus ou moins bien, à Ribeauvillé, Sainte-Marie, Riquewihr et Fréland.

L'économie était fondée sur l'élevage des bêtes à cornes et l'exploitation des forêts. Des troupeaux venus de la vallée de Sainte-Marie, en particulier d'Échery et des troupeaux de Fréland se joignaient à ceux d'Aubure au sommet du Brézouard ce qui entraînait souvent des conflits.

Vers 1620, les Ribeaupierre à la fois pour protéger leurs forêts et tirer parti des pâturages, avaient fait construire sur le versant du Strengbach, au Schluck, une métairie : la *Schluckmeyerei* et sur la rivière, une scierie.

Le village comptait alors une quinzaine de fermes installées sur le versant du Strengbach qui faisait face à la métairie des Ribeaupierre. Au centre s'élevait un temple, la Réforme ayant été introduite au XVI° siècle par les ducs de Wurtemberg.

La population était alsacienne, de langue germanique et protestante. On voyait quelques Welches domestiques dans les fermes. Il y avait parfois des mariages entre des habitants d'Aubure et ceux du Val d'Orbey, en particulier de Fréland, malgré la différence de religion, le Val d'Orbey étant entièrement catholique.

En 1620 débuta la guerre de Trente Ans qui se termina en 1648 avec la signature des traités de Westphalie. L'Alsace fut parcourue et dévastée par des troupes impériales suédoises, lorraines et, à partir de 1635, françaises.

En 1648, quand l'Alsace entra dans le royaume de France, le pays était à reconstruire.

¹. ADHR C 1229 Mémoire du 29 octobre 1758. ADHR = Archives Départementales du Haut Rhin.

L'INSTALLATION DES WELCHES A AUBURE

Les ducs de Wurtemberg, comme d'autres seigneurs possessionnés en Alsace, reconnurent la souveraineté du roi de France dont les ordonnances furent désormais appliquées en Alsace par son représentant, l'intendant, installé à Strasbourg et un parlement, le Conseil souverain, installé à Colmar.

La France mena deux politiques : reconstruire le pays et restaurer le catholicisme.

À partir de 1660, seigneurs et roi de France prirent des mesures pour favoriser la reprise économique. Une ordonnance royale de 1662 fixait les conditions d'installation des immigrants dans les villages dévastés. Les biens abandonnés étaient redistribués gratuitement et exemptés d'impôts pendant dix ans. Des édits de défrichement se succédèrent en 1682, 1685, 1687.

Mais parallèlement une offensive catholique débutait.

L'ordonnance de 1662 concernait seulement les immigrants catholiques.

Une lettre de Louvois à l'intendant de 1684 ordonnait que lorsque sept familles catholiques se trouvaient dans une localité protestante, elles pouvaient prétendre à la possession du chœur de l'église. Deux ans après, une autre lettre supprimait le culte luthérien dans les lieux où il y avait les deux tiers des familles catholiques et créait une cure royale dont le curé était nommé par l'intendant. C'est ce qui se passa à Aubure en 1686.

L'ancien village d'Aubure, sur les bords du Strengbach et face au Schluck, n'avait pas dû être abandonné. Des pasteurs venus de Riquewihr y officiaient après 1635. À l'époque qui nous intéresse y vivaient au moins deux familles réformées, celle de Henry Rauch et de son frère Gaspard.

Pour faire d'Aubure un village catholique, il suffisait d'y installer des Welches du Val d'Orbey qui étaient tous catholiques et connaissaient Aubure, surtout les habitants de Fréland.

En 1686, les Jésuites s'emparèrent de l'église d'Aubure et y installèrent un chanoine de Saint Dié qui reconstruisit le presbytère.

En 1687, le curé de Fréland, Jean Draon, reçut la cure d'Aubure qu'il administra avec celle de Fréland jusqu'en 1694.

Avec le curé arrivèrent plusieurs familles welches de Fréland et de Lapoutroie. Un Frélandais, Adam Dumoulin, qui avait environ 70 ans et rejoignait deux de ses fils, Pierre et Joseph, qui étaient fermiers *au cholut* (prononciation romane de Schluck) fut nommé immédiatement prévôt. Son gendre Michel Mathieu, marié à Marie Dumoulin, l'accompagnait mais retourna à Fréland cinq ans après.

Un membre d'une autre famille de Fréland, Antoine Thiriat, s'installa avec sa femme Anne Vichart, originaire de Clefcy.

Deux habitants de Lapoutroie, Claude Le Maire de Ribeaugoutte marié à Catherine Marchal de Thannenkirch et Claude Petitdemange du Grand Trez, marié à Elisabeth de Vic, se joignirent à eux. Mais le second retourna à Lapoutroie cinq ans après.

Une dizaine d'années plus tard, deux autres habitants de Lapoutroie s'installèrent, Claude Pierrelvelcin et son beau-frère David Mathieu de la Goutte.

Ces cultivateurs, qui avaient entre 25 et 30 ans, sauf Adam Dumoulin, arrivaient avec femme et enfants et occupaient les terres qui s'étendaient au débouché du chemin de Fréland dans la partie haute et plate d'Aubure.

On peut dire que la proportion des deux tiers, exigée pour la création d'une cure royale, a été respectée en installant en 1687 cinq familles catholiques à côté de deux familles réformées.

Le déséquilibre s'accrut. Il suffit de parcourir les registres paroissiaux d'Aubure qui débutent en 1687. Entre 1690 et 1699, 26 baptêmes furent enregistrés dont 6 de réformés, essentiellement ceux d'enfants de la famille Rauch, les autres étant ceux des familles welches que nous avons vu arriver.

Sur la frontière d'Aubure, les Ribeaupierre reprirent leur politique de défense de leurs forêts.

La métairie du Schluck n'avait pas été détruite et elle était tenue, comme nous l'avons vu, par des fermiers welches, Pierre et Joseph Dumoulin de Fréland qui la quittèrent probablement vers 1695, pour s'installer à Aubure. On voit apparaître alors au Schluck, une famille calviniste, les Rettelsperger,

originaires de Sainte-Marie, qui devinrent censiers de la métairie. Le Schluck se peupla peu à peu de réformés. Une deuxième métairie s'éleva au nord de la première ainsi que des maisons autour, si bien que le Schluck devint un hameau dont les habitants dépendaient de la paroisse d'Aubure.

Au sud, sur la pente du Muesberg, toujours à la frontière d'Aubure, les Ribeaupierre firent construire deux métairies qu'ils confièrent à des anabaptistes, alors nombreux à Sainte-Marie. Il est bien précisé sur les baux de ces métairies qu'il fallait se protéger des habitants d'Aubure. Le fermier *"devait garder un œil sur les habitants d'Aubure afin de les empêcher de faire paître leurs animaux sur les terres des Ribeaupierre ou de prendre du bois dans la forêt"*.²

LE PEUPEMENT D'AUBURE

La population augmenta, passant de 16 feux en 1720 à 23 feux en 1750 et 34 feux en 1788. Le nombre d'habitants apparaît pour la première fois en 1790 : 210.³

Cette augmentation se fit par étapes comme nous le voyons en suivant le rythme des mouvements naturels.

Les mouvements naturels de population au XVIII^e siècle

Années	Mariages	Baptêmes	Sépultures
1687 - 1699	4	26	18
1700 - 1709	6	33	16
1710 - 1719	15	50	26
1720 - 1729	17	67	39
1730 - 1739	27	102	51
1740 - 1749	21	112	53
1750 - 1759	21	124	79
1760 - 1769	25	116	68
1770 - 1779	28	118	71
1780 - 1789	20	104	78

Dans les registres paroissiaux apparaissent non seulement les catholiques d'Aubure mais aussi les réformés, appelés aussi religionnaires d'Aubure et du Schluck.

En moyenne, les mouvements naturels des réformés représentent un tiers de l'ensemble. Le petit nombre des mariages jusqu'en 1750 s'explique par le fait que les réformés préféraient se marier dans leur paroisse à Sainte-Marie-aux-Mines.

Mouvements naturels des réformés au XVIII^e siècle

Années	Mariages	Baptêmes	Sépultures
1687 - 1699	2	6	2
1700 - 1709	2	6	7
1710 - 1719	2	9	11
1720 - 1729	7	15	5
1730 - 1739	7	44	17
1740 - 1749	2	48	20
1750 - 1759	6	44	25
1760 - 1769	12	45	22
1770 - 1779	12	42	27
1780 - 1789	10	27	18

² .Michel KNITTEL, De la métairie anabaptiste des Ribeaupierre au sanatorium le Muesberg, Imp. Huber 1996, p. 49

³ . J. Pierre KINTZ, Paroisses et communes de France, Haut-Rhin, CNRS 1994

Le peuplement d'Aubure s'est fait par étapes quand nous regardons la totalité des mouvements naturels.

Entre 1710 et 1719, les mariages ont plus que doublé et à partir de 1730, ce fut le cas des baptêmes qui atteignirent la centaine. Ensuite il y eut peu d'évolution, une baisse se dessinant à partir de 1780.

Peu à peu un fossé se creusa entre les deux groupes de population. Au XVI^e siècle il y avait eu des mariages mixtes. Mais un édit royal de 1680 les avait interdits.

Les deux derniers mariages mixtes qui ont été célébrés à Aubure sont ceux du luthérien Jean Ruch avec Marie Piere de Fréland, en août 1691, et du calviniste Nicolas D'Alepach de Thanvillé avec Marguerite Miclot de Fréland, en mai 1697. Désormais il n'y eut plus de contacts familiaux, les familles welches se rapprochant du Val d'Orbey et les familles alsaciennes des territoires protestants des Wurtemberg et des Ribeaupierre.

D'après un relevé des mariages des époux catholiques, entre 1687 et 1789, 47% des hommes et 64% des femmes étaient d'Aubure, 26% des hommes et 17% des femmes venaient du Val d'Orbey, 7% des hommes et 5% des femmes venaient de la partie lorraine de la vallée de Sainte-Marie.

Prenons les mariages dans la famille catholique des Dumoulin ou Demoulin, qui arriva en 1686 et s'installa définitivement. Sur douze mariages célébrés pendant trois générations, sept le furent avec des familles d'Aubure et des familles de Fréland, trois avec des familles de Lapoutroie et deux avec des familles de Sainte-Marie.

Chez les protestants, 57% des époux et 59% des épouses étaient d'Aubure, 15% des époux et 25% des épouses venaient de la vallée de Sainte-Marie, partie alsacienne et 10% des époux et des épouses de Riquewihr.

Les Rauch, Ruch ou Rouch qui firent partie aussi des premières familles installées à Aubure s'allièrent très souvent aux familles du Schluck, en particulier à celles des Rottelsperger.

Des neuf enfants de Jean Georges Rauch qui se marièrent entre 1733 et 1757, cinq choisirent des jeunes du Schluck, deux des Suisses installés à Aubure, l'un se tourna vers Riquewihr et l'autre vers Hunawhr.

Ainsi deux groupes de population vivaient côte à côte n'ayant ni la même langue, ni la même religion, regardant vers des horizons différents et auxquels il fallait ajouter une différence essentielle, le déséquilibre démographique.

LA VIE A AUBURE

1. L'administration

Aubure faisait toujours partie de la seigneurie de Riquewihr. Mais en 1686, le duc Georges de Wurtemberg donna à sa fille Anne, Ostheim et Aubure qui formèrent à partir de cette date une nouvelle seigneurie dirigée par un bailli aidé d'un procureur fiscal et d'un greffier. Jusqu'en 1789, il est fait mention d'un bailli d'Ostheim et Aubure bien que la princesse Anne soit morte en 1733.

En 1684, une ordonnance royale exigeait que les seigneurs nomment des officiers catholiques si bien que toute l'administration d'Aubure fut catholique, dont les prévôts, qui représentaient le seigneur dans les communautés.

À Aubure, le seigneur nomma naturellement des prévôts welches. Le premier fut Adam Dumoulin qui, trop âgé, céda la place en 1691 à Claude Lemaire, originaire de Lapoutroie, arrivé en même temps que lui à Aubure. Celui-ci fut remplacé en 1709 par son gendre Gaspard Perrin, originaire de Fréland. Puis ce fut deux enfants des premiers arrivants : en 1726, Joseph Thiriet fils d'Antoine Thiriet et en 1734, Joseph Mathieu fils de David Mathieu.

Après la mort de Joseph Mathieu en 1755, la prévôté passa à Pierre Raffner, originaire de Fréland, qui avait épousé Agnès Dumoulin, fille de Joseph, puis à son fils Sébastien de 1785 à 1789. Le

gendre de Pierre Raffner, Jean Baptiste Thiriet, petit-fils du prévôt Joseph Thiriet, était maire d'Aubure en 1790.

Les familles des premiers Welches installés à Aubure ont donc assuré l'administration d'Aubure pendant le siècle. À l'exception d'Adam Dumoulin, tous ces prévôts savaient écrire.

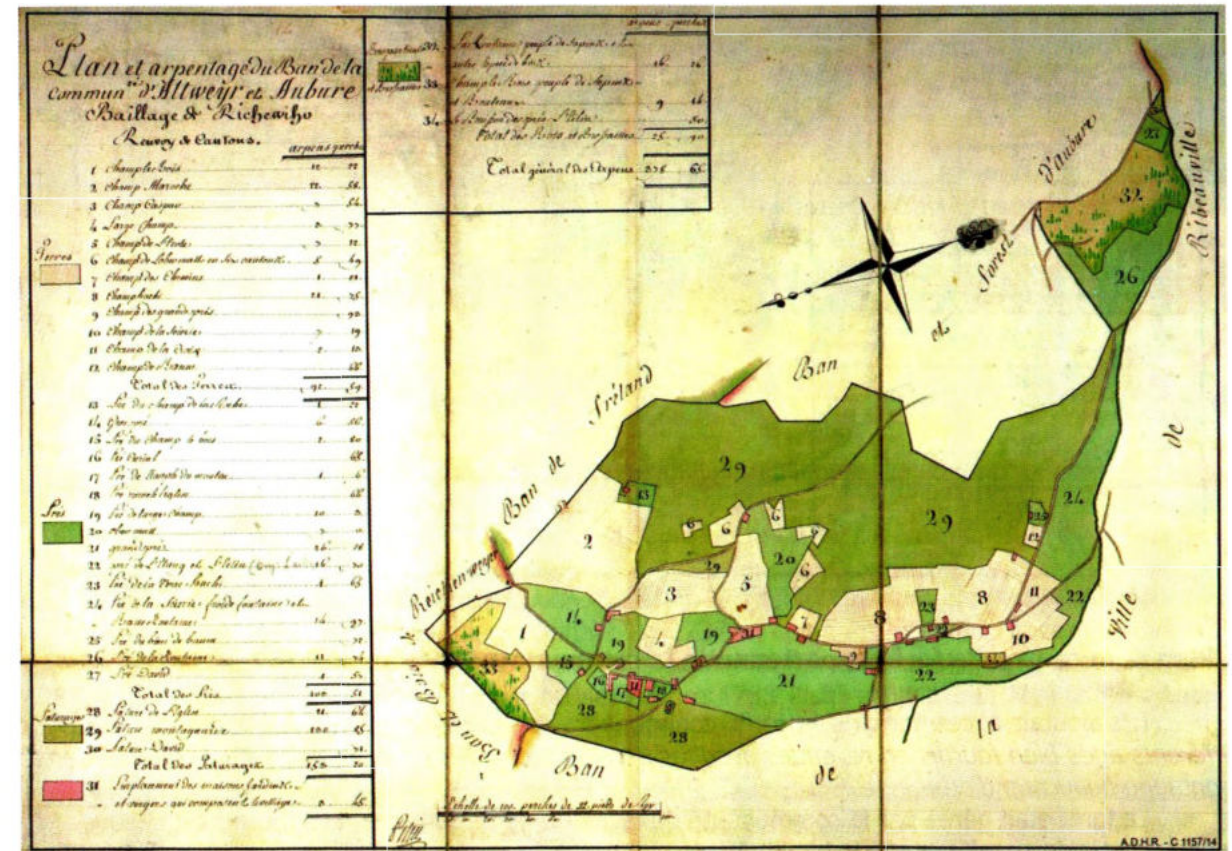
En dehors des prévôts nommés, des administrateurs étaient élus chaque année par les habitants, en particulier le maître-bourgeois. C'était peut-être l'occasion pour les réformés d'accéder à l'administration. On trouve mention d'un Rottelsperger exerçant cette fonction. ⁴

Pour régler leurs affaires personnelles, les habitants pouvaient s'adresser à plusieurs instances judiciaires. Les procès passaient devant le bailli lors des audiences qu'il tenait avec le procureur fiscal et le greffier.

Les Welches d'Aubure s'adressaient à différents notaires pour achats ou ventes de biens et pour contrats de mariage. Ils allaient trouver le greffier de la seigneurie d'Ostheim ou des notaires à Colmar mais le plus souvent, ils descendaient à Lapoutroie chez le notaire royal du Val d'Orbey.

Le bailli venait parfois à Aubure. On le voit présider une vente aux enchères, installé "au cabaret commun d'Aubure". ⁵ À cette occasion apparaît un sergent, officier qui transmettait les décisions judiciaires et qui était Pierre Mathieu, un des fils du prévôt Joseph Mathieu.

2. La mise en valeur du ban



Plan de finage d'Aubure – 1760 (A.D.H.R. C 1157/14)

Le ban d'Aubure s'étendait sur 338 arpents et la forêt communale sur 229 arpents (1 arpent = 50 ares).

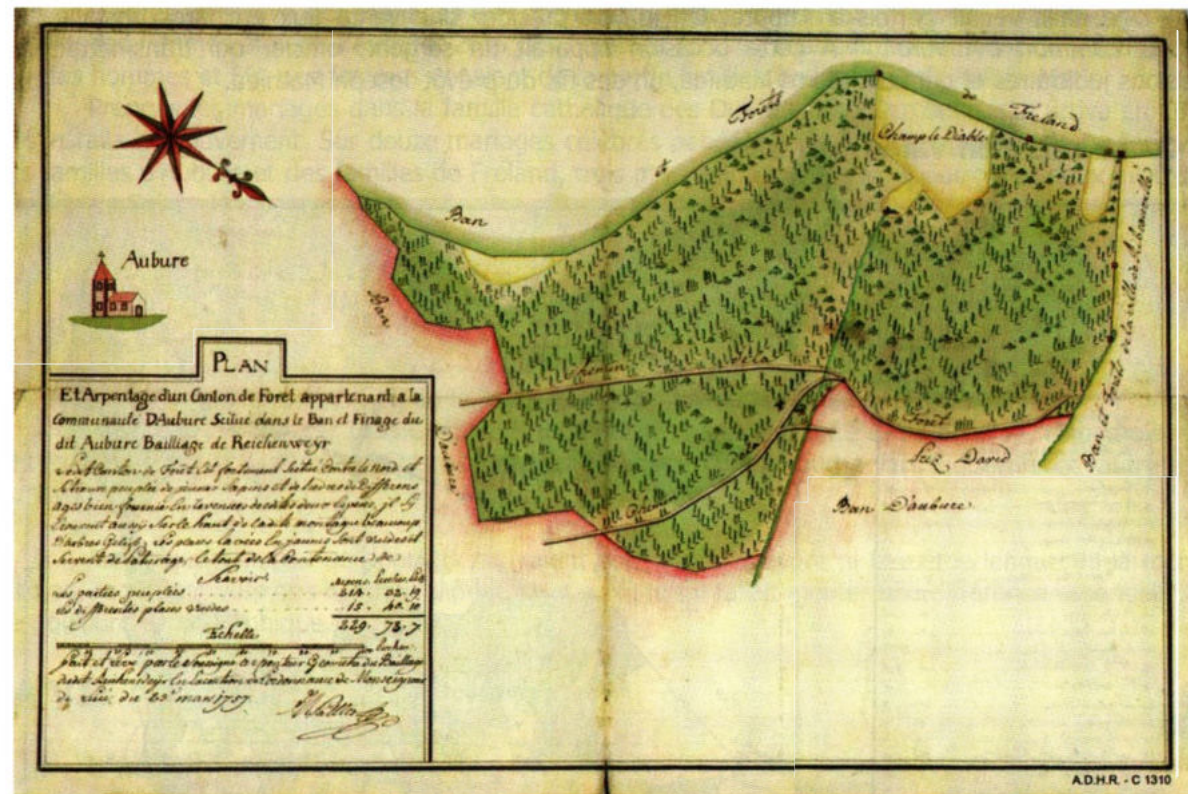
⁴. ADHR 2 O 87, Lettre de Michel Rodelsperger au préfet et au maire d'Aubure, 22 floréal an IX (12 mai 1801)

⁵. ADHR 4 E Riquewihr 347, 28 septembre 1784

Les sols étaient pauvres et le climat rude. Les habitants qui avaient refusé de payer la dîme du lin et du chanvre furent soutenus par le Conseil Souverain d'Alsace qui reconnaissait par un édit de 1704 que "les gens d'Aubure ne pouvaient et ne prétendaient semer ni lin ni chanvre sur leurs rochers"⁶. Quant à la forêt, le subdélégué de Colmar estimait en 1783 que "la forêt est située sur une montagne très élevée qui est couverte de neige les trois quart de l'année et exposée à toute l'impétuosité des vents"⁷.

Aubure se présentait comme une clairière, traversée par un chemin le long duquel s'alignaient des maisons. On avait défriché à partir de ce chemin si bien que l'on distinguait trois bandes de terrain qui lui étaient parallèles : sur la partie haute, les terres labourables puis les pâturages qui atteignaient la forêt, sur la partie basse longée par le Strengbach, les prairies. Quelques bois privés et broussailles restaient sur les limites du ban.

Les pâturages représentaient 40% de l'ensemble, les prairies 27%, les terres labourables 25%, les broussailles 7% et le village 1%.



Plan d'un canton de forêt appartenant à la communauté d'Aubure -1757 (A.D.H.R C 1310)

Il s'ajoutait à ces terrains la forêt communale "peuplée de jeunes sapins et de hêtres de différents âges bien fournis en revenus desdites deux espèces. Il s'y trouve aussi sur le haut de ladite montagne beaucoup d'arbres gélifs".

La forêt était gérée par la communauté qui avait un garde forestier. Elle fournissait chaque année du bois de chauffage aux habitants non pas à partir de coupes réglées mais en prenant "les arbres arrachés et cassés tous les ans avec ceux qui sont vieux et sur le retour"⁸.

Les cultivateurs les mieux lotis avaient des terres labourables et des prairies, parfois un peu de forêt.

⁶ . Michel KNITTEL, opus cit. p. 26

⁷ . ADHR C 1330a, Lettre du 24 janvier 1783 du subdélégué Mr Sommervogel.

⁸ . Idem.

Le prévôt Pierre Raffner possédait neuf champs dont un à la Halle sur le ban de Fréland, six prés et un bois de sapins et de bouleaux. L'étendue de ces terrains était variable : d'un seizième à trois quarts de journal pour les champs, d'un quart de journal à deux journaux pour les prés, trois journaux pour la forêt (le journal dans le canton de Lapoutroie équivalait à 46 ares)⁹.

Ces cultivateurs semaient du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, plantaient des pommes de terre auxquels s'ajoutaient foin et regain.

En décembre 1783, on estima les récoltes de Joseph Demoulin faites durant l'année¹⁰ :

Foins	160 livres
Regain	60 livres
Pommes de terre	126 livres
Seigle	86 livres
Avoine	49 livres
Froment	27 livres

C'est l'exploitation des prairies et la production des pommes de terre qui rapportaient le plus.

Ces paysans étaient des éleveurs. Joseph Demoulin avait une paire de bœufs, trois vaches, une génisse, un veau, deux porcs et cinq poules.

On retrouve le même type de bétail chez Jean Houin, originaire de Fréland, qui avait épousé Catherine Thiriet, la fille du prévôt Joseph Thiriet¹¹ : une paire de bœufs, sept vaches, six génisses, quatre taureaux, un porc gras et huit poules.

Cette paire de bœufs, que l'on trouve assez souvent, devait servir non seulement à tirer une charrue mais aussi un chariot. Joseph Demoulin voiturait du bois à Ribeauvillé ou à Riquewihr non seulement pour les catholiques d'Aubure mais aussi pour les réformés.

Les rapports avec l'extérieur étaient fréquents. Jean Houin qui, nous venons de le voir, avait un troupeau important pour Aubure, laissait 6 000 livres de dettes actives, c'est à dire d'argent qu'on lui devait. Sur 40 dettes actives, 17 étaient placées à Aubure dont 6 chez des réformés, 14 à Mittelwihr, 4 à Fréland et le reste à Lapoutroie, Sainte-Croix, Ribeauvillé, Thannenkirch et Bennwihr. C'était non seulement de l'argent prêté mais aussi des ventes de bétail et de produits variés qui ne sont malheureusement pas relevés.

3. Religion et enseignement

Religion et enseignement étaient les fondements de la culture offerte à la population.

La religion catholique avait été imposée. Aucun pasteur ne venait à Aubure.

Les curés qui se succédèrent à Aubure furent tout d'abord des Lorrains : en 1686, Jean Draon de Mirecourt ; en 1694, Nicolas Barbier d'Épinal ; en 1737, Antoine Perrotey de Fraize. Puis les curés vinrent de la plaine d'Alsace : en 1760, François Joseph Bitterlin de Wettolsheim ; pendant l'année 1788, Ignace Haenner de Bernwiller enfin en septembre 1788 jusqu'en juillet 1791, François Antoine Stender de Ruelisheim qui prêta serment à la Constitution en février 1791¹².

Nous avons vu que les Jésuites s'étaient emparés de l'église d'Aubure en 1686. Le temple avait été détruit pendant la guerre de Trente Ans. Est-ce que cette église était le temple qui avait été reconstruit ? En effet, dès 1662, le prince de Wurtemberg avait pris des dispositions pour remettre en valeur ses terres d'Alsace. Sur le plan de finage de 1760, on voit concentrés le long du chemin venant de Fréland, après le lieu-dit le Champ du Bois, le pré curial, le pré proche l'église et la pâture de l'église. C'est là que devaient se trouver l'église et le presbytère.

⁹ . ADHR 4 E Riquewihr 347, Inventaire de Pierre Raffner, 4 juillet 1785

¹⁰ . Idem, État et estimation des récoltes délaissées par Joseph Demoulin, 2 décembre 1783

¹¹ . Idem, Inventaire de Jean Houin, 9 janvier 1769

¹² . Louis KAMMERER, Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime, 1648-1792, manuscrit.

L'église était le centre de la vie administrative et religieuse. C'est à la sortie de la messe le dimanche que le sergent faisait les principales publications.

Les actes d'état civil étaient tenus par le curé qui enregistrait aussi bien les actes des catholiques que ceux des réformés d'Aubure et du Schluck auxquels on imposait certaines conditions. Pour les baptêmes, il fallait la présence d'un parrain et d'une marraine catholiques. Pour être enterré à Sainte-Marie, qui était la paroisse des réformés, il fallait demander une autorisation, sinon les réformés étaient enterrés à Aubure "en terre non bénite". En 1764, le curé de l'époque écrivait sur l'acte de sépulture de Jean Glatti, un calviniste de 75 ans : "son cadavre a été enterré dans le vieux cimetière c'est à dire en terre non bénite avec les cérémonies ordinaires, s'entend avec un morne silence de ces sectaires".

L'idéal pour le curé était d'obtenir des conversions qui furent peu nombreuses malgré l'offre alléchante d'exemption d'impôts pendant trois ans. Barbe Honon, luthérienne, se convertit sur son lit de mort en 1725. En 1739, une fille entière abjura : "les nommés Jean Rodolph Mathias et Marie Madeleine Lailich sa femme de cette paroisse et leur famille composée de huit enfants...ont fait abjuration du calvinisme et ont embrassé la religion catholique apostolique et romaine dans l'église de cette paroisse, entre les mains du père Clément bachelier en théologie et lecteur dans le couvent des pères augustins de Ribeauvillé en présence de tous les paroissiens catholiques et du soussigné curé J. Perrotey".

Comme dans toutes les communautés de l'époque, la vie des habitants était encadrée par l'Église.

On baptisait les enfants le jour ou le lendemain de leur naissance. Il y avait des exceptions dues aux intempéries ou à la mauvaise volonté des parents, surtout chez les réformés. En janvier 1768, Marie Anne Thallbach, née le 2 janvier, ne fut baptisée que le 5 "parce qu'on ne pouvait pas sortir des maisons à cause de la grande quantité de neige qui était tombée ces jours là". Marie Magdeleine Wuildemouette, fille d'un luthérien, "a été baptisée ce 1^o may 1726 quoique née le 26 avril après avoir fait bien des réprimandes au père".

Lorsqu'un enfant était mort-né, il pouvait être baptisé par la sage-femme. Celle-ci était élue par l'assemblée des femmes de la paroisse et prêtait serment entre les mains du curé. Mais l'enfant n'avait pas toujours pu être baptisé dans l'urgence. Certains parents le conduisaient alors dans "un sanctuaire à répit" devant une statue de la Vierge en guettant la manifestation d'un signe de vie qui permettait le baptême. On voit des paroissiens d'Aubure aller à Dusenbach ou à Bruche dans le Val de Villé. En 1722, Jacques Thiriet, fils de Dominique Thiriet, était mort en venant au monde "dans le doute s'il avait reçu le baptême que le chirurgien dit lui avoir conféré, le père le porta le 26 août à Dusenbach où après avoir imploré le secours de la Vierge, il sua et cela devant le Révérend Père Paul Augustin de Ribeauvillé qui lui conféra le baptême avec condition et après avoir été rapporté à Altvir, il a été enterré".

L'enseignement était dispensé par un maître d'école. C'était un assistant du curé car comme marguillier, il entretenait l'église et participait aux cérémonies religieuses.

Pendant le premier quart du siècle, plusieurs maîtres d'école se sont succédé. Le premier qui apparaît est Jean Géraux, originaire de Bruyères dans les Vosges. Il épouse en 1700 à Fréland, Véronique Husler mais il meurt en 1704. Son successeur fut Dominique Ménétrez ; probablement un fils de Dominique Ménétrez qui était maître d'école à Lapoutroie. En 1709 apparaît Nicolas Charmois de Liepvre, suivi en 1713 par Nicolas Balland de Champ-le-Duc en Lorraine. Celui-ci se maria à Aubure en 1718 avec Marie Noël de Lapoutroie. Il mourut à Aubure en 1727. Mais dès 1722, il était remplacé par Nicolas Tachet qui laissa la place en 1726 à Jean Baptiste Diélaïne.

Celui-ci, originaire de Wisembach dans la région de Saint-Dié, se maria en 1726 avec Marie Velcin d'Aubure puis, après la mort de sa femme, épousa en 1732 Marie Anne Valentin, fille d'un ancien prévôt de Lapoutroie. Il abandonna l'enseignement vers 1740 pour devenir buraliste.

On voit apparaître ensuite en 1740, André Baptiste et en 1743, Claude Noël.

Son successeur fut Jean François Demoulin. C'était le premier maître d'école originaire d'Aubure descendant du prévôt Adam Demoulin. Il exerça ses fonctions de 1752 à 1789.

En 1789 arriva François Blaise, de La Bourgonce dans les Vosges. Il se maria à Aubure en 1790 avec Marie Raffner, fille et sœur de prévôt, abandonna sa fonction dès 1791 pour être secrétaire greffier de la mairie et on le retrouve maire d'Aubure sous l'Empire.

Le maître d'école appelé aussi régent apprenait aux enfants à lire, écrire et compter. On considère comme alphabétisés les époux qui peuvent signer leur acte de mariage.

À partir de 1740, les trois quart des époux welches catholiques signent et à partir de 1770, la moitié des épouses.

Alphabétisation des époux catholiques

Années	Mariages	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
1687 - 1699	2	1			
1700 - 1709	4	2			
1710 - 1719	13	9		1	
1720 - 1729	9	3		1	
1730 - 1739	18	9	50		
1740 - 1749	19	16	84	2	
1750 - 1759	15	11	73	4	
1760 - 1769	13	13	100	4	
1770 - 1779	16	15	94	10	62
1780 - 1789	10	10	100	5	50

Il est difficile de connaître le niveau d'alphabétisation des réformés car ils se mariaient souvent à Sainte-Marie.

61 mariages de réformés ont été célébrés à Aubure entre 1687 et 1789. Dix-neuf époux ont signé dont sept étaient d'Aubure et appartenaient aux familles Rottelsperger et Gerber. Ainsi des membres de deux familles seulement étaient alphabétisés. Peut-être avaient-ils été scolarisés à Sainte-Marie.

La reconstruction d'Aubure au XVIII^e siècle est l'œuvre de Welches venus du Val d'Orbey et de Réformés venus de Sainte-Marie. Cette œuvre commune créa entre eux des liens économiques qui permirent une cohabitation que la différence de religion et de culture, avec ses conséquences, aurait rendu difficile.

L'existence de ces deux populations explique qu'en 1790, lors de la réorganisation administrative de la France, le village d'Aubure fut rattaché au canton de Sainte-Marie. En effet, à Sainte-Marie comme à Aubure cohabitaient, dans la partie lorraine, des catholiques et dans la partie alsacienne, des protestants¹³.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Christiane, Aubure, *Cahier Sairepa n° 65*, Fédération généalogique de Haute-Alsace.
- KNITTEL Michel, *De la métairie anabaptiste de Ribeaupierre au sanatorium Le Muesberg*, Imp. Huber, 1996.
- METZENTHIN E., Aubure et ses origines, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Ribeauvillé*, 1952.
- METZENTHIN E., La "Schluckmeyerei", ferme seigneuriale des comtes de Ribeaupierre près d'Aubure, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Ribeauvillé*, 1953.
- PFISTER Ch., le comté de Horbourg et la seigneurie de Riquewihr sous la souveraineté française (1680-1793), *Revue d'Alsace* 1888.

¹³ . ADHR L 74, Procès-verbal de démarcation et de division en districts et cantons (30/12/1789).

LES ENFANTS ILLEGITIMES DANS LE VAL D'ORBÉY AU XVIII^e SIECLE

Yvette BARADEL

En parcourant les registres paroissiaux de baptêmes nous voyons apparaître deux types d'enfants : les légitimes nés après le mariage de leurs parents et les illégitimes nés hors mariage¹.

Nous nous intéresserons aux seconds. Qui sont leurs parents ? Que deviennent parents et enfants ?

Les baptêmes d'enfants illégitimes ne représentent que 2% de l'ensemble des baptêmes dans chacune des cinq communautés du Val : Le Bonhomme, Fréland, Labaroche, Lapoutroie et Orbey.

Mais le pourcentage varie au cours du siècle. Dans la première moitié du siècle, il évolue autour de 1% à 1,5% puis il augmente pour atteindre, au cours de la décennie 1780-1789, 3% et même 4% à Labaroche. On remarque que pendant cette décennie, un plus grand nombre de femmes étrangères viennent accoucher dans le Val mais il y a aussi un plus grand nombre d'enfants illégitimes parmi les filles du Val.

LES PARENTS

1. Les mères

Les mères avaient deux origines, celles qui étaient nées dans le Val et les étrangères.

Les premières avaient entre 19 ans et 40 ans, dont la moitié entre 25 et 29 ans. C'était soit des célibataires, filles légitimes de familles du Val, soit des veuves.

La majorité d'entre elles n'apparaissent qu'une seule fois comme mère d'enfant illégitime mais il existait des récidivistes.

Anne Mougeat de La Goutte à Lapoutroie eut, avec Nicolas George lui aussi de la Goutte, une fille Anne en 1705 qui mourut en 1707 et un fils Nicolas en 1709. Mais Nicolas George se maria en 1711. Anne Mougeat eut encore un fils, Dominique, avec un certain Dominique Beaulieu en 1716.

À Labaroche, Lucrèce Munier alors âgée de 27 ans, eut en 1767 une fille, Marie Barbe, avec un certain Bartholomé Mayr. Elle eut ensuite en 1773, une fille Anne et en 1775, un fils Sébastien dont elle ne voulut pas déclarer les pères. Elle mourut en 1776 peu après la naissance de Sébastien qui mourut en 1778.

Toujours à Labaroche, Elisabeth Parmentier, veuve de Joseph Blanchenot, eut trois enfants dont elle ne donna pas le nom des pères, Agathe en 1781, Anne en 1784 et Gertrude en 1790.

Les mères étrangères venaient pour moitié de la plaine d'Alsace, surtout de la région de Kaysersberg et de Colmar. Les autres venaient de Lorraine, de Suisse et d'Allemagne.

En 1751 à Lapoutroie, Marie Anne Houge qui mettait au monde un garçon Jean George était qualifiée de "fille étrangère passant par le village". C'était aussi le cas de Marguerite Petit Demenge en 1771, "passante ayant accouché chez Jean George Patris".

Certaines arrivaient en catastrophe. En 1787, Marie Victoire Sammbert de Kaysersberg, qui était sur la route de Fréland, "a accouché sur le grand chemin à quelques cent pas du village". En 1728 à Labaroche, une femme s'introduisit dans la maison de Jean Pierre Million et mit au monde un garçon, Jean Jacques. Mais lors du baptême de l'enfant, personne ne put donner le nom de la mère.

Des étrangères habitaient le Val. Une allemande, Catherine Schrotz, mère d'une Marie Catherine en 1780, habitait chez le régent d'école de Labaroche, Jean Nicolas Blaise. C'était probablement le cas de celles qui déclaraient des pères habitant le Val.

¹ - Registres paroissiaux, Cahiers Sairepa, Fédération généalogique de Haute Alsace : n°68, Le Bonhomme ; n°64, Fréland ; n°50, Labaroche ; n°46, Lapoutroie ; n°35, Orbey et Pairis

2. Les pères

Les pères ne nous sont connus que par les déclarations des mères faites lors de l'accouchement en présence de deux témoins. Le curé ou un administrateur de la communauté mais le plus souvent la sage-femme, recevaient la déclaration. Cette recherche de paternité avait pour but de procurer à la mère les moyens d'acquitter les frais d'accouchement et de l'entretien de l'enfant.

En 1704, le curé Alexandre de Labaroche recevait la déclaration d'Elisabeth Soudieu "laquelle étant interrogé autant juridiquement que je le puis faire et en présence du maître d'école, de Marc Girardin et de Jean Million quel était le père de l'enfant, elle m'a répondu que c'était François, cavalier servant dans le régiment d'Orléans, voilà toute la connaissance que j'en ai pu avoir".

À Orbey en 1755, c'était le prévôt qui recevait la déclaration de Marianne Maire : *Ce aujourd'hui 16 novembre 1755 je soussigné prévôt de la communauté d'Orbey certifie qu'après avoir été requis de la part de Marianne Maire pour me transporter chez le nommé Nicolas Didierjean chez lequel elle servait en qualité de servante pour recevoir la déclaration qu'elle prétendait faire du père du fruit qu'elle espérait mettre au monde où ayant été je l'aurai trouvée dans les mains de la matrone sermentée dudit lieu assistée de la femme de Dominique Michel, celle de Jean Idoux et celle de Joseph Ance, les trois plus proches voisins laquelle Marianne Maire dans les grandes douleurs de ses maux d'enfantement m'aurait déclaré par serment que le père était Joseph George garçon du lieu".*

Les déclarations n'étaient pas toujours recevables. En 1749, Marie Masson de Fréland "déclarait avoir été séduite par deux personnes dont l'un est Jean Frantz et l'autre elle n'a pas voulu le nommer".

Des pères nommés pouvaient aller se plaindre auprès du bailli du Val et obtenir que leur nom soit rayé sur l'acte de baptême. De leur côté, les mères refusèrent peu à peu de donner le nom du père. Durant la décennie 1780-1789 à Lapoutroie, sur 18 actes de baptême, trois seulement contiennent le nom du père, à Orbey, sur 34 actes, aussi trois seulement.

Les filles du Val, dont un quart ne firent pas de déclaration, avouaient le plus souvent comme père des garçons du Val. Les étrangers étaient peu nombreux, environ 14% des déclarations. C'était des soldats surtout entre 1704 et 1707 et 1736 et 1744, périodes de guerre, des Lorrains et des Alsaciens de la plaine.

60% des femmes étrangères nommèrent le père de l'enfant. En quasi totalité, c'était un étranger. Cinq déclarations seulement nomment un garçon du Val.

MERE ET ENFANT

1. Que devenaient les mères ?

La situation de la mère était difficile car elle était condamnée par l'Église catholique alors toute puissante. Marie Servantout mourut en couches le 1^{er} mars 1689. Le curé d'Orbey écrivait sur l'acte de sépulture "Marie Servantout est morte quelques jours après s'être délivrée d'un fils illégitime. Elle a été confessée et a reçu l'extrême onction. Le Saint Viatique lui ayant été refusé pour donner...aux filles de se mieux comporter qu'elle".

La mère originaire du Val et son enfant étaient recueillis dans la famille de la mère. Parrain ou marraine étaient souvent des membres de la famille, frère, oncle, soeur ou tante.

Certaines familles se mobilisaient. En 1783, Françoise Husson, fille du prévôt du Bonhomme Quirin Husson, eut une fille, Françoise. Lors du baptême, le parrain fut un beau-frère et la marraine une soeur. L'enfant mourut trois mois après. Les deux témoins du décès furent le père et le parrain.

Une mobilisation semblable eut lieu lorsqu'en 1762 à Fréland, Marguerite Ferchard eut des triplés dont le père déclaré était le prévôt de Fréland, Jean François Gorius. Les parrains furent un frère et deux beaux-frères et les marraines, une soeur et deux cousines.

Pour les étrangères de passage, la situation était beaucoup plus difficile. Anne Marie Billard accoucha en 1775 au Bonhomme, chez le cabaretier Joseph Jeanclaude dont la femme fut marraine de l'enfant. En 1756 à Lapoutroie, Madeleine Ergerschaffter de Ribeauvillé eut une fille, Marie Françoise, dont le parrain fut un tailleur d'habit, Michel Hackle.

Certaines étrangères paraissaient moins abandonnées. En 1691 à Orbey, une certaine Madeleine d'Ammerschwihr mit au monde un garçon Sébastien fils de Sébastien Capitaine "soldat cavalier logé à Ammerschwihr et de Madeleine fille qui servait où logeait le susdit". Lors du baptême de

l'enfant, la marraine était Odile Capitaine "soeur du susdit chez qui a eu lieu l'accident". Catherine Schrotz, qui servait en 1780 chez le régent d'école de Labaroche Jean Nicolas Blaise, eut comme parrain de sa fille son employeur.

Nous avons retrouvé seulement un quart des mères dans les registres paroissiaux de mariage et de sépulture du Val et parmi elles, une seule étrangère. Les autres auraient probablement quitté la région.

Les mères pouvaient épouser le père de l'enfant et, dans ce cas, l'enfant était légitimé. 70% de ces mariages étaient conclus moins d'un an après la naissance de l'enfant. Elisabeth Husson du Bonhomme eut le 10 juillet 1767 de Jean L'Ange, garçon meunier au Bonhomme, un fils Jean Louis. Dès le 19 juillet, le père venait signer l'acte de baptême et le 16 août, épousait la mère. Le mariage de Marie Anne Husson, fille du prévôt du Bonhomme Quirin Husson, a été encore plus rapide. La fille de Marie Anne a été baptisée le 7 avril 1787. Le mariage avec Jean Nicolas Lebedel, le père de l'enfant, fut célébré le 11 avril.

Le mariage était quelquefois plus tardif, en particulier quand le père était un soldat. Les engagements dans l'armée étaient de huit ans. Marie Anne Antoine d'Orbey eut, avec le soldat Joseph Pierrez, lui aussi d'Orbey, en novembre 1762, une fille Marie Anne et en janvier 1766, un fils Jean Joseph. Le mariage fut célébré en mai 1766. C'était peut-être aussi le cas de Marie Thérèse Gaudel et Laurent Deparis d'Orbey. Leur fille Marie Catherine naquit en juillet 1768 et le mariage eut lieu en février 1777.

D'autres mères, abandonnées par le père de l'enfant, se mariaient aussi mais dans des délais plus longs, la moitié entre deux et cinq ans. Elles épousaient souvent un veuf. À Fréland, Marie Zalé attendit 9 ans et épousa en 1759 un veuf, Nicolas Miclot. Elle avait 28 ans et son mari 69 ans.

Des mères ne se mariaient pas et restaient filles. C'est le cas d'Elisabeth Ancel à Fréland. Elle eut un fils, François Antoine en 1747, qui mourut cinq ans après. Quant à elle, elle mourut à 70 ans en 1782. À Labaroche, Marie Antoine eut une fille, Pétronille, en 1744. Celle-ci se maria. Quand elle mourut en 1791, Marie Antoine vivait chez sa fille.

2. Que devenaient les enfants ?

Tout d'abord beaucoup mouraient soit à la naissance, soit après quelques mois. Sur une centaine de décès relevés, les trois quarts avaient lieu avant un an et le reste avant cinq ans.

Quand les parents de l'enfant se mariaient, celui-ci était légitimé. Les autres, non légitimés, étaient considérés comme des *bâtards* qui juridiquement n'avaient aucun droit. Ils ne pouvaient hériter et leurs biens, s'ils en possédaient, tombaient à leur mort dans le domaine de leur seigneur ou du roi.

Que deviennent ces bâtards dans le Val d'Orbey ? Ils semblent avoir disparu si nous nous fondons sur les registres paroissiaux.

En effet nous en trouvons seulement quatre qui meurent autour de vingt ans et neuf autres qui se marient.

Citons parmi les premiers Joseph, fils de Françoise Rietin, né au Bonhomme en 1748 et mort à Lapoutroie en 1768 "n'ayant jamais eu l'usage de raison" et Nicolas Ring, né à Fréland en 1725, fils de Marie Bertrand "tué par un arbre dans la forêt". Les deux autres sont des filles, l'une de Labaroche et l'autre d'Orbey.

Parmi les mariés, sept sont des filles et deux des garçons. Un point commun rapproche les deux garçons : leur mère s'est remariée et leur beau-père est témoin à leur mariage. Antoine Munier, né à Labaroche en 1759, est le fils de Marguerite Born qui s'est mariée en 1764 avec Antoine Minoux. Joseph Coudray, né à Orbey en 1753 est le fils d'Elisabeth Deparis qui a épousé en 1766 Joseph Blaise. Antoine Minoux dont on précise qu'il est le beau-père de l'époux et Joseph Blaise sont présents au mariage.

Que conclure ? Des enfants illégitimes sont nés dans le Val d'Orbey mais peu y ont vécu. Les uns sont morts en bas âge, les autres sont partis, emmenés par leur mère car tous les deux ne trouvaient pas place dans le Val.

LES DEBUTS DE L'INDUSTRIE DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIXE SIECLE

Philippe JÉHIN

L'agriculture, la forêt et le tourisme constituent les clichés les plus communs du « canton vert » au point d'oublier la part importante qu'y joua l'industrie aux XIX^e et XX^e siècles. En effet, le Val d'Orbey a été touché dès la première moitié du XIX^e siècle par la révolution industrielle. Les sites industriels ont périclité après la Seconde guerre mondiale. Toute la riche histoire de l'épopée industrielle du canton reste à écrire alors que celle des vallées voisines (Sainte-Marie-aux-Mines, Munster, Guebwiller, Saint-Amarin...) est déjà bien connue.

Dans son *Histoire du Pays welche*, Yvette Baradel a évoqué les grandes lignes de l'industrie dans le canton dans les chapitres consacrés à l'économie¹. Plus récemment, Paul-André Cattin a raconté la saga industrielle de la famille Herzog-Lefebure².

Le présent article a l'ambition de retracer les débuts de l'industrialisation dans le canton au début du XIX^e siècle, en espérant éveiller quelque vocation à poursuivre et approfondir cette passionnante enquête.

LES PREMIERES ACTIVITES INDUSTRIELLES DE LA VALLEE

Bien avant la révolution industrielle du XIX^e siècle, le Val d'Orbey a connu l'implantation de sites proto-industriels. En effet, les ressources forestières et le réseau hydrographique ont très tôt attiré les entrepreneurs. C'est ainsi que les villages de Fréland et du Bonhomme accueillent dès le XVI^e siècle, plusieurs ateliers métallurgiques (fonderies) liés aux activités minières de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines comme a pu le démontrer Pierre Fluck³.

Mais cette industrie connaît un déclin au début du XVII^e siècle et la Guerre de Trente ans y met un terme définitif. Au XVIII^e siècle, le Val d'Orbey se consacre principalement à l'agriculture. L'activité artisanale se résume aux moulins, huileries et scieries disséminées le long des cours d'eau qui leur fournissent l'énergie hydraulique nécessaire à leur fonctionnement, comme a l'illustré Ortlieb par son esquisse « moulin à Fréland vers 1840 »⁴. Pourtant, à la fin du XVIII^e siècle, quelques tisserands sont mentionnés dans les villages, en particulier à Orbey où leur nombre atteint vingt-quatre personnes. L'activité demeure cependant très marginale.

Le premier site industriel, éphémère certes, est situé dans les murs de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis, vendue comme bien national en 1792. George Muller, fabricant originaire de Bollwiller, y crée une manufacture de coton et de fil. La fabrique abrite en 1797 vingt et un métiers à tisser et quatre machines à filer. Elle emploie 152 ouvriers et treize teinturiers⁵. Un rapport du 27 octobre 1797 signale que « cet établissement est entouré de montagnes dont les habitants en général sont très peu à leur aise ; la filature du coton est pour la plupart l'unique ressource de subsistance

1 Yvette BARADEL. Histoire du Pays welche, Orbey, 2003, 198 p.

2 Paul-André CATTIN. « Les établissements Herzog », BSHCLVO (Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey), n° 25, 2006, p. 43-53.

3 Pierre FLUCK. « L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme au XVI^e siècle », BSHCLVO, n° 15 et n° 16, 1996 et 1997, p. 9-28 & 13-27.

4 Le document original est conservé à la bibliothèque municipale de Colmar, reproduit in BSHCLVO, n°10, 1991, page 73.

5 Yvette BARADEL. « Industrie et commerce dans le Val d'Orbey sous le Directoire », BSHCLVO, n°10, 1991, p. 62-75.

pendant l'hiver». Trois échantillons sont ajoutés au document pour prouver la qualité de la production : « le citoyen George Muller a fait tous les efforts possibles jusqu'à présent de soutenir et encourager cette branche de fabrication si intéressante ; l'on pourra juger d'après les échantillons ci-joints s'il y a réussi, le rouge teint à Pairis est solide et à toute épreuve »⁶. Malheureusement, la manufacture fait rapidement faillite et l'ancienne abbaye est vendue en 1804.

Genre de fabrication	Métiers ou Activité pour la fabrication même	Métiers ou Activité aidebord	Endroits ou ces Métiers sont établis	Fileuses & Desfilées	Mécaniques à files	Cylindre de Métal & Presses de laine
Carde, Jante & Chiffre de Coton & fil soie, Ramoires Cable de Laine Louchettes de Laine, Quatre & Couleur, etc.	21	23	Hautes Canton de Haut de Pairis 6 Carisheim Canton de Pairis 5 Schœnenstein Canton de Pairis 4 Bottwiler Canton de Pairis 2 Orbey Canton de Pairis	152	4	2
Total	21	40		152	4	2

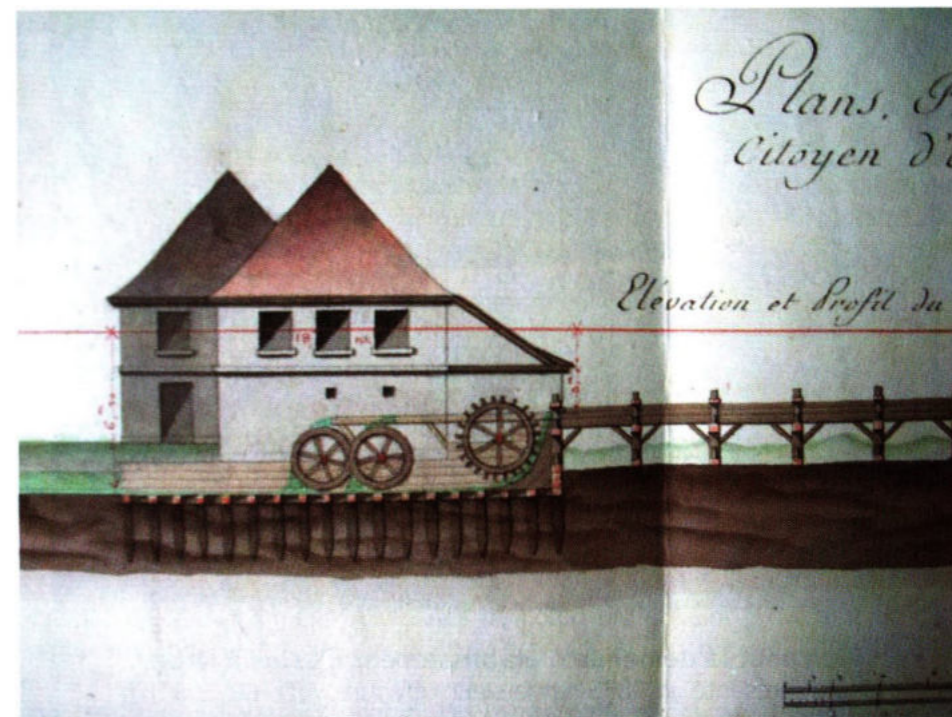
Certifié véritable à Paris le 6 Brumaire An 6
G. Muller

État de la manufacture établie dans l'ancienne abbaye de Pairis en 1792 avec échantillons des tissus produits. A.D.H.R. L 1000

Sous le Consulat et l'Empire, le village du Bonhomme semble renouer avec une ancienne tradition métallurgique. En 1800, une petite activité métallurgie y est présente avec un martinet. Il s'agit d'un marteau à bascule qui sert à battre les métaux. Il est mis en mouvement par une roue à cames actionnée par la force hydraulique de la Béhine. Un premier tissage est créé en 1810 par Jean Joseph Masson. En 1812, il existe quatre petits établissements textiles implantés à Orbey et au Bonhomme. En fait, les industriels utilisent l'abondante main d'œuvre locale pour développer l'activité textile à domicile. De nombreuses fileuses et des tisserands travaillent à façon dans les différentes communes.

⁶ A.D.H.R. L 1000

A la Restauration, l'industrie textile semble déjà bien implantée dans le canton. En 1826, on compte deux tissages de coton au Bonhomme employant 80 ouvriers, un tissage à Orbey créé en 1823 par Jean Georges Schoen (120 ouvriers), un tissage de coton en couleurs à Lapoutroie de Jean-Louis Maire (100 ouvriers). L'essor industriel apparaît cependant au début de la Monarchie de Juillet avec l'implantation concomitante de plusieurs usines dans la vallée.



Plan d'un moulin à trois tournant, projet présenté par Michel MICLO d'Orbey en 1801
A.D.H.R. 3 S 310

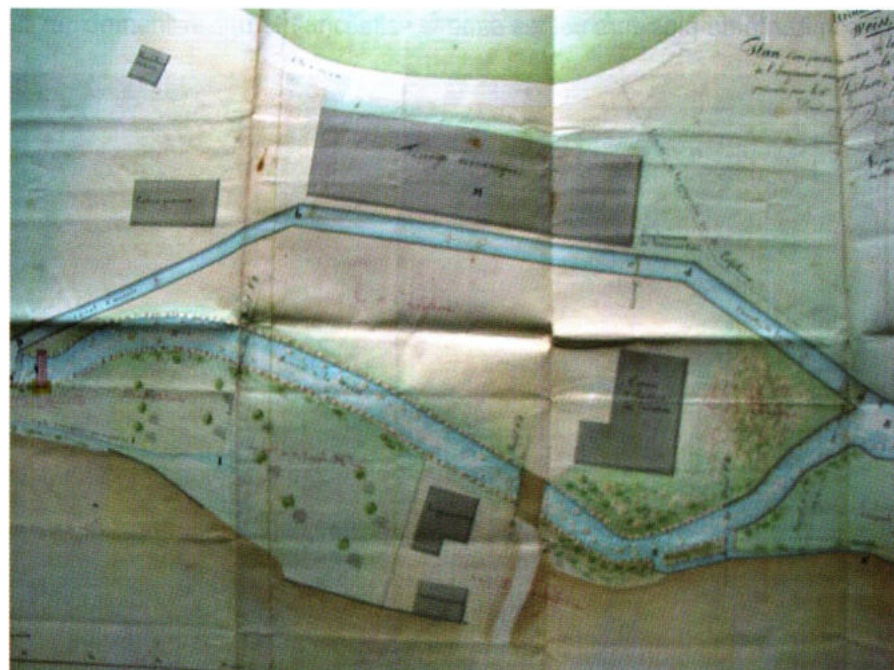
L'ESSOR SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)

En 1836, plusieurs industriels étrangers au canton choisissent d'y implanter des usines. Ils sont principalement intéressés par la force hydraulique des cours d'eau, c'est pourquoi ils acquièrent les moulins ou les scieries. A défaut, ils formulent des demandes de dérivations des ruisseaux auprès des autorités. Les premières usines se greffent donc sur les anciens moulins au point que ceux-ci viennent à manquer dans le canton. Ainsi, Michel Tirion, charpentier à Orbey, déplore dans une lettre adressée au préfet le 15 décembre 1848 que « la suppression de plusieurs moulins à farine dont les chutes d'eau ont été employées à des établissements industriels, fait sentir dans cette commune la nécessité d'en construire d'autres ». Ce constat est intéressant car Michel Tirion demande en fait l'autorisation de construire un nouveau moulin à Orbey⁷.

Benjamin Kress et Édouard Birckel, négociants à Colmar, deviennent propriétaires, le 1^{er} février 1836, d'une usine connue sous le nom de moulin Guidat situé au centre du village d'Orbey. Ils désirent utiliser la pente naturelle de ce cours d'eau pour l'établissement d'une usine hydraulique. Ils souhaitent en outre construire un autre bief, cette deuxième chute d'eau est destinée à faire tourner un second moteur pour leur usine établie la rive nord de la Weiss. En avril 1836, Joachim Fauster, fabricant de toile de coton, demande une prise d'eau sur la Weiss. Cette concession lui permettrait de creuser un canal à partir de l'entrée de la grande rigole d'irrigation. Ce bief est destiné à alimenter une chute d'eau pour le moteur d'une usine à tisser construite sur le sol communal au lieu-dit pont des Roses. Enfin, en mai 1836, Eugène Lefébure, gendre du fabricant Antoine Herzog du Logelbach, achète des terrains à Orbey pour construire un tissage mécanique. Il demande en concession une chute d'eau pour faire

⁷ A.D.H.R. 7 S 310

fonctionner le moteur d'un tissage mécanique implanté sur ses propriétés situées derrière le village d'Orbey, au lieu-dit les Battants (7). Le 17 février 1842, une ordonnance royale autorise Eugène Lefébure à établir une usine de tissage mécanique sur sa propriété et à dériver la Weiss.



Plan pour la demande d'établissement d'usine à Orbey.
Projet présenté en 1836 par le sieur Lefébure. A.D.H.R. 3 S 310

A Lapoutroie, une filature est fondée en 1825 par G. Baumgarten de Sainte-Marie-aux-Mines sur l'emplacement d'un moulin et d'une scierie. L'énergie est fournie par une chute d'eau de 100 m de dénivellation, canalisée depuis le plan d'eau de la Froide Fontaine⁸. Trois ans plus tard, elle est acquise par Pierre Dollfuss. Celui-ci sollicite l'autorisation du préfet, en novembre 1838 et en mai 1839, pour changer le cours du canal qui alimente sa filature qui emploie 150 ouvriers⁹. En 1844, on trouve cinq établissements textiles dans le canton : deux filatures et trois tissages à Orbey et à Lapoutroie ; les usines du Bonhomme ne sont plus mentionnées.

Un rapport officiel rédigé en 1853 dresse la liste des établissements industriels dans le canton de Lapoutroie.

A **Orbey**, on trouve :

- la filature de coton de Henri Hoser, propriétaire d'une filature à Kaysersberg et successeur de Kress et Birckel (96 ouvriers)
- le tissage de coton d'Antoine Herzog, successeur de Lefébure, comprenant deux établissements (210 ouvriers)
- le tissage de coton de Joachim Fauster (93 ouvriers)
- le tissage mécanique de coton de M. Sutter (100 ouvriers)
- la filature de coton de Léon Dunand (25 ouvriers)
- la papeterie de M. Blaise (5 ouvriers)

A **Lapoutroie** n'existent que deux manufactures :

- la filature de coton de la veuve de Pierre Dollfuss (130 ouvriers environ)
- le tissage de coton en couleur de M. Maire et fils, mais « cette fabrique n'a point d'ateliers, elle n'occupe que des ouvriers isolés travaillant chez eux »¹⁰.

⁸ Irène MULLER. « La filature de Lapoutroie », *BSHCLVO*, n° 24, 2005, p. 54-58.

⁹ A.D.H.R. 7 S 309

¹⁰ A.D.H.R. 10 M 5

Au **Bonhomme**, un manufacturier de Stosswihr, Auguste Bachmann, présente en 1855 un projet de construction d'un établissement industriel comportant une filature de coton de 5000 broches et un tissage mécanique de 200 métiers. Le sieur Bachmann possède déjà un martinet établi sur un canal construit sur une ancienne rigole d'irrigation, il compte certainement utiliser le même bief pour l'usine textile. Un arrêté préfectoral du 31 mars 1857 autorise l'établissement d'un tissage mécanique sur la dérivation de la Béhine. Le tissage est construit la même année¹¹.

Au début de la seconde moitié du XIXe siècle, on assiste à la modernisation des industries. Ainsi Antoine Herzog modernise ses usines. En 1854, il fait installer un gazomètre pour l'éclairage des ateliers et en 1858 une machine à vapeur. Il s'émancipe ainsi par rapport à la force hydraulique des cours d'eau. Pourtant, c'est aussi l'époque de la grande controverse avec les agriculteurs du canton pour l'utilisation des eaux. Les rigoles d'irrigation sont convoitées par les manufacturiers qui les transforment en biefs pour alimenter leurs usines. De même, les industriels obtiennent l'endiguement des lacs malgré l'opposition des agriculteurs entre 1857 et 1861¹².

LE FONCTIONNEMENT DES USINES VERS 1840

Une grande enquête industrielle réalisée en 1840-1841 permet de connaître le fonctionnement des usines du canton.

A Lapoutroie, M. **M. Maire et fils** possèdent une fabrique ou manufacture de tissus de coton en couleur. Les ouvriers travaillent à domicile. L'entreprise met à leur disposition cent métiers à bras. Elle emploie 60 hommes et 40 femmes qui gagnent 0,80 F pour les hommes et 0,50 pour les femmes. L'entreprise transforme annuellement dix tonnes de coton filé et teint provenant de filatures établies dans le département du Haut-Rhin. Les tissus produits sont envoyés dans toute la France et principalement à Paris.

L'usine **Dollfuss** à Lapoutroie comprend trente métiers à bras et trente métiers mécaniques mus par une turbine hydraulique. Elle importe du coton d'Amérique du Nord. Sa production est écoulée dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges et de la Meurthe¹³.

L'entreprise **Lefébure** d'Orbey fabrique des tissus de coton écru. Le coton filé provient de Mulhouse et de Thann. L'usine possède un moteur hydraulique d'une force de 15 à 20 chevaux, 200 métiers mécaniques à tisser, 16 autres mécaniques appelées « machines préparatoires ». Elle emploie 140 ouvriers dont les salaires sont réglés par pièce, ils varient de 50 centimes à 3 francs par jour. Elle consomme annuellement 65 tonnes de fil venant de France. Elle produit annuellement 15 000 pièces de coton destinées à l'impression et à la vente en blanc. Les prix de vente varient de 62 ½ centimes à 85 centimes l'aune. La production de l'usine Lefébure se vend dans le département du Haut-Rhin. En 1839, l'usine Lefébure envoie au préfet une caisse contenant trois pièces de toiles de coton destinées à l'exposition de Paris. L'établissement orbelais obtient la médaille de bronze pour ses toiles au concours national. Mais c'est un lot de consolation qu'obtiennent tous les établissements participant au concours n'ayant pas été classés parmi les meilleurs¹⁴.

L'usine de Joachim **Fauster** à Orbey fabrique elle aussi des toiles de coton. Elle est actionnée par un moteur hydraulique de 15 à 18 chevaux. Elle possède deux chevaux ou mulets, quatre fourneaux, 120 métiers mécaniques et à bras, six machines à parer. Elle achète du coton filé dans le Haut-Rhin et produit 10 000 pièces de tissus appelés calicots vendus 22 francs pièce dans le Haut-Rhin et dans les Vosges.

¹¹ A.D.H.R. 7 S 350

¹² Yvette BARADEL. « L'endiguement des lacs », *BSHCLVO*, n° 13, 1994, p. 60-70.

¹³ A.D.H.R. 9 M 13

¹⁴ A.D.H.R. 8 M 28

Personnel de l'usine Fauster à Orbey en 1841 :

Hommes	Femmes	Enfants	Total
28	55	11	94

La filature de coton **Kress et Birckel** consomme des déchets de coton et du coton neuf en provenance d'Égypte, d'Amérique, du Levant et des Indes. Un moteur actionné par le courant de la Weiss d'une force de 5 à 6 chevaux fait fonctionner dix métiers et 800 broches de filature. Les fils de coton sont vendus en France (13).

Une enquête de 1841 récapitule ainsi quatre établissements dans le canton (15) :

Établissements	Type d'usine	Machines	Communes
Pierre Dollfuss	filature de coton	4000 broches	Lapoutroie
Maire et fils	tissage de coton en couleur	35 petits métiers à tisser	Lapoutroie
Eugène Lefébure	fabrique de toiles de coton	150 petits métiers	Orbey
Kress et Birckel	filature de coton	900 broches	Orbey

Le même document précise aussi leurs effectifs :

Établissements	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Pierre Dollfuss	30	25	25	75
Maire et fils	60	30	10	100
Eugène Lefébure	53	82	25	160
Kress et Birckel	14	26	15	55

LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MILIEU DU XIXE SIECLE

On peut aussi s'interroger sur les conditions de travail des ouvriers dans ces usines au milieu du XIXe siècle.

Le travail à domicile était par nature peu réglementé. A partir des années 1840, à la suite de divers rapports dont celui du Docteur Villermé sur la situation catastrophique dans les usines et manufactures françaises, le législateur finit par se pencher sur les conditions de travail des ouvriers. Le décret du 9 septembre 1848 fixe, dans son article premier, à 12 heures de travail effectif maximum la journée de travail d'un ouvrier. C'est aux maires des communes concernées à contrôler la bonne application de ce décret. Les archives du Haut-Rhin conserve ainsi la lettre que le maire Petitdemange de Lapoutroie adresse au préfet le 6 février 1850. Il décrit les horaires des ouvriers de l'usine de Mme veuve Pierre Dollfuss : « *Je me suis assuré que dans cet établissement les ouvriers doivent être à leurs travaux à 5 h du matin et que ces travaux continuent jusqu'à 8 heures du soir. Les repos qui y sont admis dans la journée sont de 8 h à 8 h 30 du matin et de midi à 1 h, durant ce temps, aucun ouvrier ne travaille, et le mécanisme est arrêté ; mais ces ouvriers ont une tolérance vers 4 heures pour leur goûter, sans cependant qu'il y ait un arrêt quelconque des machines, le travail se fait quand même...* »¹⁶. Ainsi, les ouvriers de Lapoutroie sont présents dans l'usine 15 heures par jour, soit 90 heures par semaine ! Ils disposent de deux pauses quotidiennes de 1 h 30 au total, soit 13 h 30 de travail effectif par jour.

L'établissement Dollfuss de Lapoutroie se trouve donc en infraction dûment constatée lors d'une enquête réalisée le 1^{er} juin 1850. Dorénavant, tout dépassement de l'horaire légal est sanctionné,

¹⁵ A.D.H.R. 9 M 12

¹⁶ A.D.H.R. 10 M 3

mais il peut faire l'objet d'une dérogation délivrée par la préfecture ; plusieurs usines du canton saisissent cette opportunité¹⁷. Ainsi, l'usine Dollfuss à Lapoutroie obtient plusieurs autorisations de travailler une heure supplémentaire par jour au cours de l'année 1850, pour des périodes n'excédant pas quinze jours, une première fois pour la première quinzaine de juin, puis « *par suite de la suspension du travail résultant du bris d'un arbre moteur* ». Une troisième demande pour les mois de juillet et d'août est déposée « *à raison du chômage fréquent d'une partie de son établissement durant le temps de la sécheresse* », mais l'administration n'accorde plus de nouvelle dérogation. Il semblerait que l'établissement Dollfuss abuse de ces dérogations pour maintenir les horaires de travail à 13 heures par jour.

Les mêmes requêtes sont émises du côté d'Orbey. Le 31 mai 1850, le fabricant Herzog et les autres industriels d'Orbey demandent l'autorisation de faire travailler leurs ouvriers pendant trois quinzaines pour récupérer les jours fériés des 9 mai (Ascension), 20 mai et 25 mai (fête patronale). Mais leur demande est rejetée.

Le travail des enfants dans les manufactures

Dans les années 1840, le législateur se penche aussi sur les conditions de travail des enfants. La première grande loi concernant les enfants est promulguée en mars 1841. Elle semble avoir été suivie dans le canton de Lapoutroie.

Extraits de la loi sur le travail des enfants du 22 mars 1841

Art. 2. les enfants devront, pour être admis, avoir au moins 8 ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de 8 heures sur 24, divisées par un repos. De 12 à 16 ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur 24 divisées par des repos. Ce travail ne pourra avoir lieu que de 5 h du matin à 9 heures du soir. L'âge des enfants sera constaté par un certificat délivré par l'officier d'état civil.

Art. 3. Tout travail entre 9 h du soir et 5 heures du matin est considéré comme travail de nuit. Tout travail de nuit est interdit pour les enfants en dessous de 13 ans.

Une **inspection** des établissements industriels est organisée le 12 avril 1845 dans le canton pour vérifier l'application de cette loi. Son procès-verbal permet de connaître les conditions de travail des enfants¹⁸.

La filature de coton Pierre **Dollfuss** à Lapoutroie emploie 97 adultes mais aussi 12 garçons et 11 filles de 12 à 16 ans. Aucun enfant de moins de douze n'y travaille. Le registre d'inscription des jeunes ouvriers est bien tenu, les livrets des enfants en bon ordre. Les ateliers sont dans un état de salubrité satisfaisant. La durée de présence de ces enfants de 12 à 16 ans dans l'usine est la même que celle des adultes (de 5 h à 20 h) mais ils disposent de trois repos faisant 2 heures 30, ce qui porte la durée effective de travail à 11 heures. L'inspecteur signale en outre qu'ils reçoivent une heure d'instruction par jour, de plus les jeunes filles sont réunies le dimanche après midi pour être exercées à la couture et au tricotage par les soins de Mme Dollfuss. Ainsi la direction de l'entreprise Dollfuss applique la loi et mène une politique paternaliste. On peut néanmoins s'interroger sur la qualité de l'instruction limitée à une heure par jour. Le rapport ne précise pas à quel moment de la journée celle-ci est donnée à des adolescents certainement épuisés par leurs horaires de travail.

¹⁷ A.D.H.R. 10 M 2

¹⁸ A.D.H.R. 10 M 4

Les conditions de travail des enfants semblent plus pénibles à Orbey.

La manufacture **Fauster** qui fait du tissage mécanique de coton emploie 91 adultes ainsi que deux filles et deux garçons de 12 à 16 ans. Si les livrets sont en bon ordre, le registre est tenu de façon irrégulière. Les jeunes ouvriers travaillent de 5 h à 19 h avec deux repos d'une heure et demie, leur durée de travail est donc de 12 h 30, soit au-delà de la durée maximum légale. L'inspecteur remarque qu'il y a un « *excès de travail pour les enfants mais comme il y n'a que quatre enfants* » il n'a pas lieu de poursuivre l'employeur qui s'engage par ailleurs à installer des ventilateurs des ateliers pour en améliorer la salubrité. Le tissage Fauster s'amende rapidement. En effet, le préfet charge le maire d'Orbey d'une contre-visite au courant de mois de juin suivant. Le maire doit visiter l'établissement de M. Fauster dans le but de voir si les conditions à lui imposées par la loi sont exécutées. Le 18 juin 1845, il envoie au préfet son rapport d'inspection. Il a pu constater que « *les fenêtres ont des ventilateurs, la courroie de la petite chambre a été changée* ». Le registre d'inscription des enfants de moins de 16 ans est mieux tenu. Les enfants ne travaillent plus que les heures voulues par la loi, « *enfin, tout est parfaitement en règle dans cet établissement* » écrit le maire Didierjean.

Dans l'établissement **Lefébure**, six garçons et cinq filles travaillent parmi 189 adultes. Le registre d'inscription est bien tenu, sauf quelques lacunes qui ont été barrées, la loi est affichée et les livrets sont en bon ordre. Leur durée de travail est de 10 h 30 : ils travaillent de 6 h à 18 h avec deux repos d'une heure et demi. L'inspecteur peut ainsi conclure « *cet établissement se trouve tout à fait dans les conditions de la loi. Il offre des ateliers vastes et dans un état remarquable de salubrité* ».

En revanche, les conditions de travail des jeunes dans la filature de coton Henri **Hoser** est beaucoup plus pénible. Elle emploie trois garçons et deux filles de 12 à 16 ans ainsi que 90 adultes. Certes, la loi est affichée, mais il n'y a pas de registre d'inscription des jeunes ouvriers, première infraction constatée par l'inspecteur. Les livrets des enfants admis dans les ateliers sont mal tenus, sans indications suffisantes. Une seconde infraction concerne la durée de travail des enfants. En effet, ces cinq enfants commencent leur journée à 5 heures et la terminent à 20 heures avec deux repos de 1 h 30, soit 12 h 30 de travail effectif au lieu de 12 h maximum. L'inspecteur signale surtout l'état déplorable des locaux et leur dangerosité : « *il y a de plus dans cet établissement, un double danger permanent pour les ouvriers résultant d'une part, de l'insalubrité des ateliers qui sont trop resserrés, de l'autre, de l'encombrement des locaux qui est tel que l'on ne peut passer d'un côté des métiers en mouvement sans s'exposer à rester engagé et à être blessé plus ou moins grièvement* ». La filature Hoser est finalement condamnée pour les deux infractions constatées par le tribunal du canton de Lapoutroie à une amende de 6 francs, somme modique pour l'entreprise.

Le canton de Lapoutroie n'a pas échappé aux dures conditions de travail de la première révolution industrielle. Il ne conviendrait cependant pas d'idéaliser a contrario les activités agricoles qui paraissent loin d'être idylliques à la même époque : les durées de travail étaient comparables, en particulier à la belle saison, les conditions d'hygiène tout aussi déplorables et les enfants des agriculteurs trimaient péniblement dans les fermes ou les champs.

LES PREMIERES COMPETITIONS DE SKI AU DEBUT DU XXE SIECLE

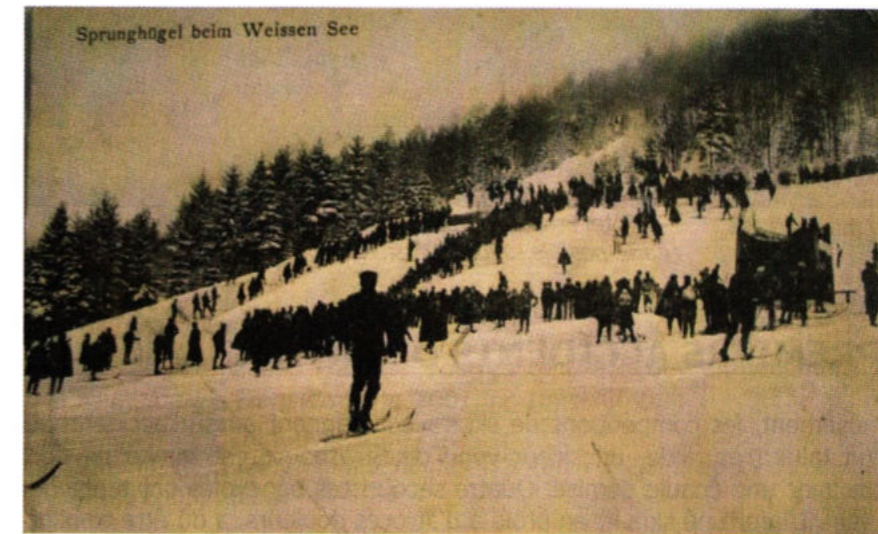
Philippe JÉHIN

Très tôt après l'invention du ski en tant que sport d'hiver, le canton de Lapoutroie a été le théâtre des premières compétitions de ski. Sa situation géographique constituait un précieux atout. En effet, les communes d'Orbey et du Bonhomme en particulier, sont dominées par des hauts sommets bénéficiant d'un très bon enneigement¹. Dès la fin du XIX^e siècle, plusieurs hôtels ont été construits pour abriter les randonneurs estivaux à la recherche de l'air pur des sommets, au cœur des villages mais aussi plus isolés, notamment sur les rives du Lac Blanc. La petite ligne de chemin de fer qui relie Lapoutroie à Colmar représente le moyen idéal pour accéder à ces stations de montagne. Dès le début du XX^e siècle, ces infrastructures touristiques sont aussi utilisées pour les loisirs hivernaux.

LES DEBUTS DU SKI DANS LES VOSGES

La pratique du ski a été introduite dans les Alpes et en Forêt Noire dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Des étudiants norvégiens séjournant à Fribourg-en-Brisgau ont fait connaître ce moyen traditionnel de déplacement sur la neige en Scandinavie aux Allemands qui l'ont rapidement adopté². Très vite, les militaires ont perçu l'intérêt de ces lattes de bois pour patrouiller dans les secteurs enneigés. C'est ainsi que le ski est introduit au début du XX^e siècle sur les deux versants des Vosges par les militaires. Les civils y prennent rapidement goût et plusieurs clubs de ski apparaissent en Alsace avant 1914. La Fédération de ski d'Alsace-Lorraine, l'Elsass-Lothringer Ski-Verband, est créée en 1909.

Les premiers champs de ski fréquentés sont le Champ du Feu, le Lac Blanc, le Petit Ballon et le Markstein. A partir de l'hiver 1904-1905, le Ski Club de Strasbourg 1896 organise son concours annuel au Lac Blanc. Parmi les skieurs, brillent de nombreux militaires allemands qui concourent généralement dans une catégorie spécifique. « *C'est en 1905 que la pratique du ski s'implante dans notre vallée. Des soldats allemands en garnison à Colmar firent une démonstration de saut au Lac Blanc. Dès l'année suivante, nos montagnards ne se contentèrent plus d'être seulement des spectateurs* » écrit Xavier Dumoulin du Ski Club du Bonhomme³.



Saut à ski au Lac Blanc (carte postale, début XX^e siècle, coll. part.)

¹ Jean-Claude FLAGEOLLET. *Où sont les neiges d'antan ? Deux siècles de neige dans le massif vosgien*. Nancy , Presses Universitaires, 2005, 204 pages.
² Grégoire GAUCHET. *Un siècle de ski dans les Vosges*. Strasbourg : La Nuée Bleue, 2001, 111 pages
³ G. GAUCHET. op. cit. p. 43.

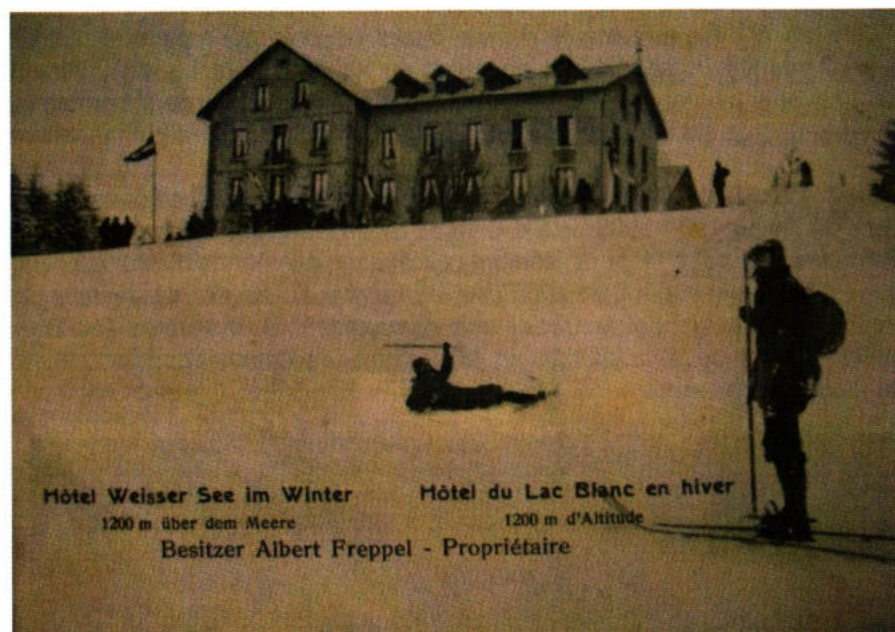
LES PREMIERS CONCOURS DE SKI AU LAC BLANC

Dans les années qui précèdent la Grande Guerre, les compétitions de ski du Lac Blanc attirent les foules. Les 18 et 19 février 1905, quelque sept cents personnes assistent au Lac Blanc à diverses compétitions de ski, en particulier aux spectaculaires épreuves de saut à ski. La rencontre se termine le dimanche soir par une remise des prix au cours d'un banquet.

Une autre grande fête du ski est organisée le dimanche 24 janvier 1909 au Lac Blanc. Des skieurs de Paris logent dans les hôtels d'Orbey. L'hôtel Freppel du Lac Blanc héberge une soixantaine de pensionnaires dans la semaine qui précède la compétition. La compétition du 24 janvier est particulièrement animée car la neige ne manque pas.

A cette occasion, la compagnie de chemin de fer de la vallée de Kaysersberg met en service, entre Colmar et Lapoutroie, des trains supplémentaires à 5 h et à 7 h 15 du matin pour l'aller et à 18 h pour le retour. Un correspondant du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* déplore malicieusement dans les colonnes du journal les conditions de transport: « Si la compagnie voulait veiller aussi à ce que les voitures fussent convenablement chauffées, elle s'assurerait certainement la reconnaissance non seulement des sportsmen qui ont souvent les pieds presque gelés pendant le trajet, mais de tous les voyageurs en général ».

La journée a été favorisée par un temps magnifique. Le succès de la compétition a été en conséquence. Au concours de ski, s'est distingué un jeune d'Orbey, un écolier âgé de douze ans seulement, qui participait dans la catégorie adulte. Il a fini par décrocher un très honorable second prix.



Hôtel Freppel au Lac Blanc en hiver
(Carte postale, début XX^e siècle, coll. part.)

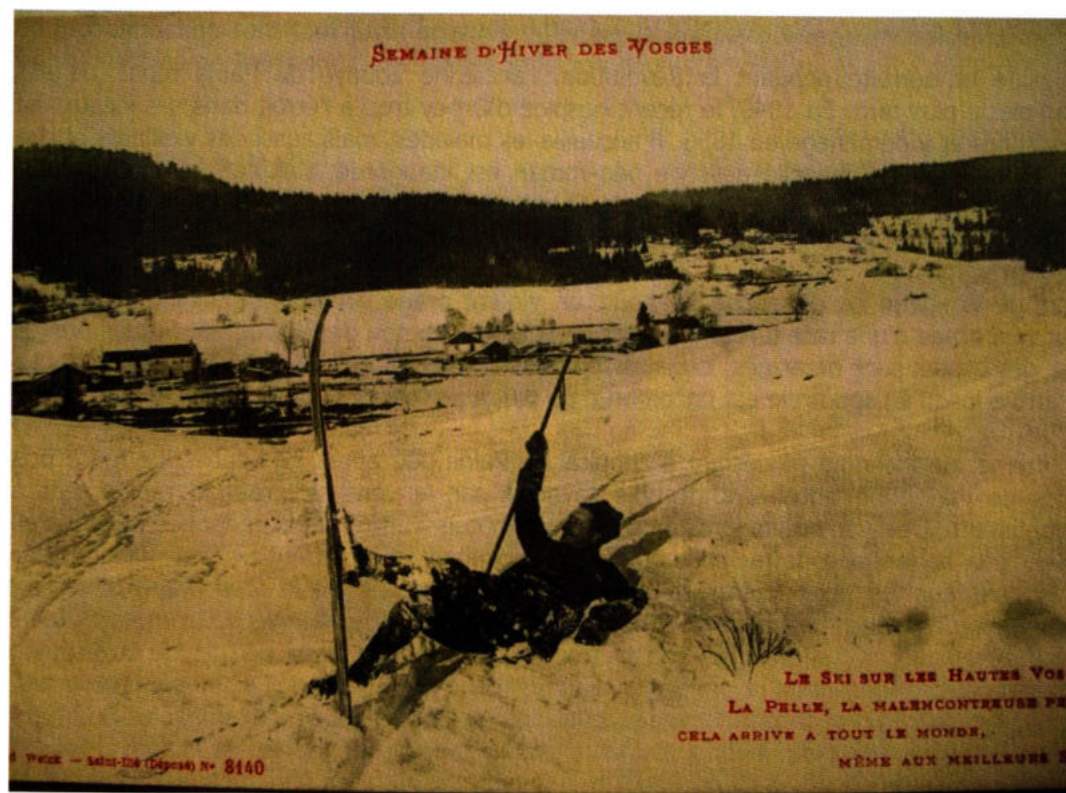
... ET LES PREMIERS ACCIDENTS DE SKI

Malheureusement, les compétitions de ski s'accompagnent aussi d'accidents. En exécutant un saut du haut d'un talus très raide, un skieur venu de Strasbourg est tombé maladroitement. Il est évacué de la piste avec une épaule démise. Quatre secouristes bénévoles ont tenté de remettre les os à leur place. En vain. L'infortuné skieur, en proie à d'atroces douleurs, a dû être transporté à la clinique de Strasbourg.

Déjà quelques jours plus tôt, un autre accident de ski s'était déroulé sur les mêmes pentes. Un jeune soldat qui faisait du ski avec ses amis près du Lac Blanc a fait un faux pas et est tombé d'une telle hauteur que dans sa chute, il s'est cassé la jambe gauche. De plus, son bâton ferré lui a pénétré dans la jambe droite, et l'a perforée. Malgré la douleur, le malheureux soldat presque évanoui, s'est

arraché lui-même le fer de la plaie. Il a dû être conduit en traîneau au village d'Orbey. Ce transport était tellement douloureux pour le blessé qu'on l'entendait gémir le long du trajet, rapporte un témoin⁴.

La Première Guerre mondiale met un terme provisoire aux compétitions de ski dans les Vosges. Celles-ci reprennent de plus belle durant l'entre-deux-guerres qui constitue vraisemblablement à l'âge d'or du ski dans le canton.



«Le ski sur les Hautes Vosges
La pelle, la malencontreuse pelle
Cela arrive à tout le monde,
même aux meilleurs skieurs»
(Carte postale, début XX^e siècle, coll. part.)

BIBLIOGRAPHIE :

- **Actes du colloque d'histoire des Hautes Vosges** tenu à Orbey en décembre 2000 « La neige dans les Vosges », *Dialogues Transvosgiens*, 2001, n° 16, p. 6-80.
- **FLAGEOLLET** (Jean-Claude). *Où sont les neiges d'antan ? Deux siècles de neige dans le massif vosgien*. Nancy: P.U., 2005, 204 p.
- **GAUCHET** (Grégoire). *Un siècle de ski dans les Vosges*. Strasbourg : La Nuée Bleue, 2001, 111 p.
- **Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine**, année 1909.

⁴ *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, 10 janvier 1909.

L'INCENDIE DE L'HOSPICE DE PAIRIS EN AOUT 1910

Philippe JÉHIN

L'antique abbaye cistercienne de Pairis a connu bien des vicissitudes au cours de son histoire séculaire. Le feu n'a toujours épargné ce vénérable bâtiment. Ainsi, l'abbaye a ainsi été victime de plusieurs incendies au fil des siècles : en 1753, en 1791 et en 1910.

Vidée, pillée et détruite pendant la Révolution, l'ancienne abbaye de Pairis renaît de ses cendres un demi-siècle plus tard. En 1849, le récent hospice d'Orbey trop à l'étroit dans ses locaux fait l'acquisition des ruines et y déménage en 1856. Il accueille les malades, mais aussi des vieillards et des infirmes. En 1888, la nouvelle chapelle de style néo-roman est inaugurée. Dès l'origine, le soin des malades est confié à la Congrégation des Sœurs de la Charité, les sœurs de la Toussaint, remplacée en 1908 par les religieuses de la Doctrine chrétienne de Nancy.

Au cours de la soirée du dimanche 21 août, un violent orage sur les hauteurs d'Orbey. Les témoins signalent un orage d'une rare fureur qui sévit dans tout le canton de Lapoutroie. Sur les pentes des montagnes, des arbres sont déracinés, certains tombent en travers des chemins et des routes. La voie ferrée qui arrive jusqu'à Lapoutroie est encombrée de plusieurs troncs et branchages.

Le soir même, un incendie se déclare à l'hôpital de Pairis peu après 22 heures. Le feu a pris dans les écuries de l'ancienne abbaye. L'incendie favorisé par le vent se propage rapidement à l'ensemble du bâtiment. Des vacanciers présents dans les hôtels voisins accourent. Les secouristes évacuent en priorité la soixantaine de malades qui étaient hospitalisés. Ces derniers sont allongés sur des matelas disposés sur les prés voisins. « *Les lamentations et les pleurs des malades étaient effrayants et leur transport constituait un gros travail d'autant plus que des aliénés se trouvaient parmi eux* » raconte le Rappoltsweiler Kreisblatt¹. Le mobilier de l'hospice flambe avant de pouvoir être sauvé. Une partie du bétail devient également la proie des flammes. Un âne est sorti des écuries en feu, mais, brutalement, il retourne d'un bond dans la fournaise pour ne plus reparaitre. Entre temps, les pompiers d'Orbey sont arrivés sur les lieux du sinistre. Ils font l'impossible pour préserver la chapelle qui est néanmoins endommagée. Les dégâts matériels sont très importants. Il n'y a du moins, aucun accident de personne à déplorer.

Un témoin croit avoir vu la foudre tomber sur l'aile orientale du bâtiment². L'incendie proviendrait de la foudre³. Cette hypothèse est pourtant mise en doute dans les premiers jours après le sinistre. La lumière sur l'accident est faite deux semaines plus tard. Le 6 septembre, le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine informe ses lecteurs sur l'origine criminelle de l'incendie. Plusieurs témoins ont soutenu la thèse d'un acte de malveillance dès les premières heures. Quelques jours après le sinistre, la police a arrêté un suspect qui est passé rapidement aux aveux. Il s'agit d'un « *vagabond déjà âgé dont le passé est rien moins que recommandable* ». L'individu connaissait bien les lieux : il y avait déjà été recueilli dans le passé, mais il en avait été renvoyé à cause de son indiscipline et de son mauvais caractère. Le soir de l'incendie, vers 21 heures, il s'était présenté à la porte de l'hôpital en état d'ébriété. Comme on refusait de l'admettre, il avait menacé de se venger et d'incendier la maison. Il a profité de l'orage qui éclatait au même moment. Il a avoué qu'il a eu l'idée de passer à l'acte en entendant gronder le tonnerre. Il a naïvement pensé que l'orage dissimulerait son méfait. Il a ainsi mis le feu à un tas de fagots et à du bois sec qui se trouvaient derrière l'écurie. Les flammes ont gagné la charpente de l'écurie, le feu s'est propagé aux granges, puis, attisé par le vent, il s'est communiqué au bâtiment principal.

¹ Rappoltsweiler Kreisblatt, journal de l'arrondissement de Ribeauvillé, n° 68 du 24 août 1910

² Die Vogesen, revue du Club vosgien, 1910, p. 347.

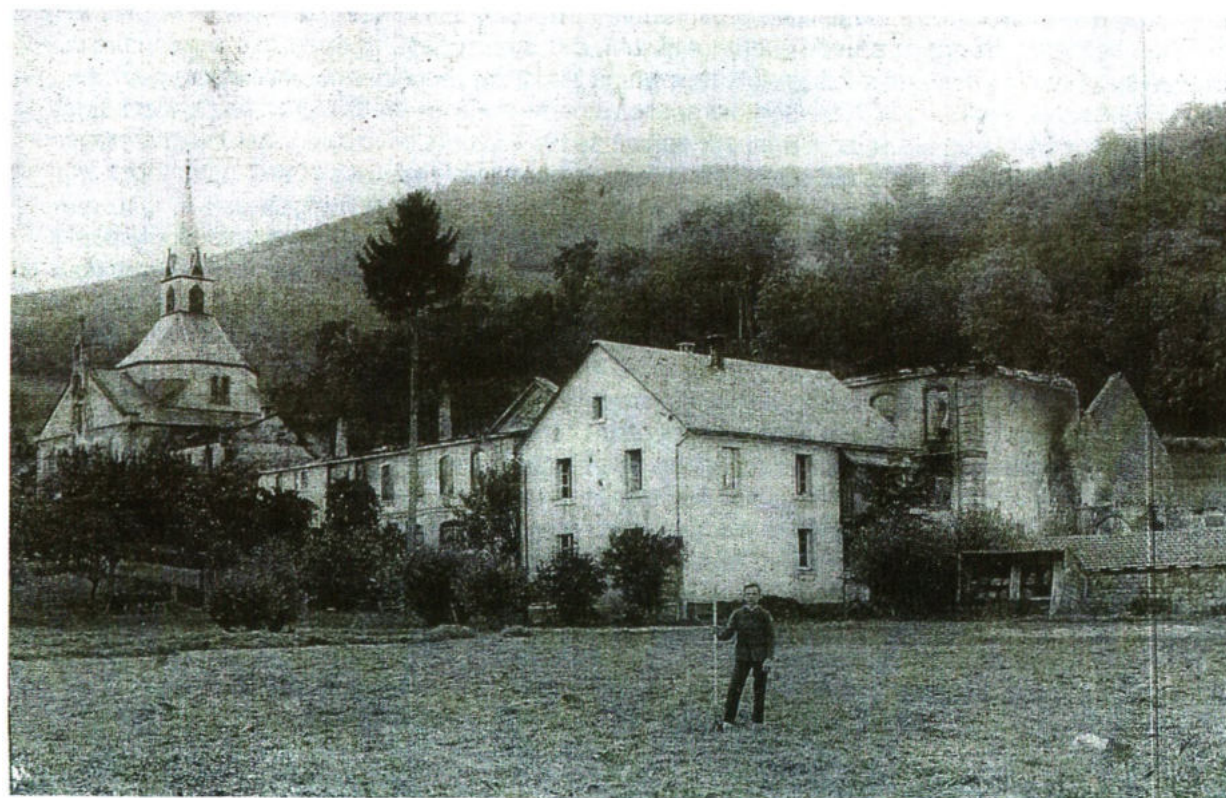
³ Lucien JECKER. L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss, 1995, p. 132.

L'hôpital de Pairis a tout perdu. A travers la presse régionale, il lance un appel aux dons. « *L'administration de l'hôpital s'adresse aux personnes charitables du pays et les prie de lui céder les objets usagers, chaussures, vêtements, literie, linge, denrées alimentaires, ustensiles de ménage etc. dont elles pourraient disposer en sa faveur.* » L'hôpital civil de Sélestat se charge de recueillir les dons et de les faire parvenir à bonne destination. Le journal « *Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* » publie régulièrement, jusqu'en décembre 1910, la liste nominative des souscripteurs avec la somme offerte ou le détail des dons en nature. Parmi les généreux donateurs, on trouve de très nombreux habitants de la vallée, émus par le dénuement des malades de « leur » hôpital de Pairis.

Très rapidement, les autorités décident la reconstruction des bâtiments incendiés. Les travaux de reconstruction sont tout juste achevés qu'éclate la Première Guerre mondiale. Situé à proximité du front, l'hospice de Pairis subit à nouveau de lourds dégâts.

BIBLIOGRAPHIE :

- Lucien JECKER (sous la direction). *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Orbey : Société d'histoire du canton de Lapoutroie, 1995, 157 p.
- La presse régionale :
 - Rappoltsweiler Kreisblatt, n° 68 du 24 août 1910
 - Die Vogesen, 1910, p. 347-348.
 - Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine, août -septembre 1910.



Hospice de Pairis : le bâtiment incendié en 1910
Carte postale, collection Lucien Jecker.

MERE MARIE AIMEE SCHAEFFER ET LES DEBUTS DE LA GRANDE GUERRE DANS LE VAL D'ORBÈY (1914)

Claude MULLER

Constance Schaeffer ⁽¹⁾ naît le 26 août 1856 à Fegersheim dans le Bas-Rhin, fille de l'huissier Joseph Schaeffer et de Mélanie Chast. Elle fréquente l'école privée des sœurs de la Providence de Molsheim, où son père avait été muté en 1863. Après la guerre de 1870-1871, elle est placée en pension par ses parents au pensionnat Sainte-Marie de Ribeauvillé. Elle y passe le brevet élémentaire français en mai 1873 et, quelques jours plus tard, le brevet supérieur à Belfort. Entrée au Couvent de Ribeauvillé le 19 juillet 1880, elle y fait profession religieuse le 30 août 1881, sous le nom de Sœur Marie Aimée.

Elle suit encore des « études allemandes ». Après sa fin d'études normales en 1881, elle devient maîtresse à l'école normale du couvent la même année. Elle se rend à Offenbourg en 1883 pour préparer au Couvent Notre-Dame le brevet supérieur allemand, qu'elle passe à Karlsruhe en 1884. Elle revient au Couvent, à l'école normale, puis dix ans plus tard, en 1894, devient directrice des études de l'établissement La Providence à Strasbourg. En 1898, la voici directrice de l'école normale à Ribeauvillé, puis en 1899 elle est élue assistante générale, cumulant les deux charges. Nommée vicaria générale en 1903, elle est supérieure générale des sœurs de Ribeauvillé de 1905 à 1919. À cette date, sa cécité ne lui permettant pas de remplir cette fonction, elle devient première assistante, dirigeant encore dans l'ombre, si l'on peut dire la Congrégation.

Le supérieur de la Congrégation, Ignace Fahrner, la décrit en ces termes : « Haute intelligence, grandes qualités de cœur, grand talent d'organisatrice, caractère essentiellement droit, vues très larges en toutes matières. Durant la grande guerre, elle subit des représailles de la part des autorités allemandes. Elle comparait trois fois en justice, comme témoin et moralement responsable pour les sœurs. Après son expulsion de la maison-mère, elle séjourne au Couvent d'Oberbronn pendant vingt mois. Elle est décorée de la Légion d'Honneur en juin 1919. Toujours soucieuse d'assurer pour l'avenir à la Congrégation des membres qui seraient à la fois de ferventes religieuses et des institutrices à la hauteur de leur tâche, elle a poussé aux études supérieures allemandes et françaises. »

Au moment où elle devient aveugle, Mère Marie Aimée Schaeffer couche encore sur le papier ou dicte à l'une de ses consœurs quelques souvenirs de la guerre. Il se trouve qu'elle se trouve dans le Val d'Orbey, lorsque débutent les événements ⁽²⁾

« La Congrégation venait d'acquiescer l'hôtel du Lac Noir à Pairis près d'Orbey, dans le fond de la vallée de Kaysersberg. Je passais dans cette maison, inaugurée depuis peu comme maison de repos pour nos sœurs fatiguées ou convalescentes, quelques semaines de vacances du 19 mai au 29 juin 1914. Je ne saurais préciser la date à laquelle, pendant cet intervalle, je vis un jour deux fringantes automobiles occupés par deux officiers supérieurs allemands et d'autres personnages du *Herrenvolk der Welt* escalader la route qui passait sous nos fenêtres et qui aboutissait à l'hôtel du Lac Blanc, à peu de distance de ce qui était alors la frontière française. Ils redescendirent quelques heures plus tard.

J'avais oublié cet incident quand, faisant dans la soirée, ma promenade habituelle, j'arrivais à une petite ferme située à une centaine de mètres au-dessus de notre propriété. Une carriole stationnait devant la cour, où le conducteur était attablé pour prendre un verre de vin. Dès qu'elle m'aperçut, la fermière qui tenait aussi une petite auberge, m'appela et me dit : « Voici le Commissionnaire du Lac Blanc qui raconte des choses intéressantes que je ne comprends qu'à demi ne sachant guère l'allemand. Voulez-vous avoir la bonté de l'écouter et de me traduire ce qu'il dit ? »

« Bien volontiers », fis-je et j'interrogeais le bonhomme qui ne demandait pas mieux que de dire ce qu'il savait. « Nous avons eu aujourd'hui la visite du Bezirkspräsident de Colmar et du Kreisdirektor [équivalent de préfet et sous-préfet], accompagnés de quelques officiers supérieurs. Ils ont examiné les environs de l'hôtel et ont dit, comme ça, qu'il fallait tout de suite se mettre à l'œuvre pour terminer le tronçon de route qui reste à construire chez nous jusqu'à vers Plainfaing et Fraize, qu'il fallait sans retard embaucher une centaine d'Italiens, car la route doit être faite au 1^{er} octobre au plus tard. Cela donne à penser, ma sœur. » La fermière trouva comme moi qu'il avait bien raison et les événements qui suivirent de près cet entretien confirmèrent nos appréhensions.

Dès le 30 juillet, la supérieure de notre maison de Pairis entendit des coups de hache qui arrivèrent de l'enclos des sapins qui cachaient en partie la façade qui donnaient sur la route. Elle alla trouver l'officier allemand qui commandait les soldats devant exécuter ce travail pour l'interroger sur les motifs de cette invasion. « C'est la guerre », lui répondit l'officier qui tenait son revolver sur la poitrine de la sœur. « La guerre ? », reprit Sœur Célestine. « Mais les journaux n'en disent rien. ». « C'est la guerre, c'est la guerre », lui fut répondu.

Ces troncs de sapins furent plus tard couchés au travers de la route pour barrer le passage de l'armée française, mais cet obstacle ne l'empêcha pas de descendre quelques jours plus tard jusqu'à Kaysersberg. Les pauvres grands sapins qui étaient le charme de la propriété sont restés longtemps encore dans le fossé qui borde la route. Quand nous avons acheté la maison, le notaire Kubler nous a raconté avec quelle insistance les autorités allemandes avaient demandé au Conseil Général du Haut-Rhin, dont il était alors, qu'on autorise cette route et avec quel triomphe Puttkammer avait téléphoné à Strasbourg la décision que le Conseil donna suite à ce projet. Ce qui prouve que l'Allemagne ne voulait et ne préparait pas la guerre avec la France ? Le croira qui pourra !

Tandis que je m'en revenais à Ribeauvillé, un gendarme s'approche de notre voiture. Je reconnus sous l'uniforme allemand l'un de nos anciens domestiques du Willerhof. Comme il était alsacien, je lui recommandais de veiller sur notre maison de Pairis qui était assez isolée. Il me promit de faire bonne garde, mais quand après coup il se vanta d'avoir arrêté quelques jours auparavant un officier français qui prenait des vues dans la montagne qu'il dessinait sur ses manchettes, je perdis toute confiance en lui. »

Ici s'arrête le récit, très francophile, de la Mère Marie Aimée Schaeffer concernant strictement le Val d'Orbey. Le reste de son récit pourrait tout de même intéresser le lecteur :

« Lundi 30 [juin], une session d'examen s'ouvrit chez nous pour les postulantes qui devaient passer l'examen élémentaire. Quand j'arrivai dans la salle où l'on avait déjà commencé à interroger les aspirantes, la directrice des études, Sœur Marie Henriette, me regarde d'un air affairé en me disant : « Savez-vous la nouvelle que ces messieurs viennent de nous annoncer ? Le prince-héritier d'Autriche Ferdinand a été la victime d'un attentat à Sarajevo » [28 juin 1914]. Je frissonnai et la regardai : « Vous allez voir ce que cela va donner ». Je tremblais de tout mon corps et pourtant je sentais l'espoir d'une guerre libératrice s'éveiller dans mon cœur. Quand je levai les yeux, je vis le regard du Schulrat Baier qui me fixait. Il paraissait fouiller ma pensée et je crois que dès lors il la devina. C'est lui qui inspira plus tard la campagne que l'on fit contre moi. Je lui dois l'honneur d'avoir souffert pour la France.

La mobilisation fut annoncée le samedi 1^{er} août. Je n'oublierai jamais l'émotion qui s'empara de nous au son du tambour. Sœur Josépha, assistante et supérieure de Saint Jean à Colmar qui était venue pour la fête de M. le Supérieur se hâta de retourner à Colmar et voyagea avec une centaine de gens venus ces jours-ci de la *Ostmark* qui chantaient *Die Wacht am Rhein* tout en protestant que leur empereur Guillaume ne voulait pas la guerre... »

Notes

1. Sa biographie ne figure pas dans le *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*. Elle se trouve aux Archives de la Divine Providence de Ribeauvillé, 2 J – AI, n° 2.
2. Ces souvenirs conservés aux Archives de la Divine Providence de Ribeauvillé peuvent être complétés par :
 - Jeanne JÉHIN, « Les deux guerres à Labaroche. Souvenirs », *B.S.H.L.V.O. (Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey)*, 1986, p 87-91;
 - Gilbert MICHEL, « Le journal de guerre de Rosalie Husson (1914-1915) », *B.S.H.L.V.O.*, 2002, pages 58-71;
 - Alain BOULEAU, « Le monument aux morts de Labaroche-Église », *B.S.H.L.V.O.*, 2004, p 81-84;
 - Francis JACKY, « Nicolas Minoux, otage de guerre (1914-1918) », *B.S.H.L.V.O.*, 2009, p 51-58;
 - Vincent GRIMM et Denis HAAS, « Les opérations des 16 et 17 avril 1915 », *B.S.H.L.V.O.*, 2009, pages 59-73.

LES AMÉRICAINS DANS LE SECTEUR D'ANOULD - VALLEE DE LA WEISS EN 1918. (1ERE PARTIE)

Vincent GRIMM
Denis HAAS

Lorsqu'on évoque la présence de soldats américains dans la Vallée de la Weiss, les plus anciens se souviennent inmanquablement des G.I. aperçus au mois de janvier 1945 lorsqu'ils étaient venus relever les troupes de la 1ère Armée française (Tunisiens, Marocains, Algériens et Légionnaires), alors que les combats pour la résorption de la Poche de Colmar faisaient rage au Sud d'Orbey et vers Labaroche (libérée le 4 février 1945 des griffes nazies)¹.

Mais peu de gens savent que, déjà, durant la Première Guerre mondiale, il y avait eu un précédent à cette présence américaine dans notre région quand en 1918 des « Doughboys »² ou « Sammies »³ avaient pris en main, sans jamais toutefois descendre des collines, la ligne de front, fixée depuis 1915, à l'Ouest des villages.

Il y eut successivement de juin à novembre 1918 trois divisions américaines dans le secteur des Vosges Moyennes, la 5th, la 35th et la 6th Divisions américaines mais aussi des éléments de cette future 93rd Division américaine au statut si particulier puisque, composée de soldats américains de couleur, ses unités avaient été intégrées à l'armée française au sein de la 157^{eme} Division d'Infanterie dite « Division de la Main Rouge ». Ce sont ces hommes qui, le 11 novembre 1918 ont été les derniers à tenir la ligne de front du secteur de la Vallée de la Weiss.

DE QUOI FUT FAITE CETTE PRESENCE AMERICAINE DANS LA VALLEE DE LA WEISS EN 1918 ?

C'est au travers des documents d'archives français, de documents américains mais aussi grâce aux historiques régimentaires écrits après-guerre que le fil des événements de cette présence peu connue put être en partie reconstitué.

CONTEXTE

1) Politique et historique

A un stade du conflit où l'usure se faisait sentir chez les belligérants tant au plan matériel qu'humain, l'intervention des Etats-Unis d'Amérique dans la guerre à partir d'avril 1917 du côté de l'Entente, qui ne se concrétisa qu'avec l'arrivée d'éléments du corps expéditionnaire américain (AEF ou *American Expeditionary Forces*) commandé par le Général John PERSHING à partir de juin de la même année et pour atteindre deux millions d'hommes à la fin de 1918 dont plus d'un million d'hommes opérationnels pour le combat⁴, fut un véritable bol d'air pour les alliés.

C'est surtout à l'issue des grandes offensives allemandes du printemps 1918 que ce besoin en hommes devint plus sensible du côté franco-britannique. C'est pourquoi le Général FOCH, généralissime des forces alliées, sollicita un engagement accru des troupes américaines.

Mais, même si ce pays gigantesque se développait et s'industrialisait depuis le XIX^{ème} siècle grâce à l'arrivée de millions de migrants européens, son armée n'était pas encore celle que l'on connut plus tard. Elle était en 1917 trop peu équipée (mai 1917 : 285 000 fusils seulement, 2000 mitrailleuses et

¹ Lise POMMOIS, Des Vosges à Colmar : le val d'Orbey dans la tourmente : hiver 1944-1945, 1993.

² Expression datant de la Guerre de Sécession (1861-1865) durant laquelle les soldats yankees portaient des vareuses aux boutons en forme de beignet ou « doughnuts » en anglais.

³ En référence à l'expression désignant le gouvernement d'Oncle Sam ou Uncle Sam à cause de l'abréviation US qu'ils portaient sur leurs équipements pour United States, Etats-Unis d'Amérique

⁴ Laurence STALLINGS, The Doughboys, the Story of the AEF, 1917-1918, Popular Library New York, 1963, p.448.

400 pièces d'artillerie légère⁵) et réduite à la portion congrue en ce qui concerne ses effectifs (en 1914, la « Regular Army »⁶, l'Armée Régulière, ne comptait que 75 000 hommes. En 1916, le gouvernement prévoyait de porter ce nombre à 175 000... Cette même Armée Régulière était au 6 avril 1917 composée de 127 588 soldats et officiers auxquels s'ajoutaient 101 174 hommes et officiers de la « Federal National Guard » (Garde Nationale d'Etat⁷) et 80 446 hommes et officiers de la « State National Guard » (Garde Nationale fédérale)⁸. Elle était totalement inexpérimentée et allait devoir apprendre à côtoyer les tranchées d'un front stabilisé, le feu de l'artillerie, l'utilisation de nouvelles armes telles que l'aviation, les gaz de combat et depuis peu les chars⁹. Différentes lois votées en urgence permettent d'augmenter les effectifs, de réorganiser et de créer de nouvelles unités (loi du 18 mai 1917 et le fameux *National Defense Act* du 3 juin 1917¹⁰).

Après leur formation militaire initiale dans les différents camps militaires aux États-Unis, la traversée de l'Atlantique en bateau jusqu'aux grands ports de l'Atlantique, notamment Saint-Nazaire ou Le Havre, puis l'entraînement dans les zones de camps du centre de la France, de la Haute Marne et des Vosges (Chaumont, Gondrecourt), leurs unités étaient finalement rattachées à des unités françaises, c'est-à-dire à ceux qui connaissaient ce type de guerre. Des soldats français, accompagnés d'interprètes, sur un terrain d'entraînement réaliste de la guerre de tranchée, les prenaient en main. La phase pratique se faisait ensuite dans des zones calmes où aucune grande offensive n'était à craindre de l'ennemi ni aucune action à mener contre lui.

Suite à la percée allemande du 27 mai 1918 au Chemin des Dames, FOCH demanda au Général PERSHING « que l'infanterie [...] de la 5^{ème} Division américaine fût employée à renforcer des divisions françaises revenant éprouvées de la lutte ». FOCH précise d'ailleurs que « les divisions américaines qui n'avaient pas d'artillerie (celle-ci se trouve encore à l'instruction) pouvaient être très avantageusement utilisées à relever dans des secteurs calmes, et à rendre disponibles pour la bataille, des divisions françaises. »¹¹ Le front vosgien est considéré comme un secteur calme où les distances avec les lignes adverses sont souvent importantes.

Le Général PERSHING rencontre le 29 mai le Général PÉTAINE, commandant en chef de l'armée française, et accepte que « les divisions américaines non encore prêtes à participer à une offensive occuperaient [...] des secteurs calmes et relèveraient des divisions françaises ».¹²

2) Le contexte géographique, le secteur d'action de la Vallée de la Weiss.

Les secteurs lorrains et vosgiens et plus précisément les secteurs d'Anould mais aussi plus au Sud ceux de Gérardmer et de Wesserling où aucune grande offensive ne s'était déroulée depuis 1915 furent retenus comme étant des zones idéales pour remplir cette tâche.

⁵ John J. PERSHING, My Experiences in the World War, volume 1, Frederick A. Stokes Company, New York, 1931, p.26, chapitre III.

⁶ **Regular Army : l'Armée Régulière est composée d'engagés volontaires pour une durée de sept ans, mais ceux-ci n'étaient tenus qu'à trois ans de présence réelle sous les drapeaux.**

⁷ **National Guard : la Garde Nationale est une sorte de milice organisée dans chacun des États. Elle renforce l'Armée Régulière et ses membres doivent accomplir au minimum 48 exercices et 15 jours de manœuvres par an à partir de 1916. Les officiers sont élus, ou nommés par le gouverneur de l'État.**

⁸ Fox CONNER, "Divisional Organization", Infantry Journal (mai - juin 1933), pp. 165-68 ; U.S. Department of the Army, Historical Division, United States Army in the World War, 1917-1919, 17 volumes (Washington D.C. : U.S. Government Printing Office, 1948), 2, 406-612.

Frank E. ROBERTS, *The American Foreign Legion*, Naval Institute Press, Annapolis Maryland, 2004, p.26-27.

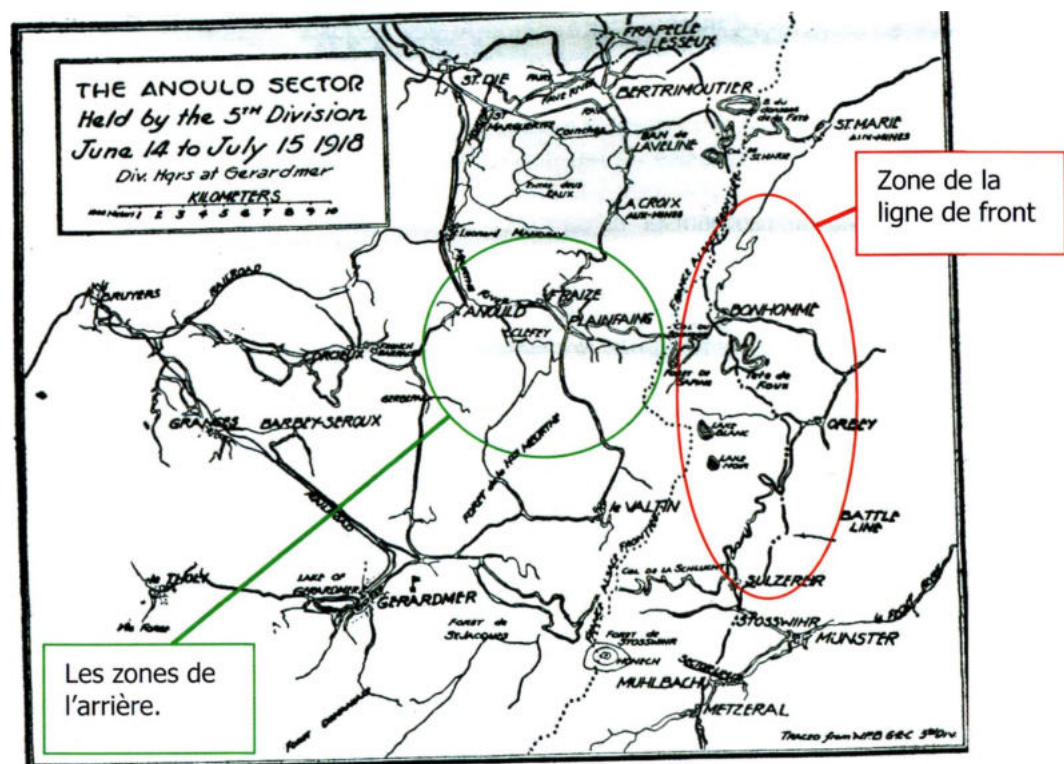
Russel, F. WEIGLEY, *History of the United States Army*, Mac Millan, New York, 1967, p.357-359.

⁹ Frank E. ROBERTS, *The American Foreign Legion*, Naval Institute Press, Annapolis Maryland, 2004, p.26-27.

¹⁰ *The Official History of the Fifth Division*, 1919, The Society of the Fifth Division, Washington D.C.

¹¹ Maréchal FOCH, *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918*, Paris, 1931, tome second, p.73 et 132.

¹² Général John J. PERSHING, *Mes souvenirs de la guerre*, Paris, 1931, tome second, p.36.



DOC . 1 : CARTE tirée de l'historique du 7TH ENGINEER montrant le secteur de d'Anould.

Ainsi dans le secteur de la Vallée de la Weiss, sous-secteur du secteur d'Anould côté français, pas moins de 3 divisions américaines sont engagées de juin à octobre 1918. Cette zone qui s'étend sur 28 km du Hohneck jusqu'à la Vallée de la Fave est composée d'une succession de sommets parmi les plus hauts des Vosges et de trois points de passage que sont les Col de la Schlucht, Col du Bonhomme et Col de Sainte Marie. La ligne de front passe à proximité de la frontière de 1871-1914, en pleine montagne, les sommets étant tenus par les Français au Sud du Col de Sainte Marie.¹³ La zone des camps alliés est située de part et d'autre de l'ancienne crête-frontière. Les Américains ont principalement transité par les camps Valentin, Bataille, du Louchpach, du Rudlin, Barberot et Morlière.

3) L'historique et l'origine des unités américaines.

a) La 5th DIUS (Division d'Infanterie US). Symbole :

Cette division voit le jour dans le sillage de la loi du 3 juin 1917 (*National Defense Act*). La 5th Division est formée au Camp Logan, Houston, Texas entre le 24 novembre et le 1^{er} décembre 1917. Elle comprend les 60th et 61st RIUS (régiment d'Infanterie US), et les 6th et 11th RIUS, ces derniers rapatriés de la frontière mexicaine où les États-Unis étaient engagés dans des opérations de représailles, le 19th, le 20th, le 21st Régiment d'Artillerie de Campagne, le 7th Régiment du Génie, et les 13th, 14th et 15th Bataillons de Mitrailleuses. Ils sont formés de recrues de la *Regular Army* du Centre, du Sud-Est et du Sud des États-Unis d'Amérique.

Après un entraînement intensif, sous le commandement du Général John E. MAC.MAHON qui prit la tête de cette unité à partir du 1er janvier 1918 date à laquelle un insigne fut donné à l'unité et prit la forme d'un diamant rouge (le '5' central fut supprimé en France)¹⁴, les premiers éléments de la division (400 artilleurs) se mirent en route le 24 février 1918, embarquèrent sur le « Leviathan », un navire allemand

¹³ A Brief History of Seventh Engineers 5th Division, 1917-1919, p.12-13.

¹⁴ The Fifth U.S.Division in the World War 1917-1919, The Society of the Fifth Division, Washington D.C., 1919, p. 50 et p.54.

capturé (anciennement le « Vaterland ») et ont dû arriver en France vers le 15 mars. Ces artilleurs furent envoyés en formation sur des canons de 75 mm et de 155mm au Camp du Valdahon (Doubs). Ce fut ensuite au tour du 7th Régiment du Génie (*Engineers*) de franchir l'Océan Atlantique. Formé le 1^{er} mai 1917 et entraîné à Fort Leavenworth au Kansas, il arriva en France la 23 mars 1918 après 18 jours de traversée.

Les unités d'infanterie quant à elles partirent courant avril et débarquèrent d'abord à Liverpool au Royaume Uni avant de franchir La Manche en direction du Havre¹⁵. L'état-major de la division s'installa le 1^{er} mai au Havre, cette unité fut la 8^{ème} à arriver en France et se vit attribuer comme centre d'entraînement la ville de Bar-sur-Aube (Aube)¹⁶.

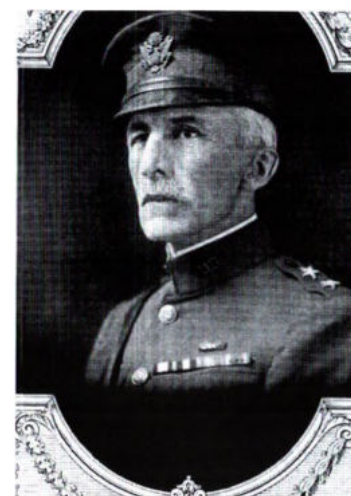
Fin mai, le Général PERSHING, passe en revue les troupes et les déclarent prêtes à être envoyées sur le front.¹⁷



DOC.2 : Un soldat américain en Haute Alsace, 1918 (Bret Werner)

Le 30 mai 1918, le Général PETAIN met la 5th DIUS à la disposition du Groupe d'Armées de l'Est.¹⁸ La 5th DIUS est placée sous les ordres du 33^e Corps d'Armée de la VII^{ème} Armée¹⁹ et doit entrer en ligne dans les Vosges pour relever, de concert avec la 21^{ème} Division d'Infanterie (DI) française, la 70^{ème} Division d'Infanterie.

La 21^{ème} DI est une unité très affaiblie qui a subi le choc de l'offensive allemande du 27 mai dans le secteur du Chemin des Dames.



DOC.3
A gauche, le Major General John E. MAC MAHON commandant la 5th DIUS



A droite
le Brigadier General Walter H. GORDON, 10th Infantry Brigade

¹⁵ The Official History of the Fifth Division USA, Washington D.C. 1919, p.54-55.

¹⁶ The official... p.57,

¹⁷ The official... p.59 et Général John J. PERSHING, *Mes souvenirs de la guerre*, Paris, 1931, tome second, p.36.

¹⁸ Les Armées françaises dans la Grande Guerre (AFGG) Tome VI, 2^e volume, Annexes 1^{er} volume, Annexe N°755. Télégramme chiffré du Général Pétain, le 30 mai 1918 à 12h35.

¹⁹ The official... p.59.

Le 6 juin par l'ordre divisionnaire de campagne de la 5th DIUS N°20, l'état-major s'installa à Gérardmer²¹. Le 11 juin, la 5th DIUS du *Major General* John E. MAC MAHON (voir doc.3) passe officiellement sous les ordres de la 21^{ème} DI qui doit relever la 70^{ème} DI dans le secteur d'Anould²². Les unités américaines doivent être amalgamées aux Français, c'est-à-dire que des compagnies et des sections des deux nationalités se côtoient,²³ car le commandement français hésite à confier des kilomètres de front à des troupes inexpérimentées. Toutefois, le Général WRIGHT, commandant le 3rd Corps d'Armée américain (CAUS) dont dépend la 5th DIUS, n'est pas favorable au système de l'amalgame « qui ne donne pas d'opportunités maximales d'entraînement » et le fait savoir aux Français.²⁴ Il reprend en cela la position de PERSHING qui s'est toujours opposé à l'amalgame et qui exige l'utilisation de grandes unités américaines indépendantes. Cependant, la présence des gros bataillons américains devient nécessaire pour tenir les lignes avec les faibles effectifs de la 21^{ème} DI.

Le 11th RIUS du Colonel John B. BENNET (*10th Infantry Brigade, Brigadier General* Walter H. GORDON, futur commandant 6th DIUS le 28.08.1918 voir doc 3) est le régiment de la 5th DIUS qui est chargé d'occuper le secteur de la haute vallée de la Weiss. Cela se fait progressivement, par étapes.

Les premiers Américains à découvrir cette portion du front sont des cadres qui font un stage dans les unités françaises. A partir du 4 juin, un à deux officiers et un sous-officier par compagnie de chaque bataillon américain et un officier par compagnie de mitrailleuses se portent en secteur, pour vivre le quotidien des poilus durant quatre jours complets et transmettre leur expérience à leurs subordonnés. Ici, les officiers subalternes du 11th RIUS sont affectés au 226^{ème} RI français (70^{ème} DI) dans le Centre de Résistance de la Tête des Faux²⁵.



DOC. 4 : le Capitaine Mark Clark qui fut blessé près du Bonhomme dans la nuit du 14 au 15 juin 1918, montré ici plus tard alors qu'il est général commandant en chef des forces alliées en Italie en 1945. Clark commandera également les forces de l'ONU en Corée en 1952-1953.

Durant la nuit du 14 au 15 juin²⁶, trois compagnies du 3rd Battalion du 11th RIUS du Major Franck C. MAHIN relèvent le 226^{ème} RI dans les points d'appui de la Chapelle et de la

Tête de Chat au-dessus du Bonhomme et dans le point d'appui Groethner, au sud de la Tête des Faux (*Company L*). Les Américains sont encadrés par les compagnies françaises du 137^{ème} RI (21^{ème} DI). La quatrième compagnie du bataillon américain reste en réserve au Camp Valentin, à l'ouest du col du Bonhomme.²⁷ Vers la fin de cette relève la *Company I* subit un violent tir de l'artillerie allemande qui tue le *Private* (soldat) Joseph KANIESKI, première victime au combat,²⁸ et blesse le Capitaine Clark (doc.4).

²⁰ *Records of the World War, Field Orders, 1918, 5th Division, Washington D.C., Government Printing Office, 1924, p.8.*

²¹ *The Seventh Engineer, p.12.*

²² *Records of the World War... p.11.*

²³ *The Official History of the Fifth Division USA, Washington D.C. 1919, p.63.*

²⁴ SHD (Service Historique de la Défense) Mission Militaire française près du 3rd CAUS, note du Général WRIGHT au Général de BOISSOUY, commandant la VII^{ème} Armée, le 20 juin 1918. La VII^{ème} Armée englobe tout le front vosgien et la Haute-Alsace.

²⁵ SHD 70^{ème} DI, note du Général Tantot du 3 juin 1918.

²⁶ *The Seventh Engineer, p.12.*

²⁷ SHD 137^{ème} RI, ordre de relève du 12 juin 1918.

²⁸ *The Official History of the Fifth Division USA, op. cit., p.63.*



DOC. 5 : un exemple de soldat de la 5th Division, le Lieutenant Howard Gamble, officier au 11th RIUS, devant un abri dans les Vosges (au Camp Ancel au-dessus de La Beu?), portant autour du cou un masque anti-gaz et tenant une canne exemple de l'art des tranchées en zone montagneuse.

Photographie tirée d'un site dédié à cet officier tué quelques semaines plus tard lors de l'offensive de Saint-Mihiel le 12 septembre 1918.

<http://www.cstone.net/~rgamble/users/Lt.RobertGamble.htm>



DOC. 6 : Carte de stationnement au 15.06.18.

Y figurent deux bataillons du 11st RIUS, amalgamés. On peut apercevoir le bataillon du 11th RIUS amalgamé le 15 juin avec les Français sur le DOC 6.

Le **1st Battalion du 11th RIUS**, mené par le Major Everett D. BARLOW, est la première unité à opérer de façon indépendante. Le 19 juin, il est stationné aux abords du col du Louchpach et dans les camps du Reichsberg et du Pré Carré quand il reçoit la visite d'un détachement de Français chargé de le guider vers les lignes. En effet, le chef de corps du 137^{ème} RI veut faciliter l'engagement de ses alliés et met à la disposition des Américains le Sous-lieutenant FOSSIER, cinq sous-officiers et cinq caporaux. Chaque compagnie américaine aura un sous-officier et un caporal comme accompagnateurs. Le détachement de guides arrive de Fraize par le chemin de fer à voie étroite.²⁹

DOC. 7 : Carte de stationnement au 25.06.1918, avec les bataillons indépendants des 11th et 6th RIUS.



²⁹ SHD 137^{ème} RI, note du Lieutenant-colonel Gauthier, 18 juin 1918.

Le **bataillon BARLOW** doit occuper seul le centre de résistance de Blancrupt, qui s'étend du sud de la Tête des Faux à Pairis. Afin de se familiariser avec la région, le Major BARLOW, ses 5 chefs de compagnie et les 11 gradés français font des reconnaissances préalables dans le secteur de Blancrupt les 19 et 20 juin. Ils laissent en première ligne, aux côtés du 80^{ème} RIT (Régiment d'Infanterie Territoriale) en secteur, un lieutenant et 4 sous-officiers par compagnie, chargés d'accueillir leurs compatriotes dans la nuit suivante.³⁰

La relève se fait par compagnie, à une demi-heure d'intervalle et une fois la nuit tombée à partir de 21h30 le 20 juin, d'abord au Creux d'Argent, puis aux Jeunes Champs et enfin au Lac Blanc et aux Immerlins pour les deux compagnies placées en réserve. A partir du col du Calvaire, des guides du 3^{ème} Bataillon du 80^{ème} RIT, unité relevée, mènent les Américains sur leurs emplacements. Les troupes sont fractionnées en demi-sections de 15 à 20 hommes, accompagnées chacune par un territorial. Le chef de bataillon CANARD, commandant ce bataillon territorial normand, signale néanmoins : « Grosses difficultés pour s'entendre, les explications à donner sont des plus compliquées et on n'a pas d'interprètes. La plus grande bonne volonté existe des deux côtés, on finit par s'entendre suffisamment. »³¹ A 24h, tout le dispositif est en place, sans incident. Malgré le barrage de la langue, un reçu est donné aux officiers américains pour la passation des consignes, dossiers et des plans de secteur.³²

Les 29 officiers et 877 soldats américains du bataillon BARLOW³³ sont maintenant seuls et dans leur empressement à monter en ligne, ils ont littéralement « chassé » des mitrailleurs français de leurs emplacements. Deux sections de mitrailleuses de positions (4 pièces) du 65^{ème} RIT occupaient le flanc Est des Immerlins. Ces deux sections ne sont pas comprises dans l'ordre de relève. Leur chef, l'Adjudant JOUET, reçoit par deux fois la visite d'un officier américain pressé, parlant assez bien le français et récitant la phrase suivante : « Les Américains ayant pris possession du secteur, les Français doivent partir ! » L'officier n'est porteur d'aucun ordre écrit, et JOUET n'a reçu aucune consigne de sa propre hiérarchie. Suite à la deuxième demande, l'Adjudant JOUET obtempère et ses mitrailleurs quittent les Immerlins. Des mitrailleurs américains (Gunnery) s'y installent immédiatement.³⁴

L'affaire arrive aux oreilles du Commandant CANARD qui diligente immédiatement une enquête. CANARD prétend que les mitrailleurs américains n'ont pas d'observateurs ni de téléphonistes, ils sont donc totalement inefficaces. Le 22 juin au soir, il donne l'ordre aux sections de l'Adjudant JOUET qui stationnaient au Rudlin de remonter en ligne dans le secteur de Blancrupt. Il est hors de question de laisser seule une unité alliée qui n'a pas toute sa capacité opérationnelle ! Cet incident en dit long sur l'état d'esprit des Doughboys.

La *Company C*, en réserve aux Immerlins et au Camp de Tinfronce, relève la *Company L* au point d'appui Groethner dans la nuit du 23 au 24 juin.

Pour le **1st Battalion**, 11th RIUS, son premier séjour sur le front s'achève déjà dans la nuit du 27 au 28 juin, quand il est relevé par le 2^{ème} Bataillon du 79^{ème} RIT et retourne au col du Louchpach. Ce sont les hommes du détachement du Sous-Lieutenant FOSSIER qui servent de guides aux territoriaux relevants. Ces 11 gradés sont restés toute la semaine auprès des Sammies dans les tranchées de Blancrupt³⁵ et peuvent communiquer grâce à l'aide de l'interprète américain, le *Corporal* Henri PIERRE.

Le **3rd Battalion**, 11th RIUS, qui tient le secteur du Bonhomme est quant à lui relevé dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet.³⁶ Mais auparavant, un autre régiment américain a fait son apparition au Sud d'Orbey. Il s'agit de l'autre régiment de la **10th Infantry Brigade**, le 6th RIUS, qui revient des arrières du secteur de Toul, où, auprès de la 26th DIUS plus aguerrie, il complétait sa formation.³⁷ Sa mission sera de tenir le sous-secteur des Lacs, avec un célèbre point de friction : le Linge. Dès le 17 juin, son chef de corps, le Colonel Edwin B. WINANS, envoie des officiers en reconnaissance dans les centres de résistance du Linge et du Noirmont qui forment le sous-secteur des Lacs. Le Colonel WINANS se rend lui-même au PC Richard (Lac Noir) pour « prendre contact avec le Colonel MORIN-PONS, qui parle anglais ». MORIN-PONS commande le 79^{ème} RIT, l'unité française à relever. Le but à atteindre est de faire connaître le

³⁰ SHD 137^{ème} RI, ordre pour les reconnaissances dans le sous-secteur du Bonhomme, 18 juin 1918.
³¹ SHD 137^{ème} RI, rapport du Commandant Canard au Lieutenant-Colonel Gauthier, 20 juin 1918 au soir.
³² SHD 137^{ème} RI, ordre de relève du 19 juin 1918.
³³ SHD Mission militaire française près la 5th DIUS, ordre de bataille du 12 juin 1918.
³⁴ SHD 137^{ème} RI, compte rendu de l'Adjudant Jouet au Lieutenant-Colonel Gauthier, 23 juin 1918.
³⁵ SHD 137^{ème} RI, ordre de relève du 27 juin 1918.
³⁶ SHD Journal de Marche et d'Opérations (JMO) du 137^{ème} RI.
³⁷ *The Official History of the Fifth Division USA*, op. cit., p.59
³⁸ SHD 33^{ème} CA, note de service du Général Tantot, 70^{ème} DI, le 15 juin 1918.

mieux possible ce secteur aux éléments du 6th RIUS, qui ne seront pas amalgamés avec les Français. Pour cela, le Major PEYTON du 2nd Battalion visite la zone du Linge en vue de la relève.³⁹ De même, un officier, un sergent, 10 soldats et deux sergents *sharpshooter* (tireur d'élite) du bataillon s'installent comme observateurs et futurs instructeurs dans les deux centres de résistance et attendent leurs camarades américains.⁴⁰

Le 2nd Battalion passe la crête frontière le 19 juin à Gazon Martin, occupe les camps Barberot et Bouquet le 20 et relève sans encombre le 7^{ème} Bataillon de Tirailleurs Indochinois au Linge dans la nuit du 20 au 21 juin. Il en va de même pour le 1st Battalion, 6th RIUS (Major George H. HUDDLESON), qui passe au Louchpach le 21 juin et entre en ligne au Noirmont dans la nuit du 22 au 23 juin, à la place du 3^{ème} Bataillon du 79^{ème} RIT.⁴¹

Trois bataillons américains indépendants sont donc accolés, du Sud de la Tête des Faux au Linge (Doc 7).

Le 1^{er} juillet, le Colonel WINANS prend le commandement du sous-secteur des Lacs et le General GORDON (10th Infantry Brigade) celui du groupement sud du secteur d'Anould, entre Orbey et Metzeral. Pour la première fois, les Américains coiffent tout un secteur en terrain montagneux comprenant aussi des unités françaises.

Quatre jours plus tard, des éléments du 3rd Battalion du Major Courtney H. HODGES, 6th RIUS, relèvent des fractions du 2nd Battalion au Linge. HODGES commandera la 1st US Army sur le théâtre européen en 1944-1945. Le 6th RIUS quitte la zone le 16 juillet, mettant fin à la présence de la 5th DIUS.

b) La 35th DIUS. Symbole : 

La 35th Division est composée majoritairement de volontaires de la Garde Nationale du Kansas et du Missouri et complétée en effectifs par des hommes provenant de la conscription. Formée à l'automne 1917 au Camp Doniphan, Oklahoma, elle traverse l'Océan Atlantique fin avril 1918 et arrive en France via Liverpool le 11 mai.⁴² Après un mois d'entraînement au Camp d'Arches, ses premiers éléments montent en ligne dès le 20 juin aux côtés de la 22^{ème} DI française dans le secteur de Wesserling qui s'étend de la vallée de la Fecht à l'Hartmannswillerkopf. Fin juillet, les Américains prennent le commandement de tout le secteur de la Fecht et le 14 août, leur zone est étendue vers le nord, comprenant maintenant la partie méridionale du secteur d'Anould et donc la vallée de la Weiss au sud de Pairis.

Le Major General Peter L. TRAUB est à cette date le troisième commandant de la 35th DIUS depuis le 10 juin ! Les modifications continuelles au sein des états-majors et des unités entraînent des ralentissements et un mauvais fonctionnement des liaisons et du service du courrier, même si « les officiers sont sérieux et travailleurs ».⁴³

Le commandement français est légèrement inquiet quant à la loyauté de certains soldats de la 35th. En effet, 15 % de son contingent parle l'allemand, dont un certain nombre d'officiers.⁴⁴ Il s'agit d'émigrés venus d'Allemagne installés au Kansas et à Saint Louis. Aucun ne manifeste de sentiments pro-germaniques, mais les officiers de liaison français ont pour consignes de « surveiller (ou de faire surveiller) de près tous ceux qui pourraient être douteux et surtout de ne pas leur donner de postes de confiance. »⁴⁵ Cependant, il n'y aura aucune défection ni d'acte à l'encontre de l'Oncle Sam de la part de ces « Allemands » du Kansas.

Au contraire, les instructeurs français signalent leur état physique et moral excellent et la bonne volonté de tous.⁴⁶ De plus, le Général PERSHING affirme que « la 35^{ème} Division est composée d'hommes d'une taille au-dessus de la moyenne » !⁴⁷

³⁹ SHD JMO du 7^{ème} Bataillon de Tirailleurs Indochinois, 16.06.1918.

⁴⁰ SHD 174^{ème} Brigade Territoriale, note 77/B du Général Tantot (70^{ème} DI) du 15 juin 1918.

⁴¹ Records of the World War, Field Orders, 1918, 5th Division, Supplement to Order No 3178, June 17, 1918, p.17.

⁴² Thomas SHIPLEY, The History of the A.E.F., New York, 1920, p.465.

⁴³ SHD Mission militaire française près la 35th DIUS, rapport du Capitaine Henry-Couannier du 28 juillet 1918.

⁴⁴ SHD Mission militaire française près la 35th DIUS, notice statistique succincte du 7 août 1918.

⁴⁵ SHD Mission militaire française près la 35th DIUS, rapport du Capitaine Masson-Forestier, chef du Groupe français d'instruction, 13 mai 1918.

⁴⁶ SHD Mission militaire française près la 35th DIUS, rapport du Capitaine Henry-Couannier, 6 août 1918.

Le 138th RIUS (69th Brigade, Brigadier General MAC CLURE) est chargé de tenir le front au sud d'Orbey. C'est une unité confirmée qui a déjà vu le feu dans le massif de l'Hilsenfirst en juillet, en faisant des coups de main et en repoussant ceux des Allemands.

Du fait des deux obstacles que sont le front et le relief, le 138th RIUS est obligé d'aller de Kruth au Rudlin en passant par Gérardmer. Le 11 août, le 1st Battalion (Captain MEIER) atteint les camps du Louchpach et du Pré Carré. Le lendemain, le 2nd Battalion (Captain MAC DONALD) franchit la crête-frontière et se fixe dans les camps Morlière, Barberot et Bouquet, situés près du col du Wettstein. Dans la nuit du 12 au 13 août, il relève 3^{ème} Bataillon du 79^{ème} RIT en première ligne dans le quartier du Noirmont. 24 heures plus tard c'est le 1st Battalion qui remplace le 1^{er} Bataillon du 137^{ème} RI français dans les tranchées au Linge.⁴⁸ Le 3rd Battalion (Captain BOTTGER) reste en réserve au Louchpach, à la Schlucht et sur les crêtes. La veille de ces relèves, chaque chef de bataillon, un officier par compagnie et les sections de transmission de la Company C du 110th Field Signal Battalion ont procédé à des reconnaissances.⁴⁹ Les pièces du 129th Machine Gun Battalion sont réparties entre les bataillons et c'est sur les rives du Lac Noir que le Colonel George P. WHITE, commandant le 138th RIUS, établit son PC au Camp Richard. Pour la relève, cinq guides français, parlant si possible anglais, sont fournis à chaque bataillon américain par les 137^{ème} RI et 79^{ème} RIT.⁵⁰



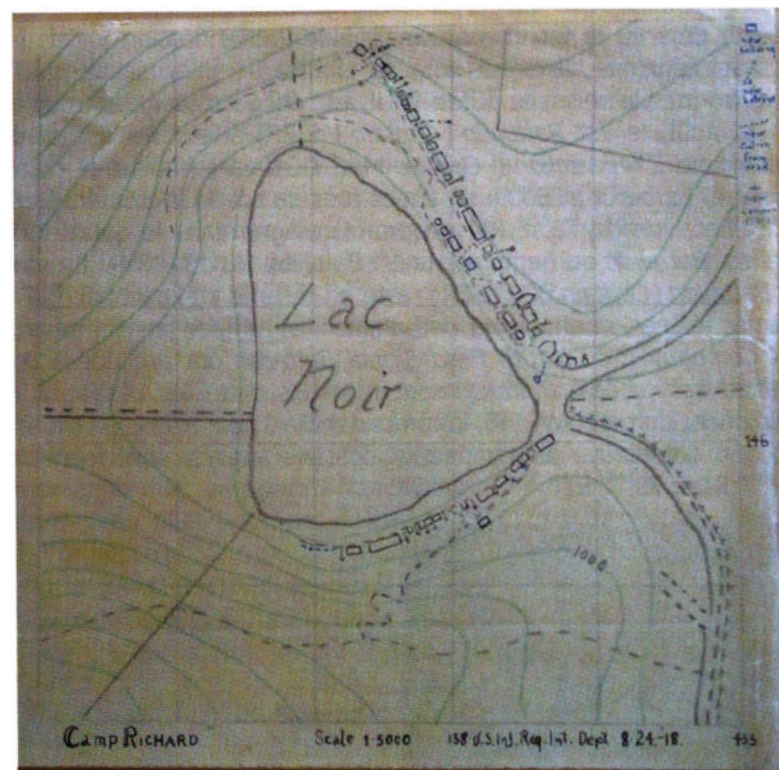
DOC 8, Carte des unités des I-II/ 138th RIUS au 19 août 1918.

⁴⁷ Général John J. PERSHING, Mes souvenirs de la guerre, Paris, 1931, tome second, p. 43. Pershing inspecte la 35th DIUS le 29 mai 1918.

⁴⁸ SHD JMO 174^{ème} Brigade Territoriale et JMO 137^{ème} RI.

⁴⁹ SHD 33^{ème} CA, Field Orders No 20 of 35th DIUS, 11 August 1918.

⁵⁰ SHD 174^{ème} Brigade Territoriale, ordre de relève du 11 août 1918.



DOC 9 :
Calque Lac Noir
138th RIUS
24 août 1918

Avec l'aide des sapeurs du *110th Engineer Regiment*, le Colonel WHITE entreprend la réfection du Camp Richard au Lac Noir. Le camouflage est amélioré, de nouvelles baraques sont construites et des abris profonds sont creusés. Le colonel a également insisté pour établir de nouvelles latrines...⁵¹
Le 138th RIUS est relevé par des unités françaises les 31 août et 1^{er} septembre 1918.

c) La 6th DIUS. Symbole :



La présence française au sud d'Orbey est de courte durée puisqu'une nouvelle division américaine qui n'a jamais connu le front, la 6th, arrive dès le 9 septembre. Son aile nord (Secteur de Gérardmer), composée du 51st RIUS, va occuper la haute vallée de la Weiss. Lors de la nuit pluvieuse du 9 au 10 septembre, le 2nd Battalion du 51th RIUS, venant des camps du Tanet, relève le 7^{ème} Bataillon de Tirailleurs Indochinois au Noirmont. La nuit suivante, c'est au tour du 3rd Battalion du 51th RIUS de prendre la place du 41^{ème} RI au Linge.⁵² Les mitrailleurs du 17th Machine Gun Battalion du Major James VAN FLEET soutiennent l'infanterie. Le Général VAN FLEET commandera plus tard les troupes américaines en Corée en 1951-1953. Le 1st Battalion reste en réserve de division aux camps du Louchpach et du Pré Carré. Durant tout le séjour du 51st, un bataillon restera en réserve, par roulement, au Louchpach, puis au Collet de la Schlucht. Walter H. GORDON, nouvellement promu Major General, (DOC 3) prend le commandement de la 6th DIUS le 28 août. Il connaît bien ce secteur montagneux où il commandait la 10th Brigade de la 5th DIUS en juin- juillet 1918. Les résultats obtenus par ses troupes lors de l'attaque de Frapelle le 17 août lui ont valu cette promotion. GORDON est probablement le seul général américain à avoir commandé dans le massif vosgien durant quatre mois consécutifs. La 6th DIUS est une division de la *Regular Army* organisée dans les camps de Géorgie et de l'Alabama. Elle a longtemps servi d'unité de dépôt pour le commandement qui faisait de nombreux prélèvements en hommes au profit d'autres divisions. Après un passage en Angleterre, elle débarque au Havre le 25 juillet 1918 puis est dirigée vers le camp de Châteauvillain (Haute-Marne). A cette date, ses éléments sont totalement inexpérimentés car la troupe est composée à 90 % de soldats très jeunes issus de la conscription dans des Etats du Nord-est (Wisconsin, Ohio, New-York) avec à peine deux mois de service. Un seul bataillon avait fait du tir au fusil avant son arrivée en France ! Les cadres entraînés manquent également: seuls 10% des officiers et 25% des sous-officiers appartiennent à la *Regular*

⁵¹ SHD 33^{ème} CA, Weekly Works Report 35th DIUS, 25 August 1918.
⁵² SHD 33^{ème} CA, Operations Report de la 6th DIUS pour le 9 septembre 1918.

Army et ont donc une expérience militaire. Malgré cela, les instructeurs français notent « le moral très élevé, l'ardeur à s'instruire, la discipline stricte et la parfaite tenue » des soldats de la 6th DIUS.⁵³

d) La 93rd DIUS/157^{ème} Division d'Infanterie.
-371st US Infantry Regiment. Deux Symboles :



Globalement, la société américaine était même après la Guerre de Sécession et la fin de l'esclavage dans les États du Sud restée une société raciste où la population noire (1/8^{ème} de la population totale) sous-éduquée (25% d'analphabètes), plus pauvre en moyenne, était perçue par le reste de la population, même la plus libérale comme délinquante. De nombreux stéréotypes racistes existaient et dans le Sud de nombreux Afro-Américains (54 pour la seule année 1916 dans les États du Sud) avaient été lynchés par la foule sans que des poursuites ne fussent ordonnées contre leurs assassins...⁵⁴ L'armée américaine de 1917 est donc une armée où les soldats noirs ne peuvent servir que dans des unités constituées d'Afro-Américains (jusqu'en 1948) sous commandement d'officiers ou sous-officiers blancs ou noirs (que l'on ne trouve qu'en petit nombre, le plus haut gradé noir était le Colonel Charles Young).

C'est dans ce contexte que les autorités américaines décidèrent dans un premier temps que les noirs ne devraient donc pas servir en première ligne en tant que troupes combattantes.

L'état de santé de cette population n'était globalement pas bon⁵⁵ et une bonne partie de la population blanche, ainsi que son élite politique, pensaient (surtout dans le Sud) qu'au retour de la guerre ces travailleurs seraient moins dociles, se mettraient à militer et représenteraient un risque pour tous les États du Sud. Il fut décidé que les unités noires de l'Armée Régulière devaient rester aux États-Unis et que seule la Garde Nationale de la *National Army* composée d'appelés (loi de mai 1917, inscription sur des listes de tous les hommes de 21 à 31 ans) recrutés en grand nombre en prévision de tous les travaux subalternes du service logistique qu'il y aurait à fournir aux troupes combattantes blanches, pourrait être envoyée outre-mer⁵⁶.

Ce ne fut que plus tard que, face aux besoins grandissant et à l'activisme des associations noires mais aussi au rôle joué par le Colonel Hayward⁵⁷ ou le politicien Emmett J. Scott⁵⁸, que des soldats afro-américains furent finalement reconnus aptes à combattre et que deux divisions « colored », c'est-à-dire entièrement noires, les 92nd et la future 93rd (officiellement au mois de janvier 1919) furent créées.

En décembre 1917, des soldats afro-américains de la *National Guard* des Etats de New York, Ohio, Tennessee, du District de Columbia (Washington) et certaines recrues de Caroline du Sud furent rassemblés au Camp Stuart en Virginie. Ces unités (**les 369th, 371st, 372nd Régiments**

⁵³ SHD Mission militaire française près la 6th DIUS, rapport du Commandant Roussel, chef du groupe des officiers informateurs, le 19 août 1918.
⁵⁴ Arthur E. BARBEAU et Florette HENRI, *The Unknown Soldier*, Da Capo Press New York City, 1996, p.4
⁵⁵ Arthur E. Barbeau et Florette HENRI, op.cit., p.55, le Colonel Anderson, haut responsable au 'War Plans Divisions' répondit au Général Pershing au sujet des soldats noirs qui arrivaient en Europe atteints de nombreuses pathologies qu'il s'agissait de « l'élite du recrutement de cette communauté ».
⁵⁶ Arthur E. BARBEAU et Florette HENRI, op.cit., p.33 à 35.
⁵⁷ Officier en charge du 15th Régiment d'Infanterie (futur 369th dont les hommes furent surnommés les « Hellfighters »), in Frank E.ROBERTS, *The American Foreign Legion*, Naval Institute Press, 2004, chapitre 6, p.51-52 surtout.
⁵⁸ Emmet J.SCOTT, auteur du *Scott's Official History of the American Negro in the World War*, 1919. Membre de l'élite intellectuelle noire du pays, activiste au sein d'un groupe de pression la ' Tuskegee Machine' mais aussi assistant spécial en charge des questions concernant les Afro-Américains du secrétaire d'Etat à la Guerre depuis 1913.

d'Infanterie mais pas le 370th)⁵⁹ furent intégrées à l'armée française au sein de la 157^{ème} Division d'Infanterie parfois surnommée « division de la Main Rouge » et **se vit confier la tenue du secteur d'Anould du 13 octobre au 11 novembre 1918, date de la fin des hostilités. Dans les Vosges Moyennes, à l'Ouest de la Vallée de la Weiss, cette tâche fut attribuée au 371st Régiment d'Infanterie** créé le 31 août 1917 au Camp Jackson en Caroline du Sud et commandé par le Colonel Perry L. MILES. Tous les officiers de cette unité étaient des officiers blancs. Leurs premiers éléments partirent du port de Hoboken (en face de Manhattan dans le New Jersey) le 12 décembre 1917 suivis plus tard du reste de la division. Ils débarquèrent en France à Saint-Nazaire et à Brest.

Avant qu'un regroupement opérationnel de la 93rd Division ne pût se faire, un arrangement fut trouvé avec les Français pour un transfert temporaire à la 157^{ème} Division dont il avait fallu dissoudre les 214^{ème} et 252^{ème} régiments d'infanterie et compléter les effectifs suite aux pertes effroyables subies lors des combats violents du 27 mai au 4 juin 1918. Les régiments restèrent intégrés au sein des divisions françaises jusqu'à la fin des hostilités⁶⁰. Les hommes de ces unités durent rendre leur équipement américain sauf pour leur uniforme kaki et reçurent à la place un casque, des cartouchières, bidons et armes françaises (fusil Lebel ou fusil 07/15)⁶¹

Le 371st Régiment d'Infanterie, après une phase d'entraînement à Rembercourt-aux-Pots (Meuse) au sein du 13^{ème} Corps d'Armée jusqu'au 6 Juin, fut intégré à la 157^{ème} Division d'Infanterie française (DI) et occupa la portion du front en Meuse -Argonne entre Forges et le Bois d'Avocourt puis la Cote 304 au Nord-Ouest de Verdun⁶² et cela jusqu'en septembre où ils participèrent à l'offensive de Champagne avec la IV^{ème} Armée française pour finalement être transférés de Sainte-Menehould le 11 octobre au secteur de Corcieux dans les Vosges. Ce sont donc des hommes expérimentés qui vinrent occuper du 13 octobre au 11 novembre les positions du secteur d'Anould.

C'est par l'ordre du 10 octobre 1918 de l'État-major du 371st Régiment d'Infanterie du Colonel P.L.MILES que le transfert de Valmy à Corcieux s'est fait. Heywood nous apprend que tous les hommes pensaient qu'après depuis 6 mois en ligne, ils pourraient bénéficier d'un peu de repos, mais ce ne fut pas le cas et après seulement une journée et une nuit à Corcieux, les 3 bataillons du régiment furent emmenés en camion vers les lignes pour le 1^{er} dans le Centre de Résistance (CR) de Blancrupt dans la nuit du 13 au 14 octobre et dans le C.R. de la Tête des Faux pour le 3^{ème} dans la nuit du 15 au 16 octobre 1918 après que, la veille, des officiers aient fait une reconnaissance détaillée du terrain. Ce qui frappa ces hommes qui venaient d'un secteur où les lignes étaient continues, c'est que dans le massif vosgien les lignes étaient constituées de groupes de combats isolés entièrement entourés de réseaux denses de barbelés⁶³.

Après avoir vu quelles avaient été les unités américaines engagées et comment s'était déroulé leur installation, nous parlerons dans la deuxième partie de cet article des actions menées par elles sur cette partie du front en 1918.

FIN DE LA 1ERE PARTIE

⁵⁹ 93rd Division, *Summary of the Operations in the World War*, The American Battle Monuments Commission, US Government Printing Office, 1944, p.1 et 23-24.

⁶⁰ 93rd Division *Summary of Operations in the World War*, by the American Battle Monuments Commission, United States Government Printing Office, 1944, p.1 et 4.

⁶¹ Emmet J.SCOTT, *Scott's Official History of the American Negro in the World War*, 1919, p.232.

⁶² Emmet SCOTT, op.cit. p.232.

⁶³ Chester D. HEYWOOD, *Negro Combat Troops in the World War One*, The Story of the 371st Infantry, Worcester, 1928, p.196-197.

LE CLASSEMENT DU CHAMP DE BATAILLE DU LINGE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Un exemple d'une politique patrimoniale
directement héritée de la Première Guerre mondiale

Florian HENSEL¹

« Ce n'est pas l'aspect même des choses qui rend vulnérable les paysages du front, mais le souvenir des luttes dont ils ont été le théâtre et il est certain que ce souvenir ne s'attachera dès les prochaines années qu'aux lieux dont le nom est revenu si souvent dans les communiqués et qu'ils en garderont un prestige légendaire. C'est à signaler ces « lieux-dits » tragiques qu'il importe de s'attacher, les conserver dans leur aspect actuel est secondaire en admettant que ce soit pratiquement possible. Les zones de combat qui s'étendent en forêt, à la cime des monts, loin de tout centre habité sont déjà ou ne tarderont guère à être transformées en des champs de broussailles et de ronces d'où jailliront bientôt de jeunes sapins qui ne ressembleront en rien aux champs de mort labourés par les tirs de l'artillerie qu'ont connus les combattants. »² Par ces propos, Frédéric ROBIDA, dont nous reviendrons sur les actions un peu plus loin, résume parfaitement la situation dans laquelle se trouvent les anciens champs de bataille alsaciens, et plus particulièrement celui du Linge, au lendemain de l'Armistice.

COMMENT PROTEGER LES ANCIENS CHAMPS DE BATAILLE ?

A cette date, ce sont des tractations nombreuses qui poussent les autorités à prendre des mesures en ce qui concerne la protection de ces vestiges particuliers, d'aucune manière pris en compte par les jeunes législations, tant françaises qu'allemandes, concernant les lieux de mémoire. Le rapport dont est tiré cet extrait, datant du mois d'octobre 1919, témoigne parfaitement de cette rapide prise de conscience vis-à-vis de l'importance de la perdurance des traces des anciens champs de bataille. Ce qu'il est intéressant d'observer dans ce vaste cadre, aux limites relativement floues, est l'importance accordée à l'uniformisation de la réglementation en vigueur étant donné, comme tout un chacun le sait, que l'Alsace sort de près d'un demi-siècle d'administration allemande. Ainsi, alors qu'en France la loi du 31 décembre 1913 semble enfin être cohérente en matière de Monuments Historiques, la région est encore assujettie à des mesures datant d'avant 1870 ; les *Denkmalpflege*, lois mettant en place des services quasiment similaires en Allemagne, n'étant pas encore entrées en vigueur dans les départements annexés³. Au-delà de simplement régir la gestion des bâtiments déjà protégés avant la guerre franco-prussienne, tels que par exemple l'abbaye de Murbach classée en 1862, il s'agit désormais de mener à bien un travail de protection et de conservation des anciennes zones de combats.

Comme cela est souligné dans l'extrait ci-dessus, il s'agit là d'une véritable course contre le temps et les sévices qu'il engendre sur ces paysages particuliers. Durant les mois suivant le conflit, il s'agit de ce fait avant tout de trouver un juste milieu entre l'effacement total des traces laissées par le fracas de la Première Guerre mondiale d'une part, et une préservation trop outrageuse et ingérable de l'autre. L'enjeu que représente le classement des zones de combats semble avoir été parfaitement

¹ Le mémoire que j'ai soutenu en septembre 2009 est intitulé *Lingekopf: Destruction, remise en état et revalorisation d'un champ de bataille alsacien de la Première Guerre mondiale*. Mes travaux ont été réalisés sous la direction de M. Jean-Noël Grandhomme, professeur à l'Université de Strasbourg.

² ROBIDA F., Rapport sur le classement des « Souvenirs de Guerre » des fronts d'Alsace et de Lorraine, Archives Départementales du Haut-Rhin (ADHR), Purg. (Purgatoire) 55568, p. 3-4.

³ Pour une analyse plus approfondie de ces questions, nous renvoyons notamment aux travaux de maîtrise de Nicolas LEFORT relatifs à la réorganisation du service des Monuments Historiques dans le Haut-Rhin entre 1919 et 1939.

compris par le Ministère de la Guerre qui, dès la fin de l'année 1918, établit une liste des souvenirs de guerre à conserver et à mettre en valeur. Parmi ces derniers, nous pouvons notamment trouver le champ de bataille du Linge qui occupera le cœur de notre propos ici.

Dans l'histoire de ce site, son classement au titre des Monuments Historiques représente un préalable indispensable afin de le mettre à l'abri de ses différents visiteurs qui se l'approprient progressivement. Plusieurs mesures sont ainsi prises à l'encontre de ces derniers, comme par exemple le règlement émis le 21 juin 1921⁴ par Robert Danis⁵, directeur du service de l'Architecture et des Beaux-arts d'Alsace, qui présente certaines restrictions, telles que par exemple l'interdiction d'allumer des feux sur l'ancien champ de bataille. A travers la publication de ce dernier, il semble évident que le Commissariat Général de la République de Strasbourg a déjà parfaitement conscience des problèmes engendrés par ce nouveau type de tourisme un peu moins de deux ans après la fin des combats. C'est dans ce contexte que sont progressivement menées à bien les diverses tractations conduisant au classement de l'ancien champ de bataille au titre des Monument Historique. Ainsi, c'est avant tout par nécessité que ce dernier est promulgué, afin de préserver son intégrité et de servir en quelque sorte de « garde-fou » pour éviter que les travaux de remise en état du sol n'altèrent les traces du conflit et, par la même occasion, l'aspect de « Tombeau des Chasseurs » qui l'enveloppe depuis les combats de l'été 1915.

Au fil de notre réflexion, nous allons à présent tenter de définir en quoi le classement de ce site particulier est directement hérité d'une politique patrimoniale d'un type totalement inédit qui se développe au lendemain de la Grande Guerre. Si le rapport de Frédéric Robida présentant ses observations générales en ce qui concerne les anciennes zones de combat représente un jalon incontournable dans le cheminement vers la sauvegarde de ces « monuments » d'un genre nouveau, il nous faudra également tenir compte des tractations proprement administratives qui conduisent au classement du site du Linge.

LA MISSION DE FREDERIC ROBIDA

Le premier événement marquant dans le paysage des vestiges de guerre alsaciens est sans aucun doute l'arrêté pris par Alexandre Millerand⁶ le 8 juillet 1919. Ce dernier confie en effet à Frédéric Robida⁷, un artiste-peintre originaire d'Argenteuil, une mission d'étude des terrains mentionnés en tant que « souvenirs de guerre » par le Ministère de la Guerre au lendemain de l'Armistice. Cette dernière mesure traduit parfaitement la nécessité, tant au niveau régional que national, de conserver les vestiges du conflit venant de prendre fin. A travers son étude des anciens champs de bataille alsaciens, le chargé de mission présente différents points à développer afin d'assurer leur perdurance dans la mémoire collective et soulève de ce fait plusieurs problèmes liés à leur conservation. A la fin de son enquête, les travaux de Frédéric Robida se déclinent, d'une part en des *Considérations Générales* présentant l'étendue de la tâche à mener au niveau régional et, d'autre part, en des comptes rendus plus ciblés, évoquant les problèmes spécifiques aux principaux lieux de combat, dont fait notamment partie celui du Linge. Comme le souligne André Claverie⁸, les travaux de Frédéric Robida s'inscrivent dans le cadre plus large de questions fondamentales posées au niveau national et qui sont, d'une part,

⁴ Archives Municipales de Munster (AMM), Dossier H4 102a.

⁵ *Robert Danis* (1879 – 1949) : Architecte en charge du Service de Protection des Monuments et Œuvres d'Art du front Est pendant la Première Guerre mondiale. Par la suite il est nommé architecte en chef des Palais nationaux, des Monuments Historiques et des Vestiges de Guerre en 1919 pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Haute Saône, du territoire de Belfort et des Vosges. Directeur et professeur à l'École régionale de l'architecture entre 1921 et 1939, il a notamment réalisé le monument national au Cimetière militaire du Silberloch au Hartmannswillerkopf.

⁶ *Alexandre Millerand* (1859 – 1943) : Socialiste militant radicaliste, il occupe la fonction de Ministre de la Guerre entre 1912 et 1913. Au lendemain de l'Armistice, il est nommé au poste de Commissaire général en Alsace-Lorraine. Le 23 septembre 1920, il est élu Président de la République et abandonne alors ses fonctions en Alsace.

⁷ *Frédéric Robida* (1884 – 1978) : Fils du dessinateur et artiste-peintre Albert Robida, il vient habiter à Strasbourg au lendemain de la Première Guerre mondiale entre 1918 et 1925. Durant son séjour, étant lui aussi peintre, il participe à un certain nombre d'expositions avec les principaux artistes de la région où il présente des aquarelles et des pastels représentant des paysages alsaciens.

⁸ CLAVÉRIE André, « L'Éthique d'un Classement de Monuments Historiques commémorant la Guerre 1914- 1918 en Alsace », in *Dialogues transvosgiens*, 1995, numéro 10, p. 121.

celle de l'utilisation des trois millions d'hectares de terres dévastées, et, d'autre part, celle de l'organisation de la commémoration de la Grande Guerre.

SES CONSTATS

Avant d'en venir au cœur du sujet qui le préoccupe, le chargé de mission établit le constat que les vestiges qu'il est tenu d'étudier sont en grande partie **altérés par le temps** qui a déjà entrepris son œuvre de camouflage des plaies héritées de la guerre. Depuis la cessation des hostilités, ce sont en effet huit mois et un hiver qui se sont écoulés, durant lesquels les champs de bataille ont été abandonnés par les administrations, si ce n'est pour les travaux de première nécessité tels que le désobusage. Ainsi, la plupart des tranchées sont rapidement comblées par le gel, et, plus grave encore, les habitants des environs contribuent eux aussi fortement à la modification de ces paysages. Ces derniers, pour la plupart démunis par les années de guerre, sillonnent ces secteurs en récupérant toutes sortes de choses afin d'améliorer leur ordinaire.

Toutefois, afin de nuancer ce constat, Frédéric Robida constate que « si le temps passé a compromis les possibilités de conservation de certains des ouvrages militaires, il a, en revanche, favorisé une sorte de sélection naturelle des idées comme des faits matériels grâce à laquelle il devient possible de prendre, en connaissance de cause, les décisions nécessaires ». Il témoigne ici clairement qu'il est conscient de la difficulté de sa tâche, et qu'il devra mettre au point des modes de préservation appropriés à ce type de sites totalement nouveaux et ce le plus rapidement possible, afin de pouvoir conserver au mieux ces « souvenirs de guerre ».

De ce fait, **il néglige souvent le dialogue avec les instances locales**, notamment au moment du rachat des terrains par l'État, ce qui suscite un sentiment d'incompréhension⁹ de la part de ces dernières à son égard. Afin d'y remédier, il demande à Robert Danis de transmettre aux maires et aux instituteurs de chaque commune une circulaire¹⁰ attirant leur attention sur la nécessité de conserver les sites historiques dans leur intégrité.

Enfin, le dernier élément apparaissant tout en filigrane dans son rapport est sans nul doute le manque de moyens financiers, qui le pousse à privilégier les souvenirs de première ligne, considérant que les autres n'ont vocation à demeurer que des « souvenirs locaux ». De ce fait, André Claverie considère justement que le jugement du chargé de mission est « plus proche de l'impressionnisme que d'une construction juridique ou administrative rigoureusement structurée »¹¹.

Le premier constat que nous pouvons faire au regard du travail réalisé par Frédéric Robida est sans nul doute sa volonté de **délimiter un terrain à conserver**, qui permettrait selon lui de protéger efficacement les « souvenirs de guerre » de « toute profanation qui en modifierait le sens » plutôt que de les « conserver indéfiniment dans un état déterminé ». A travers ces propos, nous pouvons percevoir une forte allusion aux futurs travaux de reconstitution des sols, largement préjudiciables aux « lieux de la piété nationale ».

De ce fait, il définit également les nuances entre un Monument Historique au sens premier du terme et les lieux de batailles, en admettant que les travaux d'entretien seront de nature totalement différente. De ce fait, la première action que le chargé de mission souhaite mener à terme est d'effectuer une sélection des monuments à conserver. Comme nous l'avons indiqué plus haut, seuls les éléments de première ligne, auxquels il souhaite donner une vocation instructive et documentaire, semblent présenter un intérêt pour lui, en raison de leur caractère évocateur des combats.

Dans le rapport, une place importante est également accordée à la conservation et à l'entretien des **cimetières**, qu'il considère comme les jalons des champs de bataille devant « conserver le souvenir des sacrifices consentis pour la défense de la Patrie ». Il émet ainsi la volonté d'uniformiser ces sites, en leur conférant le statut de lieux de mémoire *via* l'appellation « Nécropole nationale », ayant vocation à regrouper les différents lieux d'inhumations provisoires en un lieu unique. Il relativise

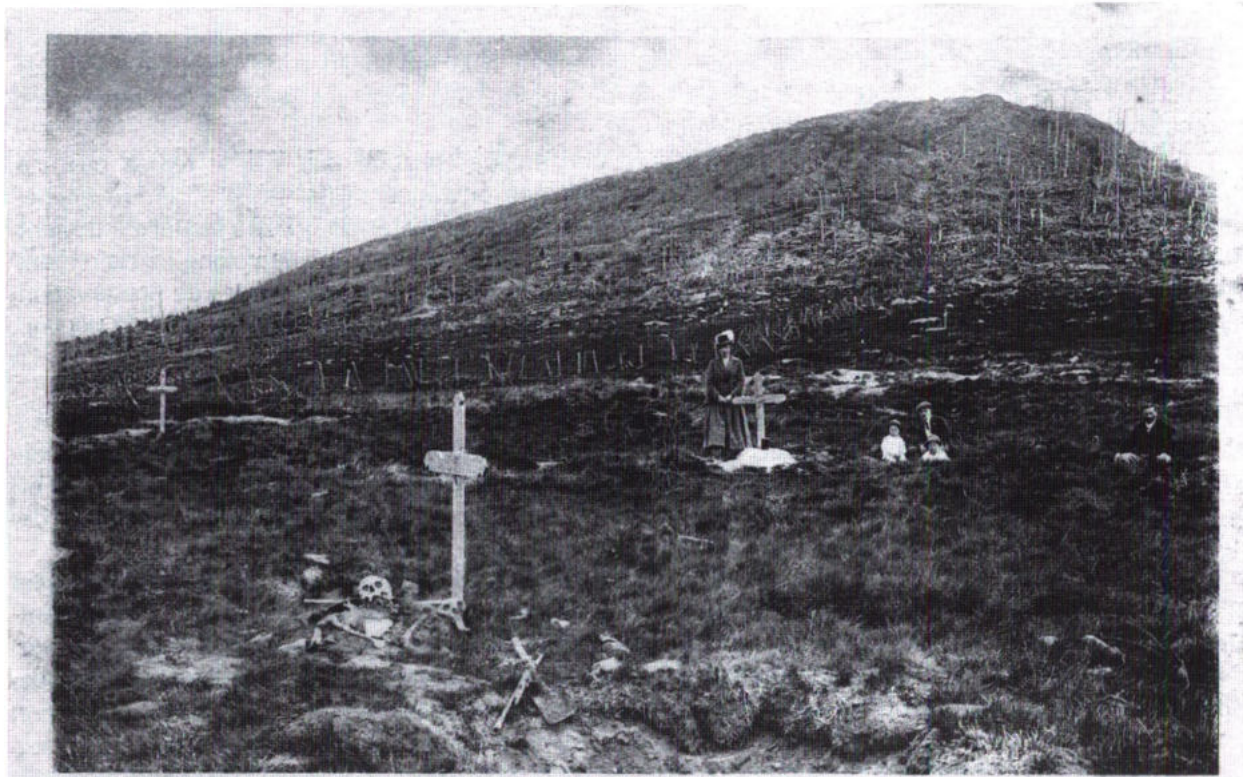
⁹ Ceci est peut-être dû au fait que la majorité des élus locaux parlent généralement allemand, alors que Frédéric Robida est originaire d'Argenteuil. En effet, la seule instance locale avec qui il indique nominalement avoir travaillé est M. Ducloux, le maire de Lapoutroie, un village francophone.

¹⁰ ADHR, Purg 55568. Lettre datée du 29 juillet 1919.

¹¹ CLAVÉRIE André, Art.cit., p. 122.

toutefois ses propos car il a conscience que tous les morts ne sont pas identifiés¹². De ce fait, il propose de faire des champs de bataille des lieux de commémoration dans leur globalité et souhaite les « protéger de toute profanation comme de tout voisinage indésirable et de l'indifférence des foules ».

En effet, le chargé de mission souligne à plusieurs reprises le risque engendré par le développement de ce nouveau genre de tourisme et se méfie plus particulièrement des foules, « dont les coups de talons sont destructeurs », qui se rendent toujours plus nombreuses sur les anciennes zones de guerre. Parmi ces personnes, seuls les pèlerins semblent disposer d'une certaine légitimité à ses yeux, ce qui entraîne un développement particulier des lieux dans lesquels ces derniers s'attardent le plus, à savoir les cimetières.



Au pied du Schratzemannle près Munster (Alsace)

Cette carte postale est remarquable à plus d'un titre. La zone du Linge – Schratzmaennele n'a plus un arbre debout. Au premier plan, une tombe avec des restes d'un squelette et des débris de pelle et de fusil. Au centre, une famille pose à côté d'une croix (peut-être la tombe d'un membre de la famille). C'est un exemple du tourisme mémoriel mis en relief par Frédéric Robida. (carte postale, Éditions Montag et Pfeiffer, Orbey)

LES SUGGESTIONS DE FREDERIC ROBIDA

En conclusion à son rapport, Frédéric Robida émet plusieurs suggestions afin de pallier divers problèmes qu'il a rencontrés. En premier lieu, il considère que la meilleure solution pour l'État est **d'acquérir les terrains** sur lesquels se situent ces anciens champs de bataille, et notamment ceux appartenant à plusieurs propriétaires, comme par exemple celui du Linge, qui s'étend sur le ban de trois communes et de deux cantons.

Afin d'éviter des surcoûts, ce dernier propose de limiter le classement aux trois hauts lieux de la Grande Guerre en Alsace, que sont le Hartmannswillerkopf, la Tête des Faux et le Linge. Sur ces sites, il veut à tout prix éviter de réaliser des aménagements trop ostentatoires qui finiraient par « transformer

¹² Les impressions qu'il émet en ce qui concerne le cas des disparus semblent bien en avance sur son temps. Nous y reviendrons un peu plus loin.

des champs de bataille pleins de souvenirs héroïques en des paysages truqués sans signification ». Ainsi, il préconise la reconstitution forestière afin de fossiliser le sol et d'isoler ces « régions sacrées », solution la moins onéreuse et la plus facile à mettre en œuvre sur ces sites.

L'importance qu'il accorde aux **forêts** dans sa mission de conservation des « souvenirs de guerre » est telle qu'il recommande par ailleurs l'utilisation des agents des eaux et forêts pour les missions de gardiennage de ces derniers. Afin d'éviter toute ambiguïté dans la conservation de ces vestiges et surtout d'empêcher que les ouvrages non retenus se voient transformés en dépôts d'immondices, Frédéric Robida préconise leur destruction, exception faite de ceux qui pourraient éventuellement être réutilisés à d'autres fins.

Avec le recul actuel, nous pouvons constater que **ce rapport s'est avéré prémonitoire** en plusieurs points, notamment lorsqu'il nous présente les risques encourus par les anciens champs de bataille, comme par exemple celui de se transformer en « dépôts d'immondices », état dans lequel se trouve le site du Linge à la veille de sa remise à jour durant les années 1960. Au final, la Commission de l'Architecture et des Beaux-Arts approuve en bloc le classement des souvenirs de guerre proposé dans le rapport Robida au cours de sa séance du 12 avril 1920¹³, ce qui aboutit, après de nombreuses tractations auxquelles nous allons nous intéresser à présent, au classement du champ de bataille du Linge au titre des Monuments Historiques.

La mise en place de la protection légale de ce site se déroule en **plusieurs étapes successives**. En effet, l'un des principaux problèmes de ce dernier est qu'il s'étale sur le ban de trois communes distinctes, ce qui rend complexe la réalisation de toute action de protection uniforme. Ainsi, pour conserver ce qu'il considère à juste titre comme l'un des champs de batailles principaux en Alsace, il préconise son classement au titre de Monument Historique. Comme nous avons déjà pu le constater, le gouvernement français, et plus principalement les Ministères de la Guerre et des Beaux-Arts, s'intéresse de près à cette question. Le Ministre de la Guerre, M. Georges Clemenceau, dans une note¹⁴ datée du 1^{er} décembre 1918, considère par exemple le Linge comme le « sommet d'un mamelon complètement bouleversé ».

En outre, ce document pose également les bases d'un service de conservation des vestiges de guerre ayant pour tâche de délimiter les souvenirs à conserver, puis d'y « placer des écriteaux et de les entourer de fils de fer afin de préciser le statut du monument en cours de classement ». Les réalités du terrain sont toutefois différentes. En effet, à une date où les travaux de remise en état n'ont pas encore débuté et où bien des secteurs ne sont pas accessibles, il semble inconcevable d'entourer ces sites de fils de fer dans leur ensemble.

Une seconde directive, également contenue dans cette note concerne cette fois les personnes à qui incomberont les tâches de **gardiennage** en précisant que la surveillance devra se faire par les architectes ordinaires des Monuments Historiques, par les architectes des Régions Libérées ainsi que par les brigades de gendarmerie, les gardes champêtres, les agents des Ponts et Chaussées, les gardes des Eaux et forêts et tous les autres agents administratifs assermentés de la région. Ces quelques mesures, témoignent de l'importance de ces monuments en cours de classement aux yeux des autorités qui tentent, par le biais d'une présence physique, de préserver leur intégrité. Cependant, il nous faut considérer ces quelques directives comme un point de départ vis-à-vis de la protection des anciens champs de bataille, et en rien comme une finalité.

LA NECESSITE D'UNE LEGISLATION REGIONALE

En ce qui concerne le classement en tant que tel, la première démarche à entreprendre est l'application d'une législation au niveau régional. En effet, la loi allemande en matière de Monuments Historiques diffère largement de celle appliquée en France. Les démarches sont ainsi simplifiées par l'arrêté¹⁵ pris par Alexandre Millerand, le 20 juin 1919, rendant applicable aux départements recouverts la loi française du 31 décembre 1913. Ce dernier intervient au lendemain de la rédaction d'un projet de loi¹⁶ daté du 16 juin 1919, visant à préciser les modalités de classement des Monuments Historiques

¹³ ADHR, Purg. 55568.

¹⁴ Idem.

¹⁵ BOAL, 1919, page 998.

¹⁶ ADHR, Purg. 55568.

dans ces derniers. Le dernier tournant qui semble ancrer les vestiges de la Première Guerre mondiale dans le cadre des Monuments Historiques en Alsace est pris au mois d'octobre 1919, durant lequel ont lieu deux événements déterminants. Le premier est la remise du rapport de Frédéric Robida le 15 du mois, qui, comme nous l'avons constaté plus haut, présente l'état des vestiges de guerre alsaciens, ainsi que les solutions à mettre en œuvre afin de les conserver. Le second a pour sa part lieu le 17 octobre, date à laquelle l'arrêté du 20 juin 1919¹⁷ revêt force de loi, ce qui implique la prononciation du classement par le Commissaire Général de la République, sur la proposition du directeur de l'Architecture et des Beaux-Arts. Cette dernière est toutefois soumise à l'avis de la commission de l'Architecture et des Beaux-Arts, composée de neuf membres¹⁸ nommés par Alexandre Millerand en personne, ce qui simplifie les procédures à entreprendre. Avec cette dernière décision, le plus gros des démarches théoriques semble terminé, mais il reste toutefois de nombreuses lacunes à combler du point de vue pratique. Ces dernières sont par exemple soulignées lorsque la Commission de l'Architecture et des Beaux-Arts exprime le vœu favorable au classement du champ de bataille du Linge au titre des Monuments Historiques le 12 avril 1920¹⁹. Au cours de cette séance il est notamment précisé que des agents forestiers vont être chargés de la surveillance de ces zones. De ce fait, nous pouvons supposer que cette dernière n'est toujours pas assurée.

En ce qui concerne le classement de l'ancien champ de bataille du Linge, les choses s'accroissent à partir du 20 mai 1920²⁰, date à laquelle le conservateur des Eaux et Forêts de Colmar effectue une tournée sur le site. De cette dernière, il envoie un rapport à Paul Gélis²¹, subordonné de Robert Danis au sein du service des Monuments Historiques du Haut-Rhin. Il y précise notamment avoir délimité une zone « présentant à la fois un grand intérêt historique et national et de très grosses difficultés de reconstitution pouvant faire avantageusement l'objet d'une acquisition par l'État ». Il y indique également que la taille de ces terrains se situe entre 73,5 et 74 hectares en ce qui concerne la commune d'Orbey et qu'elle est d'environ 10 hectares en ce qui concerne celle d'Hohrod. Il délimite par ailleurs une seconde catégorie de terrains bouleversés, de même nature mais présentant un intérêt moindre. Les surfaces de cette dernière sont de 4 hectares pour Orbey et de 12 hectares pour Hohrod. Une fois en possession de ce rapport, la réaction de Paul Gélis ne se fait pas attendre. Dès le 11 juin 1920²², ce dernier le transmet à Robert Danis, en lui précisant qu'il y a intérêt à ce que l'État devienne propriétaire des terrains de l'ancien champ de bataille.

Du point de vue historique, il indique que ce site mériterait sans aucun doute d'être conservé mais c'est surtout du point de vue financier que le classement s'avère être intéressant. En effet, celui-ci éviterait à l'État de payer une remise en état des sols qui s'avère être plus coûteuse que la valeur réelle des terrains. De plus, il remarque une nouvelle fois qu'il y a « extrême urgence à régler de suite cette question afin de pouvoir exercer une surveillance active sur ces terrains intéressants au plus haut point notre histoire, et malheureusement trop peu respectés par les touristes ». L'ensemble de l'affaire est immédiatement traité par Robert Danis qui transmet²³, quelques jours plus tard, le projet de classement au directeur du Service des Dommages de Guerre.

En réponse²⁴, ce dernier soulève un problème spécifique à l'Alsace Moselle : le classement en tant que monument historique ne peut se faire sans l'application de certains articles de la loi du 17 avril 1919 relative aux dommages de guerre. Rédigée à la hâte, afin de proposer une solution concrète aux sinistrés du conflit, cette dernière compte cependant de nombreuses tares, et n'est pas appliquée immédiatement dans les départements recouverts qui continuent de ce fait à utiliser la loi allemande du 3 juillet 1916 *sur la constatation des dégâts de guerre sur le territoire de l'Empire*. Il serait toutefois

¹⁷ Idem.

¹⁸ Il s'agit de MM. Boeswilwald, Inspecteur général des Monuments Historiques, M. le docteur Bucher, M. le Baron de la Chaise, M. André Hallays, M. Hubert, conservateur du musée St Germain, M. Raymond Koechlin, M. Lalou, Inspecteur général des Bâtiments civils et Palais nationaux, M. Laugel, député d'Alsace et de M. l'abbé Muller, député d'Alsace. M. Danis en est le rapporteur et M. Charléty, recteur de l'Université, Directeur Général de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts en est le président.

¹⁹ ADHR, Purg. 55568.

²⁰ Idem.

²¹ Paul Gélis (1885 – 1940) : Architecte en chef, inspecteur des Monuments Historiques et des Palais nationaux en Alsace. Il entre dans l'administration le 1er septembre 1919 et exerce les fonctions d'architecte du gouvernement en Alsace jusqu'en 1940. (Source : N.D.B.A.)

²² ADHR, Purg. 55568.

²³ Minute du 21 juin 1920, Idem.

²⁴ Lettre du 24 juin 1920, Idem.

trop long pour nous d'étudier ces deux lois dans le détail, étant donné que ce ne n'est qu'une infime partie de ces dernières qui peut être appliquée au site du Linge. En effet, il faut garder à l'esprit ici qu'il s'agit d'une loi unique ayant pour vocation de régir l'ensemble des cas d'indemnités au lendemain de l'Armistice. Pour le champ de bataille du Linge, cette loi s'applique à plusieurs échelons. D'une part elle sert au remboursement des habitants ayant subi des dommages matériels dans ce secteur du front, et, d'autre part, ce qui est plus au cœur de notre propos ici, elle est aussi utilisée dans le cadre des cessions à l'État de terrains endommagés par le conflit *via* son article 46:

ART. 46. -- §6. [L'État] a la faculté de se rendre acquéreur, pour tout ou partie, des immeubles endommagés ou détruits. A défaut d'accord amiable, le prix est déterminé suivant les règles prescrites au titre précédant pour l'évaluation de l'indemnité en tenant compte de la valeur du sol en y comprenant tous les éléments prévus en cas de remploi, si le vendeur prend l'engagement de l'effectuer dans les conditions précisées à l'article 5 de la présente loi. [...]

ART. 46. -- §7. L'État devra se rendre acquéreur des immeubles après tentative de conciliation, si la remise en état du sol dépasse la valeur du terrain, dépréciée dans son utilisation, en tenant compte, s'il y a lieu, de la dépréciation qui pourrait en résulter pour le surplus de l'immeuble, en cas d'acquisition partielle.

LES DEMARCHES PROGRESSENT

Toutefois, malgré ces inconvénients majeurs, les démarches de rachat de parcelles suivent leur cours. Nous pouvons par exemple citer le cas du maire d'Orbey qui, dans une lettre²⁵ au Sous-préfet de Ribeauvillé, demande un plan définitif des terrains qui doivent être compris dans la zone historique afin de savoir à quels propriétaires il doit s'adresser afin de demander leur consentement au classement. Les événements s'accroissent à partir du 9 septembre 1920²⁶, date à laquelle la loi du 17 avril 1919 est appliquée aux départements d'Alsace et à la Moselle.

Ensuite, c'est au début de l'année 1921 que les choses avancent à nouveau. Dès le 16 janvier²⁷, la commune d'Orbey attribue gratuitement une partie du sol communal, dont notamment le cimetière militaire du Wettstein au ministère des Pensions. Il s'agit là du premier pas vers le classement de ces zones. Le second est réalisé par la commune de Soultzeren le 19 février²⁸. A cette date, son Conseil Municipal donne son consentement au classement parmi les Monuments Historiques des parcelles figurant dans le secteur du Linge. Avec cette délibération, un tiers du travail est réalisé. Il ne reste donc plus qu'à faire de même dans les communes de Hohrod et d'Orbey. Pour cette dernière, il faut attendre le 24 juin pour que le Conseil Municipal²⁹, donne son aval au classement des parcelles 29, 30 b, 31, 32, 33, 36, 38, 39, 40 et 41. Ce dernier demande toutefois une indemnisation de la part de l'État pour ces terrains qu'il considère comme « les meilleurs de la commune ». Pour la commune de Hohrod, le Conseil Municipal consent le 21 août 1921³⁰ à la cession des terrains, et notamment de ceux se situant à proximité de l'ancien cimetière allemand.

Ces décisions prises au niveau des communes s'accompagnent également de diverses autres émanant de la part du Haut Commissariat à la République, assimilant déjà les sites en instance de classement à de véritables Monuments Historiques, en leur appliquant les réglementations prévues à cet effet. Nous pouvons par exemple citer ici une directive du 21 février 1921³¹ précisant que « le service des Monuments Historiques a adopté le principe que dans la zone classée, le terrain pourrait être remis en état de production, les maisons démolies reconstruites dans leurs caractéristiques d'avant guerre, les bois mitraillés exploités et repeuplés, et que le but à atteindre est la prohibition de toute construction (guinguette, café, hôtel, monuments) pouvant apporter une note discordante et inesthétique au paysage historique ». Tout comme, par exemple, le fait de mettre en place un système

²⁵ Lettre du 23 juillet 1920, A.D.H.R., Purg. 55570.

²⁶ Journal Officiel N° 246 daté du 9 septembre 1920. Source : ADHR, Purg. 19533.

²⁷ Registre des délibérations de la Commune d'Orbey, Séance du 24 juin 1921.

²⁸ Registre des délibérations de la Commune de Soultzeren, Séance du 19 février 1921.

²⁹ Registre des délibérations de la Commune d'Orbey, Séance du 24 juin 1921.

³⁰ Registre des délibérations de la Commune de Hohrod, Séance du 30 janvier 1921.

³¹ ADHR, Purg. 55570.

de gardiennage³², ces propos nous prouvent clairement que ces vestiges de guerre sont d'ores et déjà considérés comme des Monuments Historiques à part entière.

LE CLASSEMENT DES CHAMPS DE BATAILLE

Au final, les décisions de classement des champs de batailles alsaciens par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts s'échelonnent tout au long de l'année 1921³³. Le premier à en être concerné est le Hartmannswillerkopf, dont le classement est promulgué le 2 février. Le 11 juin, c'est au tour du site de la Tête des Faux d'obtenir la mention alors que le champ de bataille du Linge est le dernier des trois principaux sites évoqués par Frédéric Robida à être élevé à ce rang particulier. Ceci est chose faite le 11 octobre 1921³⁴, après près de deux ans et demi de démarches administratives.

Comme nous avons pu le constater ici, le classement de ces anciens lieux de batailles, et plus particulièrement celui du Linge, est le résultat de tractations complexes. Cependant, la décision de protéger ce dernier ne représente de loin pas la fin des démarches le concernant. Au contraire, il faut à présent procéder à la reconstitution des terrains alentours qui n'ont pas bénéficié de cette réglementation, et il faut surtout garantir l'intégrité du nouveau site classé, ce qui n'est pas toujours aisé. Au final, le nouveau statut est perçu comme un frein à la reconstitution des sols chez les habitants de la zone classée, pour qui cela annonce l'application de mesures administratives draconiennes en ce qui concerne la remise en état de leurs propriétés.

Afin de pallier ces restrictions, une proposition de déclassement partiel est émise le 17 juin 1931³⁵, après deux visites effectuées par le Service des Dommages de Guerre et de la Reconstitution et le Service des Beaux-Arts, afin de lancer le vaste chantier de remise en état.

A cette occasion, Robert Danis demande au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, de « réduire le classement aux parties principales et les mieux conservées des zones en question, où des ouvrages construits dans des matériaux durables permettront un entretien relativement aisé et peu onéreux ». Par ailleurs, il précise également que les anciennes tranchées, en majeure partie effondrées, constituent un grave danger pour les visiteurs, « la servitude du classement empêchant la remise en état du sol ».

De ce fait, il demande un déclassement de ces terrains, à l'exception du « sommet du Linge avec ses ouvrages fortifiés, précédés d'une bande de terrain de 100 mètres de largeur, sur une superficie totale de 2 hectares 5190, propriété de la commune d'Orbey ». Le 21 octobre, dans une lettre³⁶ adressée au Sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Robert Danis précise qu'il a obtenu un avis favorable du Préfet du Haut-Rhin en ce qui concerne ce déclassement partiel. Le 19 décembre, le Préfet précise ses intentions³⁷ en présentant ses difficultés à déclasser les sites historiques du Linge et de la Tête des Faux, qui font l'objet des mêmes tractations, dans une lettre au Président du Conseil. A cette occasion, il émet à son tour une proposition de déclassement partiel en indiquant que celui-ci permettrait aux particuliers, anciens occupants de ces terres, d'entrer à nouveau en possession de leurs biens et de les exploiter.

C'est finalement le 12 mars 1932 que le Service des Beaux-Arts modifie l'arrêté de classement du 11 octobre 1921. La décision est prise par la Commission des Monuments Historiques au cours de sa séance du 5 mars 1932 durant laquelle il est indiqué que : est classé « le sommet du Linge (commune d'Orbey) avec ses ouvrages fortifiés, précédés d'une bande de terrain de 100 mètres de largeur sur une superficie totale de 2 hectares 5190, conformément au plan cadastral dressé le 28 mai 1931 par M. Spiess, ingénieur »³⁸.

³² Selon la loi française du 31 décembre 1913, appliquée à l'Alsace-Lorraine par arrêté d'Alexandre Millerand le 20 juin 1919, la garde et la conservation des Monuments Historiques sont à la charge de l'Etat (Chapitre II).

³³ Source : BOAL.

³⁴ Source : Idem., 22 octobre 1921, N° 24, p. 1106.

³⁵ ADHR, Purg. 55570.

³⁶ Idem.

³⁷ Idem.

³⁸ Cet arrêté de classement est toujours encore en vigueur à l'heure actuelle.

EN CONCLUSION

Au final, après plus de quatorze années de démarches administratives, le champ de bataille du Linge est classé au titre des Monuments Historiques dans sa configuration définitive afin de faire face tant aux dangers inhérents au site en lui-même qu'à ses visiteurs. Durant tout ce temps au Linge, les travaux de remise en état du sol, qui sont pour l'ensemble achevés vers 1925 dans le département du Haut-Rhin, ne sont pas exécutés, ou du moins pas de manière officielle³⁹. Ce n'est qu'au lendemain de son déclassement que les premiers marchés publics sont passés et que le déblayage du site peut enfin débuter.

De manière plus large, le cas concret que nous venons d'évoquer nous a également permis d'effleurer la situation administrative complexe, oscillant entre France et Allemagne, dans laquelle se situe l'Alsace durant les quelques mois suivant son retour à la France. Par ailleurs, cette situation locale nous a également permis d'appréhender le climat dans lequel se trouve cette région, partagé entre un fort sentiment de recueillement, que nous pourrions presque considérer comme mystique, à l'égard de ces anciens secteurs du front et une atmosphère délétère, au sein de laquelle toutes les entorses aux législations semblent permises. Devenant un véritable enjeu politique, la patrimonialisation de ces sites se trouve être indispensable afin d'assurer leur conservation et leur transmission aux générations futures et ce, que ce soit en Alsace ou dans les autres départements français meurtris dans leur chair par la Grande Guerre.

Le mémoire que j'ai soutenu en septembre 2009 est intitulé *Lingekopf : Destruction, remise en état et revalorisation d'un champ de bataille alsacien de la Première Guerre mondiale*. Mes travaux ont été réalisés sous la direction de M. Jean-Noël Grandhomme, professeur à l'Université de Strasbourg.



Cette carte postale montre bien le triste état des forêts et les nombreuses constructions sur le champ de bataille (carte postale, Éditions Librairie-Papeterie Scandella, Orbey)

³⁹ En effet, un certain nombre de chantiers locaux sont menés à bien de manière individuelle ou frauduleuse.

LA LEGENDE DU BARBIER DU HOHKÆNIGSBURG

Une Nouvelle de J. Ph. RIEHL

Jacques DEMANGEAT

La revue « Le Passe-Temps d'Alsace-Lorraine »¹, dans ses numéros de février et mars 1895, présente une nouvelle inédite de J.Ph. RIEHL, « Le Barbier du HOHKÆNIGSBURG »².

Nous présentons un résumé de ce récit qui pourrait aussi s'intituler :
« Les aventures d'un jeune Barochais ».

En cette fin des années 1600, à l'ombre du Grand Hohnack, le Grand Veurvonais comme on disait alors, vit un pâtre et sa famille. L'un des garçons, qu'on appelle « le gosse », est particulièrement fier, vif et déterminé. Il ne rêve que d'une chose, parcourir le monde et faire fortune, quoi qu'il arrive. A l'école d'un vieux soldat des environs, il apprend vite à lire, à écrire et surtout à compter. A dix-sept ans, c'est un gaillard solide et bien charpenté, qui ne tient plus en place.

Un beau matin de printemps, il obtient de son père la permission de quitter le village et de réaliser son rêve. Son baluchon sur l'épaule et quelques écus en poche, il s'enfonce dans la forêt pour arriver le soir à la porte d'un bourg du vignoble alsacien, sans bien savoir où il se trouve. Au-dessus du village, on peut deviner les ruines d'un vieux château fort. Il frappe à la porte de la première auberge venue pour demander un morceau de pain et le gîte pour la nuit.

- « As-tu de l'argent mon gars ? demande l'aubergiste.
- Peu !
- As-tu du courage ?
- Beaucoup! »

L'aubergiste n'attendait que cela. Il fait préparer un panier de provisions et indique le chemin du château, en prévenant :

- « C'est rude d'y loger. Je n'ai encore rencontré qu'un Anglais qui a voulu y passer la nuit. C'était il y a deux ans. On ne l'a jamais revu. Hmm... il y a des revenants !
- Des revenants, qu'est-ce que c'est ? J'ai souvent passé la nuit dehors avec mes moutons et je n'en ai jamais vu !
- Eh bien, tu verras ! Tiens, prends ce panier et cette lanterne... mais peut-être veux-tu une arme ?
- Pour quoi faire ? Avec cette trique j'ai assommé des loups comme des petits chats. Les hommes n'ont pas, que je sache, la carcasse plus dure que le "mangeux" d'agneaux. Bonne nuit et... au revoir.»

Une nuit d'encre a noyé le chemin pierreux. Il avance sans lumière, à l'instinct. Ce n'est qu'en passant sous le vieux porche, dans l'obscurité humide et glacée, qu'il ressent la masse énorme de ces murailles qui menacent de s'effondrer. Les chouettes et les chauves-souris s'activent en sentant sa présence. Elles sont sûrement seules à hanter ces lieux.

Du bout du pied, il soupçonne la présence d'un escalier. La lanterne allumée, il monte et pousse une lourde porte : un lit, une table et quelques chaises sont les seuls meubles de cette grande pièce sinistre. Aussitôt il déballe ses provisions et se met à table. Le meilleur repas de sa vie !

¹ Revue « Le Passe-Temps d'Alsace-Lorraine » du 10 février 1895 (n°5), 20 février 1895 (n°6) et 1^{er} mars 1895 (n°7). Aimablement communiquée par M. Marcel BATÔT.

² En 1905, l'Alsace est allemande et on n'écrit pas encore « HAUT-KÆNIGSBURG »

Il prend bien soin de placer sa massue sur le lit, près de lui. Il ne craint pas les revenants mais se méfie des vivants. Sait-on jamais... Il tire quelques volutes de sa vieille bouffarde et s'effondre de sommeil.

Soudain, au plus creux de la nuit, il sursaute : une lourde main cramponne son épaule. Deux têtes de loup se penchent sur lui, deux grands corps vêtus d'une sorte de peau d'ours. Il étend le bras pour saisir son bâton. La trique a disparu. Quatre bras le saisissent vigoureusement, il se retrouve attaché sur une chaise et voilà qu'on lui rase la tête. Aussitôt fini, les intrus disparaissent tandis que leur victime défait ses liens.

«Nous nous reverrons, Messieurs du rasoir !» s'écrie-t-il de toutes ses forces.

Le lendemain, le pâtre est de retour au bourg avec une idée en tête : tirer profit de cette aventure. Il suffit de faire savoir dans tout le village que quelqu'un est revenu vivant du château et que, pour quelques pièces, chacun peut l'approcher et écouter son récit. L'aubergiste s'associe au projet et la nouvelle se répand comme un feu de poudre. Rendez-vous à l'auberge ce soir, à six heures. Entrée : un demi écu.

A l'heure dite, la salle est pleine. Le crâne luisant fait son entrée. Stupeur pour les uns, éclats de rire pour d'autres. Commence alors le récit de la nuit au château, dans un silence total. Les cœurs battent plus fort au fil de l'aventure. Chacun est soulagé du dénouement.

- «Ce n'est pas tout, ajoute notre homme, je retourne coucher au château demain soir !
- Tu es donc fou, mon gars, dit un vigneron
- Ben quoi, ils ne me raseront plus !»

Une fille tombe en syncope, des mères se signent, les hommes restent sidérés. A l'écart, le jeune homme compte sa recette : cent écus, bon début ! La soirée à l'auberge est bien arrosée. Et la nuit bien douce.

Le soir suivant, comme prévu, retour au château. La nuit est à nouveau d'un noir épais. Le garçon siffote cette chanson de berger qui lui tenait parfois compagnie dans la montagne, à l'approche d'un danger. Cela le ragaillardit. Arrivé dans la grande salle, silence. Toujours dans l'obscurité, il défait soigneusement le lit et l'arrange habilement de façon à faire croire qu'un homme y dort. Il empoigne son nouveau gourdin, taillé l'après-midi même dans un arbre noueux et s'installe derrière la porte du fond, que les revenants devraient pousser pour entrer. Sur le coup de minuit, à l'heure où les sorcières commencent leur ronde, les gonds se mettent à grincer. Derrière la porte qui s'ouvre lentement, le gourdin est prêt. Deux longues ombres s'avancent, à pas feutrés, vers le lit. Un coup sec claque. Un corps s'effondre sur les dalles de pierre. Le jeune bondit aussitôt sur l'autre monstre hirsute, un grand échalas, et le plaque au sol.

- «Perdonn, Mossieu» s'écrie le revenant. Il supplie qu'on le laisse en vie :
- «Je suis un homme bon, dit-il, avec un accent bizarre.
- Qui es-tu canaille ?
- Je suis Anglais, j'ai beaucoup d'argent, laissez-moi.»

Notre homme reste sceptique mais il flaire vite à nouveau un bon coup. Il laisse parler son agresseur, William, qui explique sa fortune, par héritage et ses infortunes, sa maladresse, sa timidité, ses multiples déboires qui lui ont fait quitter son pays pour tenter sa chance sur le continent. Visitant un jour le Hohkœnigsburg, il eut l'idée d'y jouer au revenant, comme dans un château d'Écosse, pour le plaisir d'effrayer les rares visiteurs de passage. Il joua si bien ce rôle macabre qu'en peu de temps la légende des revenants était née.

C'est alors qu'un soldat du Sundgau, en repos, voulut voir cela de près et décida de passer une nuit au château. Peu après son arrivée, surpris dans le noir par l'Anglais, il fut ligoté puis tondu de près. William le menaça même, le rasoir sous la gorge et le pauvre soldat s'engagea à rester avec lui au château pour devenir également revenant. En contrepartie, le barbier promit de lui verser mille livres sterling. Ce petit manège dura près de deux ans.

William avait tout dit. Les deux hommes finirent par sympathiser. En revanche, pour le militaire sundgauvien, l'aventure venait de s'arrêter net, brutalement et définitivement cette nuit sous la massue de l'intrépide Barochais... qui ne tarda pas à prendre sa place comme revenant, aux côtés de William.

Mais peu de temps après ils décidèrent de mettre fin à cette vie de fantôme, moyennant bien sûr une forte récompense de la part des habitants du village, enfin soulagés. Ils quittèrent le château, à la recherche de nouvelles fortunes.

La ruine retrouva son silence.

L'auteur de cette nouvelle, parue en 1895, ne pouvait pas savoir qu'après William, le prochain pensionnaire du château serait un autre « Guillaume », germanique cette fois ci, un certain Wilhelm, deuxième du nom.

La cour intérieure du château en 1900, avant la restauration menée par Bodo Ebhardt



PETITE ÉTUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS (2)

Les conscrits – L'hiver – Les recettes

Gilbert MICHEL

Au cours de l'hiver 2009, les tables de patois ont porté sur le thème des conscrits, de l'hiver et des recettes, d'où une nouvelle série de mots dont l'étymologie était bien souvent méconnue.

LE KONSKRI : Les conscrits

Emprunté du latin « conscriptus », enrôlé, de « conscribere », enrôler des soldats. Le préfixe « con », du latin « cum », signifie avec, ensemble. Les hommes d'une même classe d'âge sont inscrits en même temps.

Lo fyoka : le noeud de ruban

Provient du francique « flod » que l'on retrouve dans l'alsacien « Flott », noeud, boucle, lavallière, ondulation de ruban.

Lo pyèmor : le plumet

Du latin « pluma », duvet, plume, que l'on retrouve en italien « piuma » et en ancien provençal, « pluma, ploma ».

Le plumet est un bouquet de plumes qui orne un chapeau militaire. Les saint-cyriens portent un plumet rouge et blanc.

Lo chtok : la canne du major de la classe

Même origine que le français estoc, qui signifie au Moyen Âge, bâton, pieu, souche. Provient du francique « stok », qui a donné en allemand, « Stock », bâton...

En italien, « stocco » signifie longue perche, sorte de longue épée. S'utilise encore dans les expressions : frapper d'estoc, de la pointe de l'épée; faire une coupe à blanc estoc, couper les arbres à ras de terre. L'alsacien emploie aussi le mot « Stock » pour désigner la canne du major. Le mot « chtock » est peu employé en patois, on lui préfère « lè kros », la crosse.

Lo soudèr : le soldat

Emprunté à l'italien « soldato », de « soldare », payer une solde. La solde est la paie donnée aux gens de guerre, de l'italien « soldo ».

Le mot soldat a remplacé soudard au XVI e siècle, mot que le patois a conservé sous la forme « soudèr ».

L'EVYE : L'hiver

Lè berji, fèr lè berji : déblayer la neige pour se frayer un chemin dans la neige

Vient du français brisée, briser, du latin populaire « brisare », d'origine gauloise. L'irlandais utilise « brissim », je brise. En ancien français, nous avons bruisier, de sens analogue, également d'origine celtique.

Nous retrouvons encore ce sens dans brise-vent, brise-glace et même débris.

Le « ée » a évolué en « i » long, comme dans une tablée, « èn tauyi » ; la pitié, « lè piti » ; mal aisée, **maulèji**...

Le « s=z » a évolué en « j » comme dans baiser, « bèji » ; la raison, « lè rajo » ; aisé, « èji »...

Lè bich : la bise

Du français bise. Emprunté au francique « bisa » que l'on trouve aussi sous cette forme en haut allemand. En ancien provençal, nous avons « biza », mais on le trouve aussi en Italie et sur tout le territoire gallo-romain.

Ici, le « s=z » a évolué en « ch » (son terminal plus dur)

Chibè : quand la neige vole en poussière et pénètre partout.

De l'allemand « stöbern », neiger. « Ein Gestöber » est un tourbillon de neige. « Stöbern » est formé à parti de stieben, l'ajout du « r » étant plus récent.

En alsacien, nous avons « stewere », dans le sens de disperser, « s'staibt », il y a de la poussière qui vole, « nüstaiwe », jeter dehors. Le rapport avec « Staub », poussière est évident.

En patois « stieben » est devenu « chibè », avec remplacement du « st » par « ch » et du « b » par « v ».

Chauyi : glisser

Le verbe français glisser viendrait d'un croisement de l'ancien français « glier » emprunté du francique « glitan », « gleiten » en allemand, et de « glacer » qui signifie glisser.

Le verbe patois « **chauyi** », viendrait plutôt de l'allemand « schleichen », glisser, couler, ramper

Grehi : grelotter

Du français grelotter, fin du XVI e siècle, qui se disait grilloter, attesté dès 1566, lui-même formé à partir de grilloz, le grelot ou grillon.

Comme bien souvent, la fin du mot grilloter a été amputée pour donner « greyi ».

In kyotéy : une boule de neige, une motte de neige ou de terre sous les sabots

Pour désigner une pelote de neige dans les Vosges, nous avons « in stoyu » au Thillot, « in také d'nadj » à Saint Amé, « in tioté » à Vagney.

L'on sait que le Welche met souvent un « k », là où le Vosgien met un « t ». Pour tilleul, le Welche dira « kya » et le Vosgien dira « tyo », et le patoisant de la vallée de la Bruche, « tyau ». On peut penser que le « tioté » de Vagney et le « kyotéy » de chez nous sont une seule et même boule de neige.

Peut-on imaginer le rapport avec un tas, « in tako », emprunté du francique « tass », avec inversion des consonnes « k » et « t » ?

Faut-il penser à « takè », du français toquer, que l'on retrouve en flamand, « tokken », frapper.

À moins que notre mot ait un rapport avec une toque, dans le sens de coiffe.

Dans son dictionnaire des patois de la Moselle, Zélikzon indique « tieuton », l'équivalent de « kieuton », qui est le capitule de la bardane. Tout le monde sait que cette boule se jette dans les cheveux des filles et qu'elle s'y accroche bien. Nous retrouvons donc bien les deux sens de « kyotéy » : quelque chose qui se jette, qui s'accroche. Le mot capitule vient du latin capitulum au sens de petite tête.

Lè zlét : la luge

Du germanique « slidan », « Schlitten » en Allemand, « zliitta » en wallon. Le « sch » est adouci en « z ».

LE RSET : Les recettes

Èn èbèch : un ustensile

On utilise ce terme aussi bien pour les ustensiles de la cuisinière que pour les outils du travailleur manuel. Je peux vous proposer « èbèch » comme dérivant de l'abc, l'alphabet qui sert à apprendre à lire et à écrire, « l'èbèch » qui permet de réaliser ce que l'on doit ou veut faire.

Pourrait venir plus certainement de « abaque », du latin « abacus ». C'est une table de calcul, ou un terme d'architecture, mais en ancien français attesté par Pierre Borel en 1620, c'est aussi un tailloir, un plateau en bois qui sert à découper la viande.

Par extension, le mot a pu désigner tout outil servant à faire quelque chose.

In bèsi : une passoire

Curieusement un tamis se dit « a Sieb » en alsacien, anagramme presque parfait de « bèsi ».

Pour le Vosgien, le « bèsi » est une casserole de cuivre munie d'une longue queue, qui sert à puiser de l'eau dans le seau.

Comme bassine, bassinore, « bèsi » est probablement issu du latin populaire « baccinum », vase de bois. Mot de la famille de bac, que l'on retrouve dans les parlers italien, « bacino », espagnol, « bacin » et même l'allemand « Becken ».

En alsacien l'équivalent du « bèsi » est le « Si(eb)becka ».

Èn poutch : une louche, une casserole

Certainement de la même origine que puiser, un puits, du latin « puteus ».

La « poutch » servant essentiellement à puiser du liquide

Lè skwél : la soupière

Probablement dérivé de écuelle qui provient du latin populaire « scutella ».

Le Vosgien utilise le mot « kwél » pour parler d'une écuelle, vase en terre cuite où l'on mettait la soupe. Entre la soupière et l'écuelle il n'y a qu'une différence de profondeur.

Lo makéy : purée de pommes de terre et d'autres légumes, choux, navets

Peut-être dérivé de l'ancien verbe macher, qui signifie écraser, meurtrir. Le picard emploie le verbe maquer pour dire broyer le chanvre ou le lin, d'où le nom de l'instrument : une maque.

Un dérivé est le verbe mâchurer qui signifie marquer fortement en pressant.

Selon Oscar Bloch, l'origine du mot est obscure.

Lè merat : la saumure

De l'ancien allemand « muor », « müer » en alsacien, qui signifie boue, fange, saleté. À Colmar on dit « moor ». Comme souvent en patois, le « o » devient « e », « at » est un diminutif. Par l'aspect, on peut penser à quelque chose de pas très propre.

Dérivé de l'ancien français « muire », eau salée qui est issu du latin « muria », saumure, eau salée.

La saumure se disait auparavant saumuire.

Muire a donné meurette que l'on retrouve dans les œufs en meurette, au vin rouge.

On dit aussi avoir le cul en meurette, avoir ses règles ce qui renvoie à la sauce vineuse des œufs. On prétendait aussi que, avoir le cul en meurette empêchait de réussir la meurette et contrariait le salé et la saumure.

Lè pervèl, l'yèrb dé trip : la sarriette

Du latin « piper » qui signifie poivre. En provençal poivre se dit « pebre », très proche de notre « pervèl » puisque le « b » et le « v » peuvent s'interchanger.

Surtout utilisé comme épice, pour son pouvoir conservateur.

La sarriette comme le poivre a un pouvoir excitant voire aphrodisiaque.

SOURCES

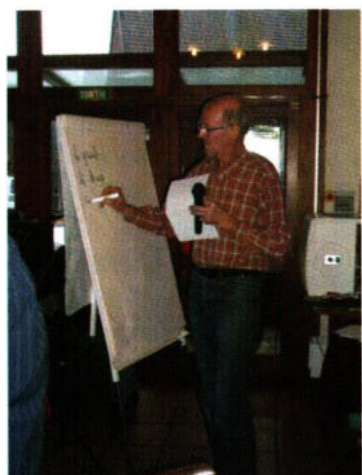
O. BLOCH, *Dictionnaire étymologique de la langue française*

BOREL, *Dictionnaire des termes du vieux français*

G. MICHEL, *Labaroche, mémoire retrouvée ; Le sel de la langue ; Les Épices de la langue*

R. MULLER, *Le parler de Colmar et des localités limitrophes*

L. ZÉLIQZON, *Dictionnaire des patois de Haute Meurthe*



Gilbert Michel au tableau, à Fréland, 20 février 2010



Participation animée à Orbey, 27 mars 2010

PEK O TA D'ME DJENASS

En étandau lo djo d'Pèk èvo impatient, mè dèvang é falau n'alè è mas lo Djo Sèn.
Sir lo djo vak lé Kyaunt inn èvoy,

Lé servau d'mas eutchanni lé djang èvo dé terlàkat.

È tras our, lo Bon Du ir mo dsu lè krey, en n'allau lo bèji, lo préyt lè tnau dsu so brè.
Sir ènn tchaus ke j'eiymay mi fèr.

Lo Samdi sèn, en n'allau kofèsè, bé sova en n'ir obligi d'inventé dé péché.

Lo dimontch, sir Pèk: en ne botau mi noté nu da lo mèzèy po lamou sova é natchjau.
Unn bochtéy èvo do fon ke mè mér préparau, el y botau ènn ptit liv èko ènn pèr d'u en chcola.

J'avou inn frèr pu djènn k'mi: so parè dmourau è Traubo. Énn rèviau mi d'li èpotè ènn liv en sek. Mo frèr lé wouadau bonèn dank de lè kasé: en étandau po n'avou inn mochény.

Lo djo d'Pèk, en n'alau ko è mas èko è véyp.

Mè gran mér me djau toucou :
« Bianch paum, wouach Pèk »
ou bé lo kontrèr.

PAQUES AU TEMPS DE MA JEUNESSE

Gaby BAUMANN

On attendait le jour de Pâques avec impatience, mais avant il fallait aller à la messe du Jeudi Saint. C'était le jour où les cloches allaient à Rome.

Les servants de messe appelaient les gens avec des crécelles.

A trois heures, le Bon Dieu était mort sur la croix, on allait la baiser, le prêtre la tenait sur son bras. C'était une chose que je ne n'aimais pas faire.

Le Samedi Saint, on allait se confesser, bien souvent on était obligé d'inventer des péchés.

Le dimanche de Pâques, on ne mettait pas nos nids dans le jardin parce que souvent il neigeait. Un panier avec du foin que ma mère préparait, elle y mettait un petit lièvre et quelques œufs au chocolat.

J'avais un frère plus jeune que moi : son parrain demeurait à Strasbourg. Il n'oubliait pas de lui apporter un gros lièvre en sucre. Mon frère le gardait longtemps avant de le casser, on attendait pour en avoir un morceau.

Le jour de Pâques, on allait encore à la messe et aux vêpres.

Ma grand'mère me disait toujours :
« Rameaux verts, Pâques blanc »
ou le contraire.

AVOU SEPTANT SINGK' AN

Èso tortu toula lé boub é lé bès de lè klās, èj de se rtrovè èlèrond dè bonn tauy.

Vnu o mond da lo mèym vilèdj, lè mèym ènay, sa fè brauma èk è se pati, sa sro dèmèdj de torto rèvyè.

Lé pochèsyo dè Fèyt Du é dé Rogasyo, lé sosi do certificat d'études, lè permèr komunyo èvo sé prayur, lo dedje, lé kadau.

Èpré kwètoj'an, tchèki è vé, sèy so tchèmi, in è lè bzan, i'n'aut an aprantisètch. Dé djo an se rvou, sova lè bès chwaumo dja.

Po lé boub, sa lè permèr keyt, è pèssan lè vizit, é po brauma lé mou d'Algérie.

Skouru, é se so instalè, o chwèzi èn fam, fè dé' z' èfan, o bâti vor maujo, èvo dé dat po dé z' ènay.

Lo ta pès, lé z' èfan so èvoy. Noté vi para, an lé z' é swèni nak é pu.

Lè rtrèt é snè. Po sartin lo saur, lè mèlèdi é frapè, lé lèchan èfyavli. Èni bé tro tauw so èvoy, an é èn pasay po r auw.

Septant singk futa, i sakré pākè, nak djan note para. Sna mi lé vent ké varo lé mouyou!

Viko èney da lè djoy è lè bontè, dota ke lo moter ay.

AVOIR SOIXANTE QUINZE ANS

Maurice HERMANN

Ils sont tous là, les garçons et les filles de la classe, contents de se retrouver autour d'une bonne table.

Nés dans le même village, la même année, ça fait beaucoup de choses à se partager, ça serait dommage de tout oublier.

Les processions de la Fête Dieu et des Rogations, les soucis du certificat d'études, la première communion avec ses prières, le déjeuner, les cadeaux.

Après 14 ans, chacun s'en va, suit son chemin, un au travail, un autre en apprentissage. Des jours on se revoie, souvent les filles sont déjà fiancées.

Pour les garçons, c'est la première cuite, en passant le conseil de révision, et pour beaucoup les mois d'Algérie.

Secoués, ils se sont installés, ils ont choisi une femme, fait des enfants, ont construit leur maison, avec des dettes pour des années.

Le temps passe, les enfants sont partis. Nos vieux parents, on les a soignés comme on a pu.

La retraite a sonné. Pour certains le sort, la maladie a frappé, les laissant affaiblis. Il y en a (qui) bien trop tôt sont partis, on a une pensée pour eux.

Soixante quinze printemps, un sacré paquet, comme disaient nos parents. Ça ne sera pas les vingt prochains les meilleurs !

Vivons aujourd'hui dans la joie et la bonté, tant que le moteur marche.

PRAKO I PAUW PATWÈ

Quelques expressions bien de chez nous

Maurice HERMANN

- Po knach vorma kikin, é fau viké èvo
- Vi, an éko sova lè vlatè, mè pu lé monyé
- Botè so amauwl da lo byetch do motey
- Sa fè pyèji de lé vèr dansi ènak dé pidauwl
- È fau se mèryè po éyt dékèsè é meri po éyt grauwdè
- È lé zoyi se pyand, an èro dèfin de kriyè
- Se chakè èvo dè kejtant' auw
- Ne mi savou kauk ké tchitchlo è l'aray
- Avou do mau è èkretchi sé botnir
- Par èk sna fèr dé marvay
- Lé moma-si èni toukou de dpu po vni pètlè è not' ech
- Avou lé dau let pa lo fro
- L'èsit-la é tchey, èl a skayī
- Tchèk sa po neri lè fami, djèpout dsu lè tauy, èn gwaus skèl de sop
- Lo vé-la é ètu chlapotè da lè botay
- Èvo lè hur ké fè, é fro vni lo ma ta
- Èprè lè pyou-la, lo bertcho dè fontèyn kol de novey
- Ne me palo mi de sla, vo me feyo greyī
- S'èpwètè téyma, è vo kauwpè lo sofya
- Dje ne séy komi out do djé
- Tchèk katray é sé mauwt
- È vau me se koji, po ne mi èvelmè vor dichtras
- Torto savou pa lé rèkus pota
- Èpré avou ètu bonjèvé è fèyan dju, an a èraudi
- O wènyè, lé fouyat se rèmèsò é lè paul
- Èyt tonyey è lè sa d'èn chaul
- Pour connaître vraiment quelqu'un, il faut vivre avec
- Vieux, on a encore souvent la volonté mais plus les moyens
- Mettre son aumône dans le tronc de l'église
- Ça fait plaisir de les voir danser comme des toupies
- Il faut se marier pour être critiqué et mourir pour être louangé
- A les entendre se plaindre, on aurait envie de pleurer
- Se brûler avec de l'eau bouillante
- Ne pas savoir ce qu'ils chuchotent à l'oreille
- Avoir des difficultés à boutonner ses boutonniers
- Accepter quelque chose sans faire des manières
- En ce moment il y en a toujours plus pour venir mendier à notre porte
- Avoir les doigts engourdis par le froid
- Cette assiette est tombée, elle est ébréchée
- Chaque soir pour nourrir la famille, j'apporte sur la table, une grosse soupière de soupe
- Le vin a été secoué dans la bouteille
- Avec la tête qu'il fait, il ferait venir le mauvais temps
- Avec cette pluie, le jet d'eau de la fontaine coule à nouveau
- Ne me parlez pas de cela, vous me faites frissonner
- Faire un tel effort à vous couper le souffle
- Je ne suis pas encore au bout de mes peines
- Chaque contrée a ses coutumes
- Il vaut mieux se taire, pour ne pas envenimer leur querelle
- Tout savoir par les mouchards
- Après avoir été longtemps assis, on est engourdi
- En automne, les feuilles se ramassent à la pelle
- Avoir le vertige à la cime d'une échelle

LES EVENEMENTS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1910

Philippe JÉHIN

En 1910, l'Alsace, annexée par l'empire allemand, connaît une relative prospérité. Comme dans tout le Reichsland, on assiste à la modernisation de la vie rurale. Dans le canton de Lapoutroie, les autorités poursuivent leurs efforts de désenclavement avec l'amélioration des routes et la formation des agriculteurs. L'année 1910 s'avère particulièrement dramatique dans le canton avec plusieurs décès accidentels et l'incendie criminel de l'hospice de Pairis.

Orbey : une église enfin chauffée

Le calorifère installé dans l'église paroissiale grâce à la générosité de quelques paroissiens fonctionne depuis Noël. Au début, sa construction soulevait quelques difficultés ; mais en ce rude hiver 1909-1910, tous les fidèles sont satisfaits de la chaleur qui règne dans l'église.

Orbey : compétitions de ski

Les 29 et 30 janvier, comme chaque année, l'Union des skieurs d'Alsace-Lorraine organise des compétitions de ski au Lac Blanc. La neige tombée en abondance les jours précédents réjouit les nombreux skieurs venus de toute la région.

Lapoutroie : séances de cinéma

Le président de la société d'initiative et d'embellissement organise le 6 février une projection sur la guerre russo-japonaise. Malheureusement, le mauvais temps empêche une partie des habitants de la commune à venir y assister. Une séance spéciale et gratuite est organisée pour les écoliers.

Orbey : nouvelle route (1)

Le 26 mai est inaugurée une route carrossable qui permet de rejoindre en voiture l'hôtel du Lac Noir depuis la route des lacs.

Orbey : accident

En mai, le jeune Paul L., âgé d'une dizaine d'années, a trouvé dans la poche de son père qui travaille dans les carrières, des cartouches de dynamite. L'imprudent s'est amusé à en éclater. Malheureusement, l'enfant a été grièvement blessé par l'explosion à l'œil gauche et deux doigts sont brisés. Il a été transféré à la clinique ophtalmologique de Strasbourg.

Orbey : violent orage

Le dimanche 21 août, un violent orage a éclaté dans toute la vallée avec une rare fureur. Des arbres ont été déracinés. Certains sont tombés sur la route, d'autres ont encombré la voie du chemin de fer qu'il a fallu débayer.

Pairis : incendie de l'hospice (1)

Un incendie a détruit l'hôpital de Pairis le 21 août. Le feu a pris dans les écuries de l'ancienne abbaye peu après 22 h, pendant le terrible orage. L'incendie favorisé par le vent s'est propagé rapidement. Les secouristes ont évacué les malades qui étaient hospitalisés. Ils n'ont pas pu sortir le mobilier et une partie du bétail qui a péri dans l'incendie. Les pompiers d'Orbey ont fait l'impossible pour préserver l'église de l'ancienne abbaye qui est néanmoins endommagée. Les dégâts matériels ont très importants. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Orbey : acte de vengeance

La fête de Remomont s'est déroulée le dimanche 21 août, mais il s'en est fallu de peu qu'elle ne soit reportée. En effet, le matin même, des Orbelais se sont aperçus que les fils télégraphiques qui relient la commune aux villages voisins avaient été coupés, ainsi que les sapins dressés autour de la place où devait se tenir le bal. Un inconnu, certainement l'auteur du sabotage, a prévenu les musiciens de Kaysersberg qui avaient été commandés pour la journée, que la fête avait été décommandée. Quand le transporteur se présenta à Kaysersberg pour les chercher, la plupart manquaient à l'appel. La fête eut lieu néanmoins et avec succès. On ignore l'auteur de ces méfaits et ses motivations.

Pairis : incendie (2)

On avait d'abord cru que l'incendie de Pairis était dû à la foudre, mais les pompiers d'Orbey ont de suite soupçonné un acte de malveillance. Début septembre, la police a arrêté un vagabond renvoyé de l'hospice à cause de son mauvais caractère. Le soir de l'incendie, il s'était présenté en état d'ébriété. Comme on refusait de l'admettre, il a menacé d'incendier la maison. Il a alors mis le feu à un tas de bois derrière l'écurie, pensant que l'incendie serait imputé à l'orage. L'hospice de Pairis lance un appel aux dons, il manque cruellement de chaussures, vêtements, literie, linge, denrées alimentaires, ustensiles de ménage... Les dons peuvent parvenir directement ou être envoyés à l'hôpital civil de Sélestat qui se charge de les faire parvenir à destination. Le journal, le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine, publie régulièrement, jusqu'en décembre 1910, la liste nominative des souscripteurs avec la somme offerte ou le détail des dons en nature.

Fréland : travaux publics

Le 1^{er} octobre, la commune de Fréland se prépare à l'inauguration de sa conduite d'eau dont les travaux touchent à leurs fins. La route entre Hachimette et Fréland vient d'être restaurée. Elle est désormais parfaitement accessible aux cyclistes et aux automobilistes pour lesquels elle raccourcit considérablement le trajet d'Orbey à Fréland. Les endroits dangereux ont été aménagés : le côté dangereux est maintenant pourvu d'une rampe de fer ou bordé de pierres.

Hachimette : réunion des apiculteurs

La section cantonale de l'association des Apiculteurs d'Alsace-Lorraine se réunit le 2 octobre à l'hôtel Simon à Hachimette, avec une conférence sur l'hivernage des abeilles et les méthodes modernes d'apiculture.

Hachimette : formation continue

Les comices agricoles de l'arrondissement de Ribeauvillé se déroulent à Hachimette en octobre 1910. Les agriculteurs du canton sont massivement présents pour écouter les rapports sur les méthodes de l'agriculture moderne, notamment sur les bienfaits des engrais chimiques.

Orbey : nouvelle route vers les lacs (2)

En novembre, la commune d'Orbey décide la construction d'une nouvelle route vers les lacs. Elle fournit les terrains nécessaires pour une valeur de 7 000 Mark. Le Conseil général du Haut-Rhin lui apporte son soutien avec une subvention de 1 700 Mark. Cette route prolonge la portion qui vient d'être construite jusqu'à Pairis. Elle aura une longueur totale de 7 km 850 avec une déclivité de 7% au maximum. Les habitants espèrent qu'elle facilitera les communications, surtout en hiver.

Lapoutroie : manque d'enseignant

En novembre, des habitants de Lapoutroie se plaignent du manque chronique d'enseignants dans leur commune. Les écoles de Lapoutroie et de ses annexes ont beaucoup à souffrir des changements trop fréquents du personnel enseignant. Quatre instituteurs se sont succédés dans l'espace d'un semestre à l'école de Lapoutroie. Parfois, des parents dénoncent le fait que le poste n'ait pas été pourvu pendant plusieurs jours consécutifs. Des enfants sont privés de classe tandis que d'autres ne vont à l'école que le matin ou l'après midi. Un habitant souligne que « *il est évident que l'instruction des enfants se ressent de ces inconvénients dont les parents se plaignent à juste titre, surtout ceux qui travaillant à la fabrique, n'ont pas le temps de surveiller leurs enfants les jours de congé* ». La population de Lapoutroie demande aux autorités compétentes de chercher les moyens d'avoir un personnel enseignant plus stable. Certains pensent que des instituteurs ne viennent à Lapoutroie que pour se

perfectionner dans la langue française, puis s'empresent de retourner en ville où la vie leur est plus facile.

Orbey : abondantes chutes de neige

Un hiver précoce s'annonce. Le 22 novembre, d'abondantes chutes de neige sont tombées dans le canton. De mémoire d'homme, rarement la neige ne fut aussi abondante qu'en cette époque de l'année. A Orbey, la couche de neige atteint 30 cm d'épaisseur.

Fréland : une famille durement éprouvée

Un habitant de Voirimont, Simon B., âgé de 37 ans, est rentré tardivement chez lui, fin novembre, avec une charrette attelée à un âne. En route, pour une raison inconnue, il s'est couché dans la neige, sur le bas-côté du chemin. Le lendemain, des passants ont découvert le corps du malheureux décédé. Des habitants de Voirimont avaient bien vu au loin, à différentes reprises, les oreilles de l'âne qui remuaient, mais ils croyaient que c'était celles d'un chevreuil ! L'âne, lui, a survécu à cette nuit à la belle étoile. Le défunt laisse une veuve et quatre orphelins. Un mois auparavant, son beau-frère, fermier à la Chaude Côte, périssait sous une schlitte. Ce dernier était le père de six enfants. Sa ferme va être mise en vente...

Lapoutroie : recensement

Le recensement quinquennal de la commune de Lapoutroie indique une population de 2 096 habitants, chiffre stable par rapport à la précédente enquête.

Fréland : accident mortel

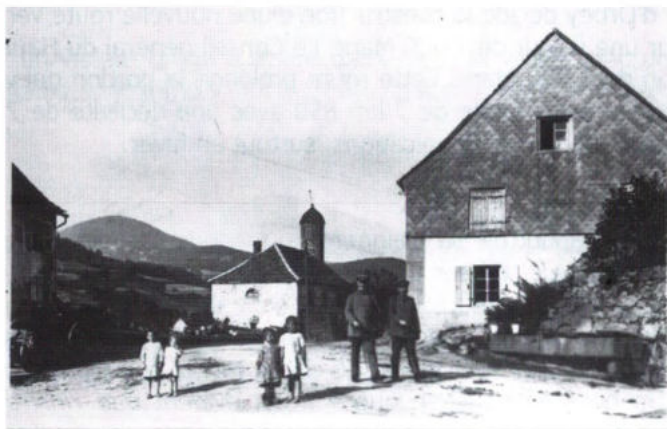
Un troisième accident mortel s'est produit dans la commune en moins de deux mois. Un agriculteur, Prosper C., qui rentrait chez lui à la nuit tombée, a fait un faux pas dans l'obscurité et est tombé dans un fossé. Le corps du malheureux a été retrouvé le lendemain matin avec la colonne vertébrale brisée. Encore une famille endeuillée.

Hachimette : une annexe mal desservie

Hachimette compte 495 habitants et constitue l'annexe la plus peuplée de la commune de Lapoutroie. Cependant, sa population se plaint du manque d'infrastructures. « Et dire que nous n'avons ni église pouvant contenir tous les habitants, ni même un bureau d'état civil ! Une grande partie de la population est obligée pour entendre la messe le dimanche, d'aller à Lapoutroie, et pour le moindre changement survenu dans les familles, on perd une demi-journée pour en faire la déclaration à la mairie de la commune. Bien des villages beaucoup plus petits, et même des annexes, sont plus favorisées que nous », écrit un lecteur au journal du Nouvelliste d'Alsace-Lorraine. Ce n'est qu'en 1926 qu'une nouvelle église plus spacieuse sera inaugurée à Hachimette ¹.

Source : le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine, 1910

2



¹ Pour en savoir plus : Marie-Josée COUTY. « Il y a soixante ans, le 27 novembre 1926, était inauguré l'église Sainte-Richarde d'Hachimette », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie*, n° 5, 1986, p. 94-96.

² Carte postale : Hachimette pendant la 1^o Guerre mondiale. A l'arrière plan, la chapelle.

LES TABLES DE PATOIS 2010

9 janvier 2010	Lé Sorzi éko lé Jnach Les sorciers et les sorcières	Lapoutroie Hôtel du Faudé
20 février 2010	Lè djonay do morkèr La journée du fermier	Fréland Maison du pays welche
27 mars 2010	Lé Zott Les fêtes de village	Orbey Hôtel des Bruyères

A NOTER : LES TABLES DE PATOIS 2011

Samedi 14 h 00	Thème	Lieu
29 janvier 2011	L'automne Lo rwèni, lo wèñi	Orbey Lieu à définir
12 mars 2011	Les travaux des femmes Lé bzagn dé fam	Labaroche Hôtel du Tilleul
9 avril 2011	Les métiers ambulants Sô k'pèssan da lo vilèdj	Lapoutroie Hôtel du Faudé

LE COLLOQUE DES PATOISANTS À ORBEY, LE 25 SEPTEMBRE 2010.

220 personnes ont participé à ce colloque dans une excellente ambiance. Neuf groupes étaient présents et huit avaient fourni des chansons patoises. Un excellent repas fut servi par l'hôtel-restaurant du Faudé, de Lapoutroie. Les Cors des Alpes de Walbach et les Baladins du Hohnack.

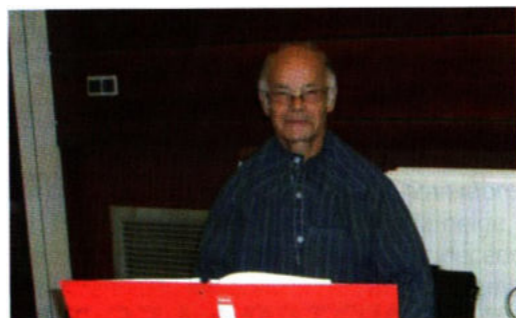
Quelques clichés pour rappeler ce bon moment, avant un article plus détaillé dans le prochain Bulletin.



Jean-François Million est entouré des représentants des différents groupes



Mme Rosa Lopez interprète avec virtuosité le fameux « Tante Elisabeth »



Joseph Didierjean accompagne les chants

Gilbert Michel et Jean-François Million animent les débats



La nombreuse assistance participe activement. Certaines personnes sont en costumes



NOS PUBLICATIONS

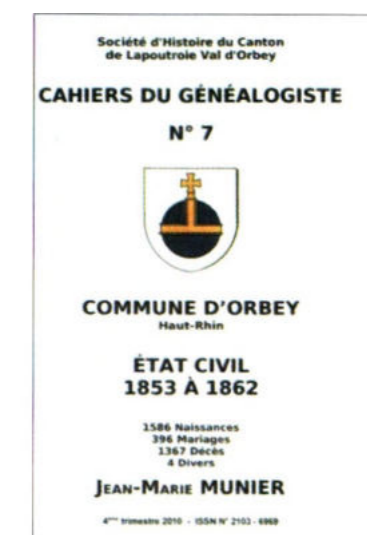
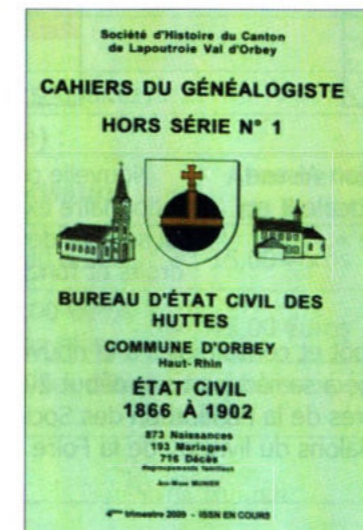
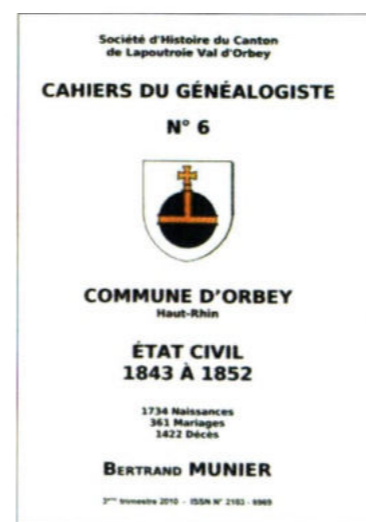
Armand SIMON

LES CAHIERS DU GENEALOGISTE

La publication suit son cours, grâce au travail inlassable de l'équipe Jean Claudepierre, Bertrand Munier et Jean-Marie Munier.

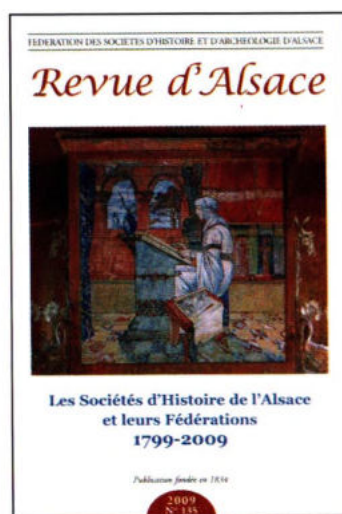
Chaque numéro est vendu 15 €uros (+ frais d'envoi de 5 €),
Par correspondance,
À la bibliothèque municipale d'Orbey
Au CDHF (à Guebwiller ou sur le site www.cdhf.net)

N°	Période	Auteur	Parution
1	1793-1802	Bertrand Munier	1 ^{er} trimestre 209
2	1803-1812	Bertrand Munier	2 ^o trimestre 2009
3	1813-1822	Bertrand Munier	3 ^o trimestre 2009
4	1823-1832	Bertrand Munier	1 ^{er} trimestre 2010
5	1833-1842	Bertrand Munier	2 ^o trimestre 2010
6	1843-1852	Bertrand Munier	3 ^o trimestre 2010
7	1853-1862	Jean-Marie Munier	Novembre 2010
Hors Série N° 1	Bureau des Huttes 1866-1902	Jean-Marie Munier	4 ^o trimestre 2009



LES PUBLICATIONS DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE

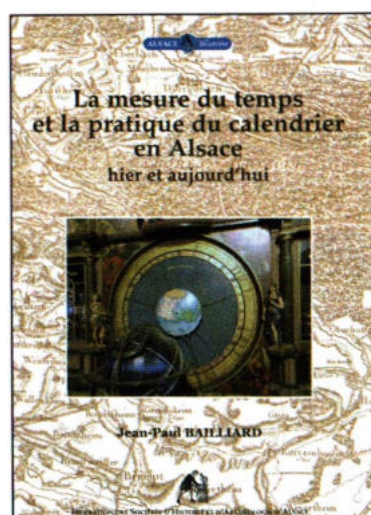
La Revue d'Alsace 2009, n° 135, présente la longue et riche histoire de la Fédération et de ses sociétés. Notre Société d'histoire est décrite aux pages 295 à 299. (28 €, 616 p.)



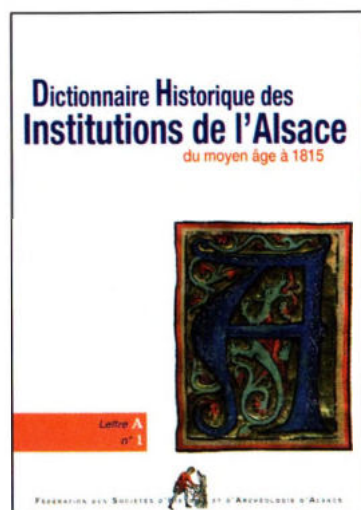
La Revue d'Alsace 2010, n° 136, offre un ensemble d'articles variés, des tertres funéraires de la forêt de Haguenau aux élections régionales de 2010. (28 €, 605 p.)



Chaque Revue d'Alsace donne les sommaires des publications des Sociétés d'Histoire, le compte rendu de nombreux ouvrages et de thèses.



C'est le troisième ouvrage de la Collection Alsace Histoire, après le « Guide de l'histoire locale » et « Des outils pour l'histoire locale ». (22 €, 128 pages)



Nouvelle publication de la Fédération, ce dictionnaire explique les nombreuses institutions qui se sont développées en Alsace, ainsi que les droits et fonctions attachés. (15 €, 124 pages)

Ces revues seront mises en dépôt et consultables à la nouvelle bibliothèque municipale d'Orbey, à sa réouverture, début 2011.

Elles peuvent être achetées auprès de la Fédération des Sociétés d'Histoire (www.alsace-histoire.org), à son stand des Salons du livre ou de la Foire européenne de Strasbourg.

→ ---Vous pouvez découper cette page pour votre commande ---✂---

BON DE COMMANDE OU D'ADHESION

Titre de la publication	Prix de vente unitaire	Commande
Cahier du Généalogiste (et hors série ...) le numéro :	15,00 Euros	
Répertoire des articles du bulletin (1982-2008)	10,00 Euros	
Les croix de chemin (poids > 1 kg, enveloppe comprise)	45,00 Euros	
Les lieux dits du bailliage du Val d'Orbey au XVIII ^e siècle	28,00 Euros	
Histoire du Pays welche	25,00 Euros	
Légendes et récits du pays welche (épuisé, réédition prévue)	20,00 Euros	
Bulletin 29-2010	16,00 Euros	
Bulletin 28-2009	13,00 Euros	
Bulletins de 27-2008 à 12-1993 : prix unitaire (20-2001 épuisé)	7,00 Euros	
Ventes par lots :	nous consulter	
▪ Pairs : histoire de l'abbaye ▪ No prako lo patwè ▪ Glossaire du parler welche	Épuisés	
FRAIS D'ENVOI :	5,00 Euros, poids inférieur à 1 kg 6,00 Euros, à partir d'1 kg	

Montant de votre commande A régler par chèque ... **Euros**

ADRESSEZ :

- Votre commande
- Votre adhésion et abonnement (formulaire ci-dessous ou joint dans ce bulletin)
- Accompagné(s) du chèque de paiement,
- À la trésorière : Mlle Rose Blanche DUPONT, 86 Rue Charles de Gaulle, 68370 ORBEY
- Chèque à l'ordre de « Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey »

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBEY

ADHESION POUR L'ANNÉE 2010 2011

NOM _____
Prénom Mme, Mlle, M....

Adresse :

N° de téléphone (si vous le souhaitez) :

Adresse Internet (si possible) :

Membre	Cotisation	+	Abonnement au Bulletin	Total pour un an	Cochez vos choix
Membre actif cotisation ordinaire	8,00 Euros	+	15,00 Euros	23,00 Euros	<input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur cotisation de soutien	23,00 Euros ou plus	+	15,00 Euros	... Euros	<input type="checkbox"/>
Frais d'envoi	Si vous désirez vous faire expédier le Bulletin			5,00 Euros	<input type="checkbox"/>
Votre total				... Euros	<input type="checkbox"/>